

(Page 11)

La ville de Bienne dans un cercle vicieux

Le billet de R. Walter

FEUILLE D'AVIS DE NEUCHÂTEL

FAN L'EXPRESS

LE PLUS ANCIEN JOURNAL DE LANGUE FRANÇAISE
PARAIT TOUS LES JOURS EXCEPTÉ LE DIMANCHE
4, RUE SAINT-MAURICE - TÉLÉPHONE (038) 25 65 01

Le «Kandahar» débute par un exploit suisse

Lise-Marie domine l'élite du slalom



Bernadette Zurbriggen (à gauche) s'en vient féliciter chaleureusement Lise-Marie Morerod après sa brillante victoire. (Téléphoto AP)

La première épreuve de l'Arlberg-Kandahar, à Saint-Gervais, a permis à la Vaudoise Lise-Marie Morerod de démontrer qu'elle figurait bien, actuellement, parmi les trois ou quatre meilleures slalomeuses du monde. Malgré une première manche au cours de laquelle elle committit une grosse faute, elle a réussi à s'imposer devant Hanni Wenzel, la championne du monde de la spécialité, et l'Allemande Rosi Mittermaier. Au terme du premier parcours, Hanni Wenzel semblait pourtant hors d'atteinte puisque son avance sur la Suisse, alors cinquième, était de 1'46.

La première victoire de la saison de Lise-Marie Morerod, au début de janvier à Garmisch, avait pu laisser planer un doute. Lise-Marie s'était imposée dans une véritable course par élimination et seule, parmi ses principales rivales, l'Allemande Christa Zechmeister avait réussi à éviter la disqualification. Il n'en est rien cette fois. C'est au terme d'une course parfaitement régulière (même si, dans la seconde manche, la piste se creusa un peu rapidement) que Lise-Marie Morerod a renoué avec le succès. (Lire la suite en page 16)

Une bombe au département d'Etat

WASHINGTON (AP). — Après un avertissement adressé à la presse par un représentant de l'organisation clandestine «Weather», une bombe a explosé durant la nuit de mardi à mercredi dans des toilettes, au troisième étage du département d'Etat.

Les installations sanitaires des deuxième, troisième et quatrième étages ont subi des dégâts.

L'immeuble du département d'Etat fait, en permanence, l'objet d'une stricte surveillance. Pendant les heures de bureau, il est même interdit aux visiteurs occasionnels d'emprunter la porte principale.

Les gardiens n'ont pu expliquer comment quelqu'un avait pu pénétrer dans l'immeuble avec une bombe.

L'explosion s'est produite vers 1 h du matin, trois quarts d'heure environ après qu'un inconnu eut téléphoné au bureau de l'Associated Press, à Washington, pour annoncer qu'une bombe allait éclater au département d'Etat et dans un bâtiment dépendant du département de la défense, à Oakland (Californie).

Le correspondant a laissé entendre que l'attentat avait pour but de protester contre l'intervention des Etats-Unis au Viet-nam et au Cambodge.

A l'Associated Press, l'homme a demandé que l'on envoie chercher une déclaration dactylographiée de 12 pages, déposée dans une cabine téléphonique du voisinage.

La déclaration traitait de l'engagement des Etats-Unis en Indochine et accusait l'agence pour le développement international (A.I.D.), qui relève du département d'Etat, d'avoir utilisé, cette année, 450 millions de dollars de l'aide américaine pour maintenir le gouvernement du général Thieu au pouvoir, développer le système pénitentiaire sud-vietnamien et former les policiers et gardiens de prison.



Chiens policiers à la rescousse après l'attentat au département d'Etat (Téléphoto AP)

Fonds juifs déposés en Suisse: «Wafa» avait donné une information inexacte

BEYROUTH (AFP). — «Les pays arabes doivent retirer leurs dépôts des banques suisses et ne plus confier leur argent à ces banques», estime l'agence Wafa, dans un commentaire sur la décision du gouvernement suisse de remettre à Israël une somme d'environ dix millions de francs suisses «en prétextant que cet argent avait été déposé par des juifs victimes de la Seconde Guerre mondiale».

Affirmant que cette décision constitue une «violation de la politique de neutralité» suivie par la Suisse, Wafa invite les pays arabes à «assumer leurs responsabilités».

Les informations qui ont servi de base à l'agence «Wafa» pour son commentaire dans lequel elle invite les pays arabes à retirer leurs dépôts des banques suisses ne sont pas exactes signale cependant l'agence télégraphique suisse.

En fait, le Conseil fédéral proposait de répartir le «fonds d'avoirs en déshérence» d'un montant de 2,25 millions de francs (et non 10 millions) entre la fédération suisse des communautés israéliètes à Zurich (deux tiers), parce que la plupart des sommes versées proviennent d'étrangers qui se sont sentis menacés en raison de leur origine juive, et le comité international de la Croix-Rouge (un tiers).

Le Conseil national, qui s'est occupé de cet objet lors de sa session de décembre, a accepté la première proposition mais décidé de verser le tiers prévu pour le C. I. C. R. à l'Office central suisse d'aide aux réfugiés à Zurich.

Quant au Conseil des Etats, il se prononcera sur la répartition du fonds lors de sa session de mars, comme l'a précisé à l'ATS le service de presse du département fédéral de justice et police.

Feuille d'avis de Neuchâtel-L'Express

Nouveau prix de vente au numéro dès le 1er février 1975

(Voir page 17)

La montagne accouchera-t-elle d'une souris? National: des heures de débat pour presque rien

De notre correspondant à Berne: Il a fallu hier 5 heures et demie de discussions au Conseil national pour un débat portant essentiellement sur le budget militaire dans le cadre de l'arrêt sur l'exécution du budget fédéral et des subventions.

Ce n'est en effet qu'à 13 h 30 que le président Simon Kohler pouvait lever la séance, après une série de votations sur le projet d'arrêt et l'adoption de la proposition de la majorité de la commission de porter à 100 millions les réductions de budget à répartir entre les divers départements pour 1975. Le département militaire, pour sa part, devra supporter une diminution de 60 millions environ au maximum.

Les débats ont donné l'impression de la montagne accouchant d'une souris. Seize orateurs étaient inscrits pour développer tour à tour leur point de vue sur l'opportunité de réductions mineures de crédits soit au département militaire, soit au département politique, soit dans le domaine des subventions. Mais, l'essentiel du débat était ailleurs et M. Chevallaz, conseiller fédéral, chef du département des finances l'a montré dans son intervention finale en marquant, en termes souvent vifs, sa volonté de donner un coup d'arrêt à ce qu'on peut considérer comme une surenchère de petites économies. Si l'on continue de ce train, devait-il dire entre autres choses l'Etat ne pourra plus faire face à cer-

taines de ses tâches, ou bien les crédits supprimés se retrouveront dans les crédits supplémentaires. Nous voilà donc fixés!

M. Chevallaz après toutes les interventions des parlementaires, a pris derechef la défense de son budget. Concernant le département militaire il releva que nous sommes, sur le plan des dépenses, en dessous de la moyenne des pays de l'OTAN. La situation internationale n'est pas stabilisée et un minimum de solidarité est un élément essentiel de la défense nationale. «Pourtant nous n'avons pas de stratégie offensive et nous nous passons de sous-marin atomique!»

J.-P. G. (Lire la suite en page 12)

Le peuple risque de dire non

Le conseiller national Otto Fischer (Union suisse des arts et métiers) vient de faire connaître sa position quant aux propositions du Conseil fédéral. Nous y souscrivons pleinement:

En date du 8 janvier, le Conseil fédéral a adressé aux Chambres un message leur proposant 10 projets destinés à assainir les finances fédérales après le rejet des augmentations d'impôt par le peuple et les cantons le 8 décembre 1974. Ce paquet est traité lors de la session extraordinaire de l'Assemblée fédérale.

Dans l'ensemble, les propositions du Conseil fédéral, qui sont pour l'essentiel reprises par la commission des finances du Conseil national, doivent être qualifiées de plutôt décevantes. En les analysant de plus près, on s'aperçoit que la consigne du souverain réclamant des économies n'a pas été suivie. On demande non seulement des recettes supplémentaires massives, sous forme de hausses des cotisations AVS des travailleurs et des employeurs, des hausses d'impôt à peu près aussi importantes que celles qui ont été rejetées le 8 décembre et, en outre, une hausse de l'impôt anticipé, qui n'était pas prévue la dernière fois.

Ce qui est beaucoup plus grave, c'est que la Confédération ne veut pratique-

ment pas faire elle-même d'économies, à l'exception des dépenses militaires où c'est le moins raisonnable vu la situation internationale critique et le retard qu'accuse notre armement.

SUR LE DOS DE...

En ce qui concerne la réduction de 400 millions de francs des subventions, il s'agit d'économies réalisées sur le dos des autres, principalement des cantons et communes. Ceux-ci seront obligés de diminuer encore des investissements déjà fortement réduits ou de procéder eux-mêmes à des hausses d'impôt. Les tentatives faites à la commission des finances élargie du Conseil national pour imposer à la Confédération une réduction globale de 100 millions de francs, outre certaines restrictions dans le secteur du personnel (sur un budget de 14 milliards pour 1975 et un déficit de 2 milliards), se sont heurtées à la résistance acerbe du Conseil fédéral.

Ce n'est donc pas ce qu'on s'imaginait au lendemain du 8 décembre, où l'on pensait que le mot d'ordre serait maintenant des économies d'abord, des impôts ensuite. C'est le contraire et il est plus que douteux que le souverain l'accepte. Il devra se prononcer le 8 juin de cette année sur les nouvelles hausses d'impôt proposées. Otto FISCHER

L'enfant de la victoire



Nous avons évoqué dans notre dernière édition le roman d'amour vécu en pleine guerre par un amiral américain venu en mission à Moscou et qui avait fait la connaissance d'une artiste soviétique, Zoya Fyodorova. Une fille était née de cette rencontre. Nous avons dit

qu'elle aussi, devenue artiste, n'avait d'autre désir que de faire la connaissance de son père et... des Etats-Unis. Voici celle qui fut l'amie de l'amiral américain à gauche, et à droite sa fille née le jour même de la victoire alliée en 1945. (Téléphoto AP)

PAGE 11:

Roamer Watch: 239 ouvriers licenciés

C'est maintenant officiel: 239 ouvriers et employés de Roamer Watch, à Soleure, vont être licenciés. Le Conseil d'administration explique les raisons de ces graves mesures.

PAGE 11:

17,5 millions pour la traversée d'Yverdon

La traversée d'Yverdon est de plus en plus dangereuse. Les autorités prévoient de consacrer 17,5 millions à l'amélioration du trafic.

PAGE 12:

Guerre de l'autoroute en Valais

La N9 sera-t-elle stoppée à Martigny pour préserver la vallée du Rhône de ce ruban de béton? Les Valaisans sont très divisés.

CHRONIQUE RÉGIONALE: pages 2, 3, 6, 9 et 11.

INFORMATIONS SUISSES: page 12.

LES SPORTS: pages 15 et 16.

CARNET DU JOUR - PROGRAMMES RADIO-TV: page 21.

DERNIÈRE HEURE ET BOURSES: page 23.

AVIS AUX ALARMISTES

Une entreprise qui ralentit sa production par par-ci, congédiant deux ou trois dizaines de ses employés; une fabrique qui réduit ses activités par-là, licenciant près de la moitié de ses effectifs: presque chaque jour à présent, l'actualité nous contraint de rendre compte de ce genre de regrettables événements.

Recaser ceux qui se trouvent sans emploi et, en attendant qu'ils se soient remis au travail, leur donner et assurer à leurs familles de quoi vivre, grâce aux fonds de chômage: voilà des servitudes auxquelles les chefs de personnel doivent se plier, ou qu'ils apprendront à maîtriser, parfois du jour au lendemain.

Prévoir les éventuels fléchissements assez longtemps à l'avance et, employeurs et travailleurs ensemble, prendre à temps les mesures indispensables, afin que les inévitables reconversions se déroulent sans drame pour ceux qui en sont les premiers touchés; qui ne souhaiteraient ardemment que l'adaptation aux circonstances se fasse le mieux possible et dans les moindres délais? L'échange d'informations et de prévisions entre établissements d'une même branche, tant au niveau cantonal qu'à l'échelle fédérale, sera lui aussi de nature à faciliter la transition.

La transition entre la période actuelle d'incertitude et de tassement, qui peut durer six mois, un an, deux ans — qui le sait — et la reprise partout d'une activité normale, ce qui finira bien aussi par arriver.

Entre-temps, au regard de la situation d'ensemble en Suisse (et sans même la comparer à la récession qui gagne de larges secteurs dans les grands pays voisins), il est permis de dire que les choses sont loin d'être dramatiques sur le marché du travail helvétique. Au total de 1030 chômeurs, appartenant principalement au bâtiment, recensés à la fin de 1974 pour l'ensemble du pays, on pouvait au même moment opposer celui de 1473 offres d'emploi!

Il est utile également de se rappeler qu'en moyenne le nombre de demandes d'emplois pour l'année 1974 ne s'élevait qu'à 268. Cette moyenne était de 3320 pendant la période de 1955-59 et même de 6440 entre 1950-1954.

Ne perdons pas de vue non plus que le nombre de personnes à la recherche d'un emploi est toujours en augmentation, à la fin de l'année, de 30% environ, et qu'il atteint habituellement le maximum en janvier. Gardons alors notre sang-froid si nous apprenons, à la fin de ce mois également, que les statistiques accusent un accroissement du chômage. Car il serait faux — et malhonnête — d'en tirer des conclusions par trop alarmistes.

R.A.

AVIS TARDIFS

Fr. 3.30 par millimètre de hauteur
Réception des ordres : jusqu'à 22 heures

Offre spéciale

Oranges «MORO»
de Sicile
sanguines, juteusesle filet de
2 kg150
MIGROS

MESDAMES

Il reste encore un grand choix de

chemisiers

dès

Fr. 39.50

PROFITEZ-EN!!!

CHEMISERIE CLAIRE

Sous-les-Arcades
2000 Neuchâtel.

Vendredi 31 janvier

GRAND MATCH
AUX CARTES

par équipes, atout imposé, à 20 h

Hôtel du Lion-d'Or, Boudry

ÉGLISE DE VALANGIN

Ce soir, à 20 h 30,
concert violon - guitareH. SCHNEEBERGER
R. WANGLERŒuvres de Paganini, Gragnani,
Scheidler.Réservation :
Centre culturel neuchâtelois,
tél. 25 90 74.Pour la distribution de notre jour-
nal, nous cherchons un (une)porteur (euse)
de journauxpour le secteur Maujobia, Emer-
de-Vattel, Gratte-Semelle et haut
de l'avenue des Alpes.Tournée de 1 h 15 environ. Possi-
bilité de commencer très tôt le
matin.Il s'agit d'une activité accessoire
de préférence pour personne habi-
tant le quartier.

Entrée immédiate.

Adresser offre au service
de distribution de
FAN-L'EXPRESS
4, rue Saint-Maurice, Neuchâtel,
tél. 25 65 01.

SOCIÉTÉ DE MUSIQUE

Neuchâtel
Ce soir, à 20 h, Temple du basCINQUIÈME CONCERT
D'ABONNEMENT

QUARTETTO DI ROMA

Œuvres de Mozart, Fauré, Brahms.
Location : agence Strübin,
librairie Reymond, tél. 25 44 66
et à l'entrée.

FENOUILS

d'Italie
le kilo185
aux Gourmets

A NEUCHÂTEL ET DANS LA RÉGION

Une centenaire comme il serait
agréable d'en rencontrer souvent

— N'en écrivez pas trop surtout car les gens vont se moquer... Ils diront que je suis fière et prétentieuse. Ce sont les paroles d'accueil, des recommandations plutôt, que dit Mme Perregaux, qui habite dans la pension Porret à Fresens, et qui était gênée, un peu étonnée que l'on fasse tant de publicité pour ses cent ans!

— Vraiment, il n'y a rien d'extraordinaire. Si je suis en vie, et de surcroît en bonne santé, je le dois uniquement à Dieu.

En effet, cette «jeune» centenaire, un brin coquette avec son ruban de velours noir autour du cou, crochète des torchons à marmites, que lui a commandés une de ses amies, en égrenant des souvenirs. Pour elle, pas de trous de mémoire mais un flot ininterrompu de mots colorés par l'expérience de la vie, de jugements que la vieillesse a rendus cléments. Une langue douce, simple, dénuée de toute agressivité même pour déclarer :

— Ce qui me paraît le plus triste dans ce monde, c'est la drogue, l'homosexualité et les jeunes gens qui vivent ensemble sans passer à l'église, ni même à l'état civil. Je plains aussi les jeunes femmes d'aujourd'hui car moi, lorsque j'étais mariée, je n'aurais jamais supporté que mon mari me trompe... J'étais un peu jalouse! Mais maintenant, on ne peut plus avoir confiance en quelqu'un. Et Mme Perregaux de donner un petit conseil à toutes les filles en veine d'un mari : il faut qu'il aime beaucoup sa mère et qu'il soit un peu croyant. Nantis de telles qualités, ils sont toujours très gentils!

Ma jeunesse? Mes parents étant pauvres, j'ai dû énormément travailler. Heureusement, ainsi je n'allais pas trop souvent danser. Si j'avais eu beaucoup d'argent, je n'aurais pas été meilleure qu'une autre car combien j'aimais la danse...

Pas de regrets?

— Oh non! Depuis une année que je suis ici, je vis heureuse. Je n'ai plus de soucis, je suis assise dans mon fauteuil à tricoter, à lire : c'est la belle vie! Et puis, de ma fenêtre, je vois la campagne, la forêt, les montagnes, toutes ces teintes de verts, de jaunes...

Ah! le secret d'une telle longévité? J'ai toujours mangé très simplement, pas trop de viande. De plus, j'ai mené une vie très régulière. Puis, mon mari et moi faisons de grandes promenades au Mont-Racine, à Serroue.

Voilà donc un secret qui a fait ses preuves : Mme Perregaux, ses cent ans et un merveilleux sourire le démontrent bien. C.B.

Mme Perregaux : bientôt cent ans et quelques rides seulement!
(Avispress - J.-P. Baillod)Une admirable «17^{me} heure musicale»
au temple de Cortailod

La trompette, de par ses sons colorés et brillants, exprime la joie, la gloire même. Tout le monde aime les sonorités éclatantes de cet instrument et l'annonce d'un concert «trompette et orgue» attire invariablement un nombreux public. C'est ce qui s'est passé

dimanche dernier à Cortailod où les amis de ces «heures musicales» du dimanche, maintenant bien connues, ont pu apprécier en Paul Falentin un trompettiste de talent, musicalement et techniquement parlant.

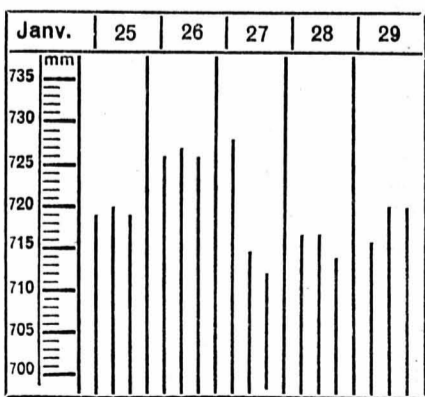
Quatre sonates pour trompette et orgue étaient inscrites au programme de ce trompettiste soit, pour débiter, celle de Harald Genzmer. Cette œuvre d'un compositeur contemporain ne plaît pas d'emblée, mais elle permet de se familiariser avec ce genre de composition, provoquant même et grâce à l'exécution brillante de Paul Falentin, un certain attachement. Le public se sent tout de même plus à l'aise avec la Sonate en ré mineur de Robert Valentino ou celle en ré mineur de Daniel Purcell. Avec la Sonate en ré mineur de Henry Purcell, l'auditeur est confronté avec une musique d'une rare qualité. Purcell qui marqua d'une empreinte profonde la musique anglaise de la seconde moitié du XVII^e siècle, est trop rarement joué. C'est donc un plaisir tout particulier qu'offrirait Paul Falentin en exécutant cette œuvre avec une réelle perfection.

Bernard Heiniger, organiste, fut quant à lui un accompagnateur parfait mais aussi un exécutant merveilleux, au toucher aisé et plein de sensibilité. Il exécuta tout d'abord la Sonate II pour orgue de Paul Hindemith dont les passages harmonieux s'opposent aux dissonances sans se heurter vraiment, exemple typique de deux influences subies par ce compositeur, puis la Sonate en trio No 3 en ré mineur de J.-S. Bach et la Sonate No 5 en ré mineur de C.-Ph. Emmanuel Bach, pleine de charme et représentative de la forme sonate dont ce fils de Jean-Sébastien Bach fut l'un des principaux promoteurs, forme de composition qui devait d'ailleurs constituer tout le concert de dimanche.

Chaleureusement applaudis par un public enthousiaste, les deux artistes exécutèrent encore une page d'Alessandro Scarlatti qui mettait ainsi un terme à cette «17^{me} heure musicale» de Cortailod admirable tant par la composition du programme que par les qualités de ses deux exécutants. F.P.

Observations météorologiques

Observatoire de Neuchâtel, 29 janvier 1975. — Température : Moyenne 6.2; min 1.4; max. 8.2. Baromètre : Moyenne : 717.6. Eau tombée : 20.1. Vent dominant : Direction : ouest, sud-ouest; force : modéré. Etat du ciel : couvert à très nuageux; pluie pendant la nuit jusqu'à 4 h 30 et depuis 18 h 15.

Niveau du lac, 29 janvier 1975 : 429,12
Température de l'eau (29 janvier) : 7 °

Prévisions météorologiques. — Ouest et Valais : le ciel restera d'abord couvert et quelques brumes se produiront encore. La limite des chutes de neige se situant vers 1600 m, les précipitations cesseront et des éclaircies apparaîtront d'ouest en est. La température en plaine sera comprise de nuit comme de jour entre 5 et 10 degrés. Vents du secteur ouest, faibles en plaine, modérés parfois forts en altitude.

Les temples de l'Égypte ancienne

La Société «Bible et archéologie» organise au début de cette année une nouvelle série de quatre conférences consacrées aux temples de l'Égypte, de la Bible et du Proche-Orient. La dernière, qui aura lieu le soir de Vendredi-Saint, présentera Jésus à Jérusalem pendant la semaine sainte.

UN ENSEMBLE DE CROYANCES

Présenté par M. Jacques Favret, M. Paul Tièche brosse un bref tableau de la religion égyptienne et de ses divinités. Dans l'Égypte ancienne, on ne trouve pas de pensée abstraite, mais un ensemble de croyances naïves en un monde créé pour l'homme et à sa mesure. C'est un monde plat et fermé, constitué de bourgades qui ont chacune leur dieu.

Pourquoi ces dieux prennent-ils des formes animales? Si la Lune est assimilée à un ibis, est-ce parce que l'oiseau prend son vol quand elle paraît? Pourquoi le dieu Thot devient-il le babouin, et pourquoi porte-t-il le Soleil? Et pourquoi, sur les monuments, voit-on partout le scarabée poussant devant lui une boule? Parce que cette boule qui contient les œufs symbolise le Soleil et la fécondité.

Dans la mythologie égyptienne, le Soleil occupe une place absolument centrale. Car, chaque jour, sous les yeux des mortels, un miracle s'opère :

le Soleil, roi du monde, se lève à l'orient. Il parcourt glorieusement le ciel, dispensant la joie et fertilisant la nature, puis quand la fatigue le gagne, il descend à l'ouest et se couche, pour retrouver dans l'abîme son énergie intacte. Le Soleil est donc symbole de vie, de mort et de résurrection.

Le Soleil, c'est Amon devenu Amon-Râ, qui trône au-dessus de tous les autres dieux, mais sans les supprimer. C'est seulement durant deux courtes périodes que son culte s'est imposé de manière exclusive sous le nom d'Aton. Il s'agit en particulier de l'époque d'Akhenaton, de Nefertiti et de Toutankhamon, qui a donné naissance à un art splendide et extrêmement raffiné. Mais ensuite les prêtres ont réussi à rétablir la religion officielle.

Si l'on examine le plan des grands temples égyptiens, on constate qu'ils sont divisés en plusieurs parties formant une suite logique. En partant de la cour, on entre dans une première, puis dans une seconde salle hypostyle, de là dans le pronaos et dans le naos. Le culte qui est rendu chaque jour au Soleil a pour but de mimer sa marche. Dans le naos régnait une obscurité complète; portant la barque du Soleil, les prêtres quittaient le naos, et par le pronaos où filtre déjà quelque lumière, gagnent

les salles hypostyles, de mieux en mieux éclairées, pour atteindre la cour illuminée par les rayons du Soleil. Et le soir, c'est la marche inverse.

DES CERÉMONIES
SOMPTUEUSES

Au début de cette intéressante conférence, M. Paul Tièche a fait admirer au public les images des dieux, puis il a montré les temples, Louxor, Karnak et Dendérah. On est frappé par l'immensité de ces colonnes et de ces statues géantes, en regard desquelles les obélisques paraissent presque petits, tant ils sont minces et effilés. A Karnak, il y avait, dit-on, 1700 prêtres, ce qui donne une idée de la somptuosité des cérémonies qui s'y déroulaient.

En fin de conférence, M. Paul Tièche a rappelé que c'était dans ce milieu même, au temps de sa plus haute splendeur, que Moïse avait vécu. C'est là qu'il a passé ses premières années; c'est au contact de cette sagesse qu'il s'est formé. Il est d'autant plus significatif de voir qu'il s'en est dégagé complètement pour obéir au Dieu d'Israël, le Dieu révélé qui refuse d'être représenté par des images de pierre. Il n'en reste pas moins que la sagesse égyptienne garde toute sa valeur, puisqu'elle a servi d'étalon pour mesurer celle du roi Salomon. P.L.B.

Au tribunal de police de Boudry

De notre correspondant :

Le tribunal de police de Boudry a siégé hier sous la présidence de M. Philippe Aubert, assisté de Mme Jacqueline Freiburghaus qui assumait les fonctions de greffier. En lecture du jugement, le tribunal n'a pas retenu contre A.W. le délit de fuite, mais l'a condamné à 30 francs d'amende pour avoir endommagé une camionnette en tentant une manœuvre. M.R., de Boudry, n'a pas versé des sommes dues à l'Office des poursuites. Actuellement il a tout remboursé et ne sera condamné qu'à une amende de 60 fr., assortie de 30 fr. de frais, amende qui sera radiée dans un délai de deux ans.

P.S., de Bevaix, est un amateur de promenades en forêt. Au cours d'une de celles-ci, il «leva» un sanglier et suivit sa trace sur un certain parcours. On lui reproche d'avoir agi de la sorte pour le compte d'un chasseur du même lieu. J.-F.C., qui conteste formellement les faits, n'ayant même pas aperçu l'animal. Les témoignages ne correspondent pas du tout aux déclarations des prévenus. Comme deux autres chasseurs auraient entendu les déclarations mises en doute, ils seront entendus au cours d'une nouvelle audience.

J.-J.A., de Saint-Blaise, a été surpris

La section de Trey mont
du Club jurassien
à Boudry

La section de Trey mont du Club jurassien compte 159 membres et œuvre pour le bien public et le plaisir de ses partisans. Sa situation financière est saine puisque les comptes annuels bouclent par un boni. Elle a siégé récemment à Boudry. Son comité est composé de MM. R. Kaeser, président; E. Courvoisier, vice-président; P. Perrinjacquet, secrétaire; P. Aubé, secrétaire aux verbaux; J.-P. Ravier, caissier; M. Berthoud, archiviste; Ch. Meyer, H. Zimmermann et M. Gauch, assesseurs. Dans son rapport annuel, le président dut rappeler les cinq décès enregistrés au cours de l'année écoulée. Quatre de ces membres avaient 62, 50, 42 et 30 ans de secrétariat. On relève dans ce rapport que les archives ont été démenagées de la ferme Bellevue et se trouvent actuellement au chalet de Trey mont. D'autre part, 11 clubistes ont participé au nettoyage de l'Areuse. Cette année verra enfin l'achèvement des travaux d'aménagement du chalet. Les cotisations devront subir une augmentation et passeront de 15 à 20 fr. par année alors que la part due au comité central ira de 6 fr. 50 à 8 fr. 50.

M. Kaeser fit part à l'assemblée du programme d'activité pour 1975, notamment d'une excursion dans les gorges du Merdasson. Une demande de crédit de 3500 fr. a été présentée pour l'achat d'une vitrine pour exposer les collections d'oiseaux et d'animaux de la section et de cinq tables avec bancs.

M. Jean Küffer fut nommé président d'une commission chargée de réviser les statuts. Deux membres vétérans ont été fêtés pendant l'exercice écoulé. Le vœu a été émis que le nombre des automobilistes qui se rendent à Trey mont fût réduit le plus possible.

Assemblée des travailleurs
des arts graphiques
de Neuchâtel

Une assemblée qualifiée d'exceptionnelle des travailleurs appartenant aux sections neuchâteloises des trois syndicats des arts graphiques (Fédération suisse des typographes, Union suisse des lithographes, Fédération suisse des ouvriers relieurs et cartonniers) a eu lieu mardi à Neuchâtel.

Elle a voté une résolution en rapport avec la fermeture d'une imprimerie de la ville et le «tassement» qui se produit actuellement dans les arts graphiques.

La résolution contient des revendications qui avaient déjà été proposées sur le plan fédéral par la Fédération suisse des typographes à sa partenaire au contrat collectif, la Société suisse des maîtres-imprimeurs.

Etat civil de Neuchâtel

NAISSANCES. — 21 janvier, Szwek, Sonia-Josiane, fille de Stéphane, manœuvre, Neuchâtel, et de Rosaria, née Di Giacomo, 26. Schild, Frédéric, fils de Freddy-Henri, électricien, Cortailod, et de Françoise-Marie, née Martinetti.

MARIN-EPAGNIER

Le camp de ski
de Montana à vécu

Partis le 20 janvier au petit matin, les élèves des écoles primaires et pré-professionnelles de Marin et leurs moniteurs sont rentrés samedi en fin d'après-midi de Montana. Sous la responsabilité de Mme Coulet, organisatrice de ce camp de ski et de M. Eric Kohler, 102 élèves ont vécu ensemble durant six jours sous le même toit, répartis dans des chambres à quatre lits.

La majorité d'entre-eux se sont rendus sur les pentes fortement enneigées, tandis qu'un plus petit nombre est allé à la patinoire et à la piscine couverte. Quelques luges ont également été mises à disposition des enfants. La bonne humeur a continuellement régné au camp, ceci malgré un mauvais départ, puisque le premier jour on dénombra une jambe et un bras cassés chez les élèves, tandis que l'une des préposées au service, Mme Rhigi, se déchira les ligaments en voulant dévaler trop rapidement les pentes pour servir à temps les traditionnelles pâtes de la semaine.

Le bilan est positif, grâce à la bonne entente et au coup de main de chacun. Tous les enfants ont appris à skier, à patiner et à nager. Pour certains ce fut leur première neige et aussi une première en luge et en télécabine.

Avis mortuaires

Réception des ordres : jusqu'à 22 heures

J'ai combattu le bon combat,
J'ai achevé la course, j'ai gardé
la foi. Dès maintenant la couronne
de justice m'est réservée.

II Tim. 4 : 7-8.

Madame et Monsieur Marcel Dewitte,
à Bruxelles;
Monsieur Bernard Dewitte, à Bruxelles;

Madame et Monsieur Marcel Costa, à
Coffrane;
Monsieur Daniel Costa, à Coffrane;
Mademoiselle Fabienne Costa, à Coffrane;

Monsieur et Madame Maurice Hoffmann,
à Grancez-sur-Ourse (France);
Madame veuve Elise Aellen-Hoffmann
et ses enfants, à Chexbres;
Madame Jeanne Hoffmann et ses enfants,
à Yverdon;
Madame et Monsieur André Joly-Hoffmann
et leurs enfants, à Yverdon,
ainsi que les familles parentes et
alliées,

ont la douleur de faire part du décès de

Madame
Marie HOFFMANN
JOLYBORNOT

leur très chère maman, belle-maman,
grand-maman, sœur, belle-sœur, tante,
parente et amie, que Dieu a reprise à
Lui, dans sa 78^{me} année, après une
pénible maladie supportée avec courage
et résignation.

2000 Neuchâtel, le 28 janvier 1975.

Au revoir maman et grand-maman,
tes souffrances sont terminées.

L'inhumation aura lieu à Neuchâtel,
vendredi 31 janvier.

Culte à la chapelle du crématoire, à
10 heures.
Domicile mortuaire : pavillon du
cimetière de Beaugard, Neuchâtel.

Domicile de la famille : Monsieur
Marcel Costa, 2207 Coffrane.

Cet avis tient lieu de lettre de faire part

Madame
Marguerite SCHEIDEGGER

La famille Anne-Marie et Sestilio
Vignoli-Zampini,
restaurant Horticole, Gibraltar 21,
Neuchâtel,
a la douleur de faire part du décès de

Madame
Edwige ZAMPINI

survenu à Perugia, dans sa 70^{me} année,
le 27 janvier 1975.

L'enterrement a eu lieu en Italie, le 28
janvier 1975.

REMERCIEMENTS

Monsieur Eugène ZEHR
et familles

très touchés des nombreuses marques de
sympathie et d'affection reçues lors de
leur grand deuil, prient toutes les per-
sonnes qui les ont entourés de croire à
leurs remerciements sincères.

Montezillon, janvier 1975.

Monsieur
Oswaldo PIAZZINI

remercie toutes les personnes qui ont
pris part à son deuil par leur présence,
leur envoi de fleurs, leurs messages et
leurs dons. Elle leur exprime à toutes sa
profonde gratitude.

Couvet et Le Sentier, janvier 1975.

Monsieur
Pierre TRAVOSTINO
et ses enfants

adressent leurs sentiments de reconnais-
sance à toutes les personnes pour la part
qu'elles ont prise à leur douloureuse
épreuve par leur présence et leurs mes-
sages. Ils les prient de croire à leurs sin-
cères remerciements.

Chézard, janvier 1975.

Mademoiselle
Marguerite SCHEIDEGGER

remercie sincèrement toutes les
personnes qui les ont entourés de leur
présence, de leurs messages et de leurs
envois de fleurs.

2108 Couvet, janvier 1975.

FAN

L'EXPRESS

BULLETIN D'ABONNEMENT

JE M'ABONNE DÈS CE JOUR

* jusqu'à fin mars 1975 pour Fr. 19.—
* jusqu'à fin juin 1975 pour Fr. 43.—
* jusqu'à fin décembre 1975 pour Fr. 90.—

(* soulignez ce qui convient)
Ne pas payer d'avance, nous vous enverrons une carte de
versement.

Nom : _____

Prénom : _____

No et rue : _____

No postal : _____ Localité : _____

Signature : _____

Veuillez retourner ce bulletin sous enveloppe non collée,
affranchie de 15 centimes, à

FAN - L'EXPRESS
Service des abonnements 2001 NEUCHÂTEL

FAN FAN FAN FAN FAN

A NEUCHÂTEL ET DANS LA RÉGION

Agriculteurs et viticulteurs du district réunis au Landeron

L'Union suisse des paysans décidée à se réorganiser pour regagner la confiance

Succession du major Russbach Le chef de la police de sûreté assurera l'intérim

Dans un communiqué publié hier, la chancellerie d'Etat a fait savoir que le Conseil d'Etat, lors de sa séance du 28 janvier, avait nommé en qualité de commandant ad interim de la police cantonale M. Francis Weber, chef de la police de sûreté.

Cette nouvelle, lorsqu'elle a été rendue publique, a pu susciter pas mal d'étonnement dans les milieux non intéressés, car l'on s'accordait généralement à penser que la succession du major Russbach, décédé subitement samedi, serait tout naturellement confiée au capitaine Stoudmann. M. Weber, homme de la terre, préférant passer ses vacances à Areuse à faire les foins plutôt que de « s'exiler » sur la Côte d'Azur, ayant émis il y a quelque temps déjà, pour différentes raisons qu'il serait long d'énumérer ici, le souhait de pouvoir se retirer de la vie active lorsque ses enfants seraient « dehors de la coquille ».

Toujours d'après les mêmes sources, il semblait presque entendu que ce serait le premier lieutenant Perrin, de La Chaux-de-Fonds, anciennement à Neuchâtel, qui serait appelé à remplacer M. Weber. Hier, cependant, en l'absence du conseiller d'Etat Carlos Grosjean, chef du département de police, c'est le conseiller d'Etat René Meylan qui a fait le point sur cette « nomination-surprise ».

IMPASSE

D'après l'ancien chef du gouvernement neuchâtelois, au décès du major Russbach, on s'est trouvé dans une impasse. Il y a quelque temps déjà en effet que les autorités avaient demandé à celui-ci de rempiler. Or, ce décès subit a changé radicalement la situation. En pareille circonstance, la voie hiérarchique exige que ce soit le plus ancien fonctionnaire qui soit appelé à remplacer une personnalité manquante, en l'occurrence M. Weber. Mais celui-ci, comme déjà

expliqué plus haut, ayant souhaité prendre en quelque sorte une retraite anticipée, les autorités neuchâteloises se trouvaient devant un dilemme : fallait-il de but en blanc désigner le successeur du commandant de la police cantonale ou, pour permettre de se retourner, nommer à ce poste un homme capable d'assurer l'intérim sans rancune et de laisser quelque temps plus tard son poste à un autre ? C'est finalement pour la seconde solution que le Conseil d'Etat a opté.

INCERTITUDE

M. Weber d'ailleurs, qui confirme les propos qu'il a tenus récemment, s'est empressé de préciser qu'il n'avait accepté ce mandat que pour un court laps de temps et qu'il ne pouvait encore dire si ce poste irait à l'encontre de ses ambitions ou si au contraire il desservirait les projets d'avenir qu'il avait déjà ébauchés. — Je ne suis pas le Conseil d'Etat, précisait hier soir le chef de la police de sûreté et je ne veux me prononcer avec certitude sur la manière d'agir de celui-ci en cas de déstabilisation de ma part.

Pour le conseiller d'Etat Meylan toutefois, ce secret n'en est pas un de polichinelle : il ne fait aucun doute que jamais M. Weber ne sera le successeur définitif du major Russbach. Mais le Conseil d'Etat a été pris de court. Cependant, dans toute la mesure du possible, la politique cantonale veut que le commandant de la police cantonale soit un Neuchâtelois, à moins bien sûr qu'une personnalité ne soit capable d'assumer ce mandat.

C'est un avis personnel, explique M. Meylan, mais à mon avis la République ne manque pas de telles personnes et a priori la seconde solution est à écarter d'emblée.

De toute manière nous ne tarderons pas à être fixés !

J. NUSSBAUM

Mise en train par le vin d'honneur et la collation offerts par la commune, représentée par M. Maurice Girard, la Société coopérative d'agriculture et de viticulture du district de Neuchâtel, a siégé hier, au château du Landeron, sous la présidence de M. André Schertenleib. Parmi les invités, citons le conseiller d'Etat Jacques Béguin, MM. Bernard Vuille, président cantonal et J.-L. Barrelet.

Qu'avons-nous retenu du rapport présidentiel et de celui du directeur, M. Roger Monnier ? La société n'échappe pas au galop des coûts et des charges, mais les comptes de l'exercice écoulé sont encore favorables, grâce à une gestion prudente et saine. Les moissons, dans le plateau, ont bénéficié du beau temps et la presque totalité des céréales du district ont été récoltées. En revanche, la viticulture et l'agriculture de montagne ont subi d'importants dommages et la culture maraîchère a souffert des conditions atmosphériques de l'automne.

VERS DE NOUVELLES REVENDEMENTS

Une autre constatation : l'adaptation des prix des produits agricoles au 1er mai 1974 a été absorbée par les hausses des produits pétroliers, des intérêts, des taxes postales et des chemins de fer, ce qui oblige les dirigeants de l'Union suisse des paysans (U.S.P.) à formuler de nouvelles revendications.

Un appel a été lancé contre le gaspillage scandaleux du pain, alors que dans le monde des millions d'êtres humains souffrent de la famine.

Fait positif : dans l'Entre-deux-Lacs, 610 ha. de terre sont réservés à l'agriculture et 18 ha, dans l'île, à Cressier, sont alloués à la Société faîtière pour la protection du patrimoine neuchâtelois.

UNE GESTION SAINE

M. Monnier devait montrer que le chiffre d'affaire de l'office commercial (5.114.559 fr. 70) a augmenté de 19 % et que les ventes générales, d'œufs et de pommes de terre se sont élevées respectivement de 11.24 et 2 pour cent. Bref, malgré les diminutions et la stabilisation dans certains secteurs, on n'enregistre aucune diminution de la rentabilité de l'entreprise.

L'avenir ? Les membres ont été invités à faciliter l'activité de l'office en rationalisant leurs commandes et en les passant à temps. Hier aussi, comme à Corcelles l'autre jour, l'accent a été mis sur la revalorisation du travail de la terre et son utilité pour l'ensemble de la société.

L'assemblée a ensuite récompensé des employés fidèles : MM. Clément Frochoux (25 ans d'activité), Giovanni Calcagnile (10 ans) et Campos-José Ruido (cinq ans).

Les divers ont donné lieu à un débat animé, reflétant les préoccupations des paysans : indémision des viticulteurs sinistrés, nécessité de rationaliser la presse paysanne sur le plan romand,

CORCELLES - CORMONDRECHE

Deux blessés : permis saisi

Hier, vers 10 h, un automobiliste de Pesoux, M. Camille Landry, âgé de 57 ans, circulait de Rochefort en direction de Corcelles. Peu avant le garage du Crêt, il perdit le contrôle de son véhicule, traversa la chaussée de droite à gauche pour venir tamponner de plein fouet l'auto conduite par M. Jean-Bernard Huguenin, âgé de 22 ans, de Fleurier qui arrivait en sens inverse. Blessés, les deux conducteurs ont été transportés à l'hôpital de Cadolles. Le permis de M. Landry a été saisi.

UN GROS TRAVAIL

Après un gros travail d'organisation, en septembre 1974, la Fédération suisse de Delta fut créée. En son sein se regroupaient des gens qui voulaient prendre la responsabilité de diriger le delta afin d'éviter que l'office fédéral de l'air ne finisse par l'interdire. Une collaboration fructueuse s'établit donc entre la Fédération et l'O.F.A. On décida aussi de créer une licence de pilote de delta. Mais, pour apprendre aux gens à piloter

charges trop lourdes exigées lors des successions et qui obligent les jeunes agriculteurs à repartir à zéro et à s'endetter, etc.

Le président cantonal, M. Vuille, devait répondre à de nombreuses questions et déplorer la récente initiative prise par la Fédération laitière en faveur de l'organisation « dissidente », souhaitant que l'unité triomphe des divergences actuelles régnant au sein des producteurs.

M. JACQUES BÉGUIN EXPLIQUE

Le conseiller d'Etat Jacques Béguin profita de l'occasion pour exposer les intentions du gouvernement : les dossiers des viticulteurs sinistrés sont examinés et une réponse leur sera faite sous peu.

A propos de l'aménagement du territoire, où en est-on ? Le projet de loi fédérale est contesté et un référendum a abouti. Certes, cette loi a des lacunes,

comprend trop de matières complexes et personne n'a fait le calcul du coût de son application (notamment pour la compensation à attribuer pour les terrains affectés en zone agricole). Aussi, à une époque où le refus est à la mode, le Conseil d'Etat se préoccupe-t-il de mettre sur pied une législation cantonale qui permette de protéger efficacement le vignoble et de maintenir les zones agricoles.

REORGANISATION DE L'USP

La partie administrative fut suivie d'une conférence de M. Gabriel Barillet, du secrétariat de l'USP. Résumons ses propos : le moment est venu de repenser les structures, la tactique et la stratégie de l'USP afin de la régénérer et de lui permettre de regagner la confiance d'une partie de la paysannerie. Une commission ad hoc, composée de 30 membres, s'est attelée à cette tâche. Différentes propositions sont à l'étude et

une décision sera prise rapidement. On espère résoudre la question en élargissant la représentativité de la base au sein des organes de décision, en améliorant l'information dans les deux sens et en fournissant, peut-être des prestations qui permettraient d'assurer le financement de l'organisation.

Le conférencier a insisté sur ce fait : la paysannerie suisse ne constitue que 6 % de la population active, ce qui doit l'inciter à renforcer son organisation faîtière pour mieux défendre ses intérêts.

Bref, une assemblée de plus qui a témoigné de la vitalité de l'agriculture neuchâteloise et de sa volonté de surmonter certaines difficultés pour permettre aux jeunes de prendre la relève dans les meilleures conditions possibles.

Enfin, tout le monde se retrouva au repas traditionnel pour oublier les soucis quotidiens et vivre un moment de détente. J.P.

Un radio-électricien de Cortaillod a fabriqué un orgue électronique

Hervé Andrey est radio-électricien à Cortaillod. Rien à première vue ne semble le distinguer des gens de son métier, si ce n'est la passion exclusive qu'il porte à l'électronique.

C'est son métier, précise-t-il, mais c'est malheureusement aussi mon « hobby ».

Cependant en dépit du « malheureusement », il ne semble guère le regretter. Durant ses heures de loisir, Hervé Andrey a construit un orgue électronique aux possibilités musicales si étendues qu'il n'existe rien de comparable sur le marché. Il peut, à volonté, imiter le violon, le piano, la flûte, la guitare hawaïenne, la batterie pour ne citer que quelques instruments. Il est même le seul en Suisse, à avoir reproduit électroniquement les intonations humaines. Il peut faire surgir de ses claviers les « voix » de Mireille Mathieu ou de la Callas.

Hervé Andrey est passionné de musique, bien qu'il ne sache ni la lire ni l'écrire ! Avec son orgue, il se produit en différents endroits. On l'a entendu, l'année passée, à Radio-hôpital. On l'a vu animer des soirées au Val-de-Ruz, à Saint-Blaise, à la Brévine. Seul Cortaillod le boude, nul n'étant prophète en son pays.

Les gens ne croient pas à mon orgue, explique-t-il. Ils pensent que j'y ai caché une cassette enregistreuse, que j'ai un truc.

Et pourtant Hervé Andrey ne se targue d'aucun pouvoir mystérieux : il ne tord ni les clés, ni les cuillères, seulement les sons ! Et ce n'est pas si facile que cela.

L'ELECTRONIQUE

Comment se présente un orgue électronique ? Extérieurement, il se compose de trois claviers superposés sur lesquels s'alignent des touches blanches et noires. Hervé Andrey a bien voulu « démontrer » son orgue et en expliquer les mystères.

La fabrication d'un orgue repose sur quelques lois physiques qu'il est bon de connaître. Ainsi le public ignore-t-il trop souvent qu'il est environné de fréquences : le klaxon de l'auto, le son musical qui se déclenche quand on décroche le téléphone, etc...

Si on dédouble une haute fréquence sur un orgue, on obtient l'octave plus bas. En répétant huit fois l'opération, on aura les huit octaves désirées sur le clavier et 96 tons (une octave en comprenant douze, demi-tons compris). Le son électronique est produit au moyen d'une bobine ou oscillateur, d'un transistor et d'un condensateur de différentes valeurs. Les fréquences sont entretenues en permanence et servent à toutes les reproductions de sons, à l'exception de

celle de la batterie. Pour imiter la batterie, l'oscillateur est préparé et ne fonctionnera que si on lui donne une impulsion.

Les bruits du tambour, de la grosse caisse, du banjo ne sont différents que par leur résonance. On distingue deux sortes de sons : ceux prolongés électriquement ou sustain et les sons secs.

ACCORDS FILTRÉS

On passe les accords obtenus dans des filtres. Il faut savoir, au préalable, que les sons riches en harmonique sont déplaçants à l'oreille. Les sons sont agréables lorsqu'ils nous parviennent sous forme de sinus, sous forme carrée ou en dents de scie.

Les sons du violon, de la flûte, du piano sont réalisés par synthèse, c'est-à-dire en mélangeant plusieurs octaves dosées judicieusement. L'imitation d'un instrument dépend de l'attaque de la note. Si le départ de la note est bref, on obtient l'imitation de la trompette, s'il est lent, celle du violon.

Le départ du son est ainsi primordial. On appelle cela la percussion à laquelle s'oppose la contraction. A ce sujet, Hervé Andrey donne un exemple étonnant. Sait-on par exemple qu'un disque d'orgue d'église que l'on passe à rebours diffuse de l'accordéon ?

On peut aussi modifier les nuances grâce aux vibratos qui reproduisent le style personnel de l'exécutant.

On peut aussi susciter des effets en variant simplement la vitesse du son. Chacun connaît, pour l'avoir entendu, l'effet Doppler : le bruit prolongé de la sirène de l'ambulance. Cet effet est très utilisé dans les orgues. Lent, il reproduit

l'orgue d'église proprement dit ; truffé de trémolos, il sert à des effets de jazz.

Un orgue se fabrique en cinq ou six phases. D'abord mettre en place le générateur de sons (oscillateur, transistor, condensateur) puis on peut construire le clavier. Pour la mise en forme de sons, il faut préparer les filtres. Les sons répétés le peuvent se présenter sous forme carrée, en dents de scie ou en sinus. Dans la quatrième phase, on prépare les attaques de la note : percussion, vibrato, ondulations, etc... Parmi les effets qu'on peut obtenir, il faut signaler l'effet de Hall. En passant un son entre deux ressorts et en le recueillant à un bout, on donne l'impression que les sons sont diffusés dans une salle ou une église. Enfin on met en place le pédalier. On compte trente pédales pour un orgue polyphonique, douze pour un monodique (celui où on ne dispose que d'une seule note sur le pédalier).

Il ne faut pas oublier, pour finir, l'amplificateur d'où sortent sons et effets. On dirait une recette de cuisine, mais il ne faut cependant pas trop s'y fier !

L'orgue d'Hervé Andrey comprend un dispositif en plus de tout cela qui permet de jouer dans toutes les tonalités. Les accords fonctionnent en même temps que la batterie et rythment le morceau désiré, à n'importe quelle vitesse. Cette batterie électronique a des reprises automatiques au moment où on le désire et joue en solo.

Sous les doigts agiles d'Hervé Andrey, l'électronique est plus qu'une technique apprise, c'est un art où l'ingéniosité le dispute à l'habileté manuelle. R.Wé.



Hervé Andrey devant « son » orgue, dont on imagine la complexité en voyant, sur la droite de la photo, une partie du mécanisme. (Avipress J.-P. Baillod)

De jeunes peintres anglais à l'atelier de l'Ecluse

Le petit atelier de l'Ecluse présente, actuellement, une exposition de jeunes peintres anglais, intéressante à plus d'un titre.

Il faut relever le choix judicieux des organisateurs de l'exposition car tous ces peintres participent d'une même communauté d'esprit. Tous recherchent, dans leurs tableaux, l'élément décoratif, à l'exception peut-être d'Hartwell qui se rapproche davantage de la tendance « intellectuelle ».

Mason, un des lauréats du Prix de Rome, a travaillé longtemps aux Etats-Unis. Ses tableaux procèdent d'une longue et laborieuse technique. Il met au service de sa création divers procédés : la photographie sur laquelle il découpe certains éléments, la superposition de photos, le découpage, etc...

On reconnaît, dans ses tableaux, une fenêtre ou une belle colonne torsadée, entourée de mille objets hétéroclites mais qui s'organisent habilement autour des éléments centraux. L'ensemble attire par une grande beauté visuelle. Dunston, lui, a travaillé pour Antonioni. Ses dessins à l'encre forment de petits cubes noirs et blancs en perspective donnant ainsi l'illusion de grandes cages. L'élément décoratif y est aussi très impor-

tant et ses dessins sont plaisants à l'œil. Les eaux-fortes d'Hartwell sont beaucoup plus intellectuelles. Il essaie de démonter le mécanisme du cerveau humain, et a entrepris de rendre audible le visuel. Ainsi de cette conversation entre deux hommes dont on distingue la silhouette floue derrière une vitre sur laquelle est dessinée une sorte de fibre, semblable à un idéogramme.

Mitchell est un peintre noir. L'unité des fonds et ses eaux-fortes est illuminée par des objets blancs ou clairs qui frappent comme autant de larmes dans un désert nocturne.

Nagaoka, le Japonais, fait aujourd'hui carrière en Allemagne. Sa technique est empreinte d'orientalisme. Les couleurs de ses eaux-fortes rappellent celles des estampes. Sur ces beaux fonds unis, se détachent des objets de forme géométrique qui appellent l'idée de dépeuplement. Ces tableaux donnent finalement une impression de très grande froideur.

Ces jeunes peintres auxquels il faut ajouter Mme Weibendoerfer dont les eaux-fortes se rapprochent des impressionnistes, forment un ensemble harmonieux, dans un décor simple.

R.Wé.

Le vol delta est entré dans l'ère « raisonnable »

Depuis quelque temps, l'homme a trouvé le moyen de réaliser un vieux rêve : voler presque sans contraintes. En effet, dans les années 1948-1950, un ingénieur de la NASA, M. Rogallo avait mis au point des voilures en forme de delta. Ces engins étaient prévus, à l'origine, pour poser en douceur du gros matériel, notamment les futures capsules spatiales. Mais, devant un certain nombre de difficultés, on abandonna le projet. Plusieurs années s'écoulèrent puis, intéressés par les possibilités de ces voilures delta, des hommes mirent au point un engin capable d'emporter un individu. C'est ainsi que l'on vit, dès 1973, des gens s'élever du haut des montagnes pour rejoindre la plaine au terme d'un vol quasiment sans contraintes. Le vieux rêve d'Icare était presque réalisé.

DÉS ACCIDENTS

Mais tout cela n'alla pas sans heurts. Si quelques pilotes de delta avaient, par une formation aéronautique complète, de bonnes connaissances des mécaniques de vol et des vents, de nombreux autres commirent de graves erreurs et cela provoqua des accidents parfois mortels. Néanmoins, dans tous les pays, de plus

en plus de gens s'intéressèrent à ce nouveau sport.

Dans la région, ce n'est que vers la fin de 1973 que les premiers vols delta furent entrepris. Voyant cela, M. Jacques Perret, de Bevaix, qui est aussi pilote d'avions, décida de se lancer dans l'étude de cette discipline. C'est ainsi que, au début de 1974, il alla suivre un cours de vol delta à La Plagne en France. Comme il s'intéressait aux ailes, il en est devenu l'un des importateurs. Mais, avant de confier un appareil à un client, M. Perret sentit qu'il fallait aussi que ce dernier connaisse un certain nombre de choses dans le domaine aéronautique.

UNE PETITE ÉCOLE

Dès lors, M. Perret emmena ses « élèves » sur le terrain et les guida pour leurs premiers vols. Sur place, il leur donnait des explications théoriques. Mais, il se rendit vite compte que cela

n'était pas suffisant. Entretemps, un certain nombre d'amateurs de delta se réunissaient. Un jour, ils décidèrent de créer une fédération suisse et de se mettre en contact avec l'Office fédéral de l'air afin de réglementer ces vols car on ne pouvait plus laisser impunément les gens prendre des risques. M. Perret s'intéressa à cette fédération et adhéra à ses idées.

UN GROS TRAVAIL

Après un gros travail d'organisation, en septembre 1974, la Fédération suisse de Delta fut créée. En son sein se regroupaient des gens qui voulaient prendre la responsabilité de diriger le delta afin d'éviter que l'office fédéral de l'air ne finisse par l'interdire. Une collaboration fructueuse s'établit donc entre la Fédération et l'O.F.A. On décida aussi de créer une licence de pilote de delta. Mais, pour apprendre aux gens à piloter

des deltas convenablement, il faut des instructeurs !

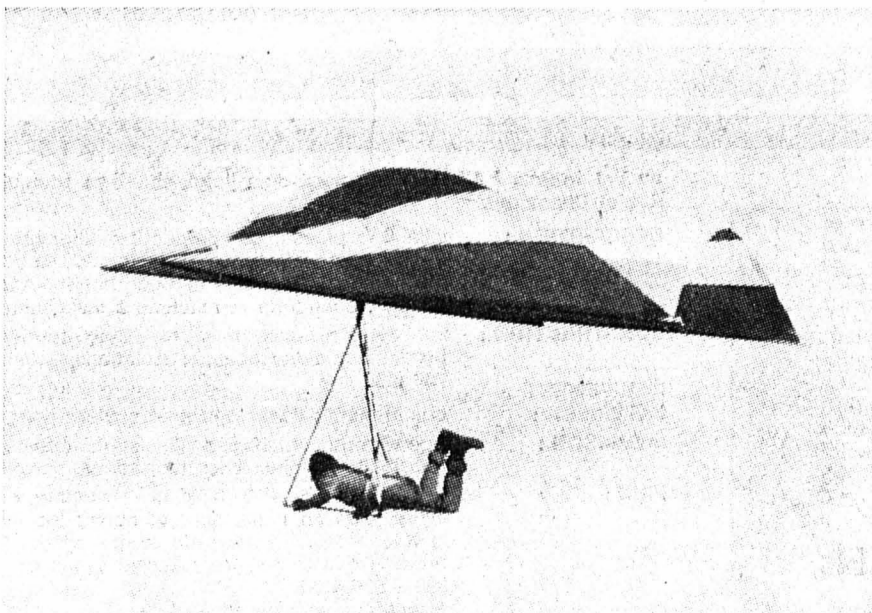
Ces instructeurs, ils sont formés et reconnus officiellement par l'Office fédéral de l'air depuis le week-end dernier. En effet, aux Diablerets, avaient lieu les examens pour instructeurs de vol delta. Sur 26 candidats 22 réussirent leur brevet. Dès lors, cela permet à la fédération d'édictier, toujours avec l'accord de l'O.F.A., un règlement pour le vol delta ainsi qu'une licence de pilote qu'il faudra posséder pour pouvoir voler par ses propres moyens. Des écoles seront ouvertes, tels les aérodromes, pour les apprentis-pilotes, un peu partout dans le pays.

COMMENT OBTENIR UNE LICENCE ?

Pour obtenir une licence de vol delta, il suffit de s'inscrire à une école. (Il en existe une dans la région). La licence est partagée en trois degrés successifs. Au premier degré le candidat doit apprendre à connaître son appareil, doit faire des exercices préliminaires au sol, des vols rectilignes jusqu'à environ 50 m. de dénivellation. Au deuxième degré, il apprendra les virages légers (S), les virages avec changement de direction de 45 degrés et 90 degrés et les atterrissages de précision. Enfin, le troisième degré est consacré aux premiers grands vols avec une dénivellation de 200 m. environ.

D'autre part, il devra étudier certaines disciplines théoriques, notamment l'aérodynamique et la mécanique de vol, la météorologie, les vents, les turbulences, les phénomènes dangereux, les prescriptions (légalisation) et enfin la pratique du vol. Le premier cours théorique a été écrit par M. Perret. Lorsque le candidat est prêt, il peut se présenter à l'examen de licence. S'il réussit son examen, il sera considéré comme libre d'entreprendre des vols seul.

C'est donc grâce aux efforts de quelques hommes que le vol delta est entré dans son ère « raisonnable » car à l'instar de tous les sports aéronautiques, il ne suffit pas d'être un casse-cou pour faire un bon pilote. E. O.-G.



Désormais, pour s'élever tel un oiseau, il faudra être en possession d'une licence (Archives)

LE BON TUYAU
POUR LES POTS D'ÉCHAPPEMENT

Prix et service imbattables
Plus de 250 pots en stock

PNEUS NOBS S.A.
Saars 14 - Tél. 25 23 30

MONTAGE RAPIDE

Deux mille enseignants à Neuchâtel cet été : un problème d'hébergement

Deux mille enseignants venus de toute la Suisse séjourneront cet été à Neuchâtel. Ils participeront au 84me cours normal que la Société suisse de travaux manuels et de réforme scolaire organise chaque année en une ville différente.

Les cours, au nombre de 104, s'étendront sur une, deux, trois ou quatre semaines, et 72 d'entre eux sont destinés aux Suisses alémaniques, tandis que 32 sont réservés aux Romands.

Depuis plusieurs semaines déjà sinon quelques mois, trois personnes se sont attelées, en plus de leur activité professionnelle, à l'organisation extrêmement complexe et méticuleuse de cette importante réunion d'enseignants soucieux de toujours perfectionner leur bagage pédagogique durant leurs vacances estivales. MM. Ph. Zutter, directeur-adjoint

des écoles secondaires préprofessionnelles de Neuchâtel, Houriet, maître de sports et G. Pozzetto, instituteur, formant le comité de direction, ont en collaboration avec M. P. Perret, inspecteur d'école vice-président romand de ladite société, entrepris cette lourde tâche d'organiser à Neuchâtel — ce sera la quatrième fois après 1900, 1933 et 1956, la société ayant été fondée en 1884 à Bâle — ces cours et l'on pense bien que le simple problème de l'hébergement de ces nombreux enseignants du degré primaire et secondaire à Neuchâtel et aux environs n'est pas le moindre !

Pour l'heure, c'est ce qui préoccupe le plus les courageux organisateurs de cette réunion pédagogique qui aura lieu du 14 juillet au 9 août et dont nous reparlerons.

DÈS AUJOURD'HUI UNE CASSETTE GRATUITE Pour commencer à parler l'anglais, l'allemand et l'italien

Sur la base de données élaborées par un cerveau électronique et après de longues recherches, un nouveau cours a été mis au point : il permet de commencer à parler une langue en un jour. L'Institut International Linguaphone a investi une forte somme pour la promotion et la diffusion gratuite, à travers ses 60 filiales dans le monde entier, d'une cassette d'un disque d'essai en trois langues : anglais, italien et allemand. Les lecteurs pourront ainsi expérimenter chez eux, sans frais ni obligation d'aucune sorte, cette méthode exceptionnelle. Ils pourront aussi choisir librement la cassette ou le disque selon le moyen de reproduction dont ils disposent. Vous pourrez trouver des détails

supplémentaires dans la brochure qui vous sera envoyée sur demande et qui contient toutes les instructions pour l'emploi de la cassette ou du disque, en écrivant à l'Institut Linguaphone, Dép. FAN 1.75 pl. Longemalle 16, 1211 Genève 3 en spécifiant si vous désirez la cassette ou le disque et en joignant à votre demande 50 c. pour les frais d'expédition. Avec la cassette ou le disque — gratuits et sans obligation d'aucune sorte, nous le répétons — n'importe qui peut découvrir cette méthode pour augmenter ses connaissances, améliorer sa carrière et accroître ses bénéfices. Il faut profiter aujourd'hui même de cette opportunité offerte par la technique moderne.

AVIS OFFICIELS

MISE À BAN

Avec l'autorisation du président du tribunal du district de Boudry, Etienne Maye met à BAN les immeubles, vergers, prés, champs et parc à moutons sis sur les articles Nos 2984, 2986, 3064, 3156, 3190, 4284, 4605 5367 5371 et 5373 du cadastre de Bevaix et les articles Nos 435 et 3155 du cadastre de Cortaillod au lieu-dit La Tuillière.

Défense formelle et juridique est faite à toute personne non autorisée de pénétrer, de traverser ou de stationner un véhicule à moteur sur cette propriété. Les parents sont responsables de leurs enfants.

Les contrevenants seront poursuivis, conformément à la loi. Colombier, le 21 janvier 1975.

Mise à ban autorisée.
Boudry, le 22 janvier 1975.

Etienne MAYE.

Le président du tribunal :
Ph. AUBERT.

IMMEUBLES

A vendre

à Peseux, dans petit ensemble résidentiel conçu spécialement pour préserver l'intimité de chaque appartement : appartement-villa avec deux terrasses (jardin) privées et deux places de parc, cuisine agencée tout confort, deux salles d'eau, finitions intérieures soignées, comprenant 5 pièces, dont un séjour de 50 m², boisé et vitré sur trois côtés.

Vue panoramique. Hypothèque à disposition. Demi-lods.
Tél. (038) 24 06 14.

A vendre

villas à Peseux

situation exceptionnelle. S'adresser à M. Yves Hulin, Tél. (038) 31 74 64.

Baux à louer

en vente au bureau du journal

A VENDRE A SAVAGNIER

sous le collège, à 10 minutes de voiture de Neuchâtel, nos appartements spacieux et confortables, à des prix imbattables :

3 pièces (80 m²)
à partir de Fr. 99.000.—
4 pièces (94 m²)
à partir de Fr. 131.000.—

Financement assuré

En plus de l'équipement traditionnel, chaque appartement dispose d'une grande cave, d'un galetas et d'un coin de jardin potager.

Hypothèques

70 %

Renseignements

et visite



MICHEL TURIN S.A.
Gestion commerciale et immobilière
Chs-Perrier 3, 2074 Marin
Tél. (038) 33 20 65.



PROCOM NEUCHÂTEL SA
Promotion commerciale et immobilière
Seyon 10 - Tél. 038 24 27 77
2000 Neuchâtel

A vendre à Peseux dans immeuble neuf

appartements de 5 pièces dès Fr. 254.000.—
appartements de 3 pièces dès Fr. 217.000.—
appartements de 3 pièces dès Fr. 177.000.—
appartements de 2 pièces dès Fr. 119.000.—
appartement de 1 pièce dès Fr. 93.500.—
garages individuels à Fr. 20.000.—
Hypothèques à disposition. Téléphonez pendant les heures de bureau à Touraine S.A., Saint-Blaise, (038) 33 55 55.

A vendre, à Prêles,

terrain à bâtir équipé

dans zone de maisons de week-end.
Prix : Fr. 26.— le m².

Renseignements sous chiffre 80-55309, Aux Annonces Suisses S.A., 2501 Bienne.

A LOUER

A louer à Marin - Saint-Blaise, pour le 24 février 1975,

appartement 2 pièces

Prix : Fr. 425.— + charges.

grand studio meublé

Prix : Fr. 395.— + charges.

Fiduciaire Robert & Bregnard S.A.
fbg du Lac 2
2000 Neuchâtel. Tél. 24 17 17.

En bordure de forêt, avec vue étendue, à louer à HAUTERIVE pour février ou date à convenir

splendides appartements de 5 pièces

grand confort. Cheminée de salon et machine à laver la vaisselle. Situation très tranquille en dehors de la circulation, à proximité des transports publics.

Loyer : Fr. 890.— par mois plus charges.

S'adresser à Fiduciaire J.-P. Erard, Neuchâtel.
Tél. (038) 24 37 91.

ÉCRITEAUX en vente au bureau du journal

GECOGECOGECO

UN PLACEMENT SUR A VENDRE IMMEUBLE LOCATIF

Situation : La Chaux-de-Fonds.

Location : Tous les appartements loués.

Loyers : Fr. 112.— la pièce.

Commodités : Tout confort - construction 1964.

Rendement brut : 7,33 %

Fonds propres : Fr. 1.860.000.—

Immeuble de très bonne qualité - Excellente affaire - vente par cession de l'entier du capital social. Pour traiter : GECO S.A.

Succursale de La Chaux-de-Fonds,

Jaquet-Droz 58, tél. (039) 22 11 14 - 15

Télex 35.524

Autres bureaux à Lausanne - Neuchâtel - Aigle.

GECOGECOGECO

Résidence LES VIGNOLANTS Montuz

Chemin des Vignolants, par route de Champréveyres

Voulez-vous devenir propriétaire d'un appartement à NEUCHÂTEL Patria Vie Bâle, construit pour vous à des prix favorables

Avant d'acheter un appartement, il est nécessaire de contrôler soigneusement la qualité générale de la construction, plus particulièrement l'efficacité des isolations thermiques et phoniques.

Il importe aussi de comparer la disposition des pièces et leur grandeur ; de connaître l'équipement général des cuisines et salles de bains. Sans oublier la situation et l'ensoleillement. Enfin, compte tenu de tous ces éléments, il s'agit de comparer les prix. Vous pouvez par exemple acquérir un appartement de 4 1/2 pièces dès Fr. 184.000.— ou un appartement de 3 1/2 pièces dès Fr. 164.000.—.

FINANCEMENT ASSURÉ A 75 %

Pour tous les renseignements complémentaires

ENTREPRISE S. FACCHINETTI S.A.

Gouttes-d'Or 78, 2000 Neuchâtel.

Téléphone (038) 25 30 23.

BON POUR UNE DOCUMENTATION GRATUITE :

Nom : Prénom : Adresse :

Lieu : Tél : Signature :

VISITE DE L'APPARTEMENT PILOTE
OUVERTE AU PUBLIC
JEUDI 30 JANVIER 1975, de 20 h à 21 h 30
ou sur rendez-vous.



ÉTUDE WAVRE

SERVICE IMMOBILIER
Tél. 25 10 64

A LOUER

Appartements

NEUCHÂTEL

Rue du Seyon : 1 chambre + cuisinette pour entrée immédiate ou date à convenir. Chauffage général.

LE LANDERON

Bel appartement de 2 chambres tout confort, cuisine agencée, place de parc. Pour entrée immédiate ou pour date à convenir.

CORNAUX

Au nord du village, dans immeuble en construction (situation tranquille), très beaux appartements de 3 et 4 chambres, tout confort, cuisines agencées. Garages et places de parc. Entrée en jouissance : 24 mai - 24 juin.

BOUDRY

Bel appartement spacieux de 2 1/2 chambres, tout confort, cuisine agencée. Place de parc couverte. Pour le 24 mars.

A VENDRE

Locatifs

PESEUX

Rue de Corcelles : villa locative de 3 logements de 2 et 4 chambres. Garage. Jardins de 600 m². Un appartement de 4 chambres est disponible.

Hôtel Du Peyrou 2000 Neuchâtel

A louer à Neuchâtel, magnifique situation,

appartements confort

pour 24 février 1975.
1 pièce Fr. 325.—
pour 24 mars 1975
3 1/2 pièces Fr. 618.—
charges comprises
Gérance Bruno Müller
Temple-Neuf 4, Neuchâtel.
Tél. 24 42 40.

A louer, au centre de Neuchâtel, appartement 3 pièces à l'usage de

BUREAUX

Loyer mensuel : Fr. 390.—, charges comprises.
Tél. 24 42 40.

A louer à Boudry, fbg Ph.-Suchard 26, pour le 24 mars 1975,

appartement 5 1/2 pièces

tout confort, 12^me niveau, loyer mensuel : 795 fr., charges comprises.

S'adresser à :
Etude Fr. Cartier,
Concert 6, 2001 Neuchâtel.
Tél. 25 12 55.

Près du centre

local avec vitrines

50 m², eau courante.
Prix de location : Fr. 265.—
Téléphoner l'après-midi au 24 30 65.

A louer, à Cortaillod-village :

appartement 3 1/2 pièces

tout confort, cuisine équipée, loyer : 515 fr. + charges, libre tout de suite.

appartement 2 pièces

tout confort, cuisine équipée, loyer 360 fr. + charges, libre dès le 1^{er} février 1975 ;

à Neuchâtel,

appartement 4 1/2 pièces

tout confort, cuisine équipée, lave-vaisselle, loyer dès 775 fr. plus charges ; éventuellement garage, libre tout de suite ou pour date à convenir.

S'adresser à Cretegnay & Cie,
fbg du Lac 43, Neuchâtel,
tél. 25 69 21.

A louer à Cressier (à 10 minutes de Neuchâtel, dans zone de verdure), libre immédiatement ou à convenir.

APPARTEMENTS

tout confort, cuisine agencée, lave-vaisselle, tapis, balcon, garage, antenne collective (Dôle, Bantiger, Tessin, France II), etc.

2 1/2 pièces Fr. 430.— + charges 70.—
3 1/2 pièces Fr. 550.— + charges 80.—
4 1/2 pièces Fr. 650.— + charges 90.—

Pour tous renseignements ou visite, veuillez vous adresser à U. Schmutz, Fleurier, tél. 61 33 33, demander M. Bossy.

HAUTERIVE

A louer, pour fin mars, au quartier de la Marnière, des

garages

dans garage souterrain.

Loyer : Fr. 70.—

S'adresser à l'Etude Jacques Ribaux, Neuchâtel, Tél. (038) 24 67 41.

CORTAILLOD

A louer pour fin mars, à Pré-Gaillard,

studio

non meublé

tout confort.

Loyer, charges non comprises : Fr. 250.—

S'adresser à l'Etude Jacques Ribaux, Neuchâtel, Tél. (038) 24 67 41.

A louer, rue Louis-Favre 6, 2^me,

magnifique

5 pièces

tout confort, pour appartement, bureau ou étude.

S'adresser à M. A. Christen, Louis-Favre 6, Neuchâtel. Tél. 25 41 32.

A louer à La Coudre

bel appartement

2 1/2 pièces, 73 m², cuisine agencée, grand balcon.

Loyer avec charges : Fr. 520.— par mois.

Tél. (039) 23 02 47.

A LOUER pour le 1^{er} avril, quartier gare, université,

1 studio meublé

confort, loyer mensuel avec charges 360 fr.

Pour traiter et visiter :
Etude Claude-Edouard Bétrix,
notaire, 2017 Boudry.
Tél. 42 22 52.

BOUDRY, A louer, au quartier des Adozz, pour fin mars :

appartement de 2 pièces studio non meublé

tout confort. Loyers : Fr. 275.— et Fr. 225.— charges non comprises.

S'adresser à l'Etude Jacques Ribaux, Neuchâtel. Tél. (038) 24 67 41.

LE LANDERON, A louer, pour fin mars au bord du lac,

APPARTEMENT de 2 1/2 pièces

tout confort. Loyer : Fr. 405.— charges non comprises.

S'adresser à l'Etude Jacques Ribaux, Neuchâtel. Tél. (038) 24 67 41.

FIDIMMOBIL

AGENCE IMMOBILIÈRE ET COMMERCIALES S.A.

GÉRANCES

A louer

A la rue de Champréveyres 1, Neuchâtel

1 magnifique appartement de 6 pièces comprenant tout le confort moderne, cuisine agencée. Loyer Fr. 942.—

2 magnifiques appartements de 4 pièces libre dès le 1^{er} avril 1975.

Loyer à partir de Fr. 670.—

Places de parc intérieures Fr. 65.—

Rue des Parcs 42, Neuchâtel

appartement de 4 1/2 pièces, cuisine agencée avec cuisinière électrique et frigidaire. Loyer Fr. 811.—

Places de parc intérieures Fr. 70.—

Rue des Parcs 42 a, Neuchâtel

1 appartement de 3 pièces, libre dès le 1^{er} avril. Loyer Fr. 642.—

Chemin du Petit-Pontarlier 15, Neuchâtel

1 studio, libre dès le 1^{er} avril.

Loyer Fr. 324.—

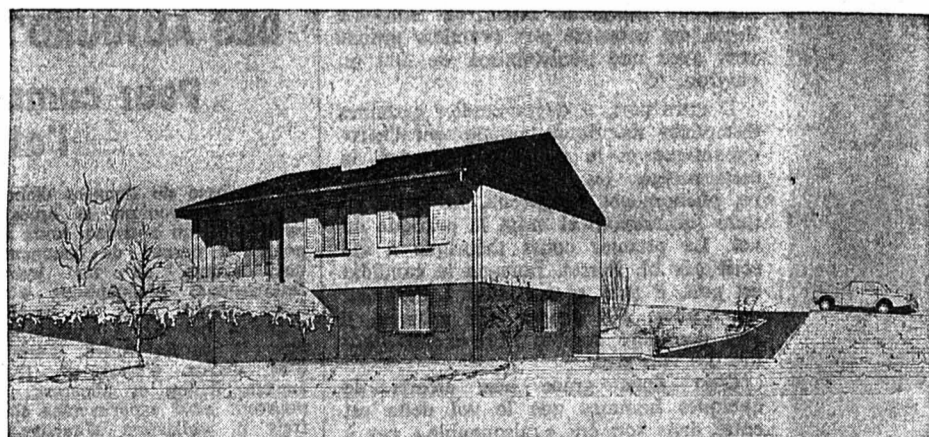
Rue du Verger 9, Colombier

appartement de 2 pièces, cuisine agencée, libre tout de suite ou pour date à convenir. Loyer Fr. 427.—

Ces prix s'entendent charges comprises

(Lire la suite des annonces classées en page 6)

A vendre 4 villas indépendantes



au Val-de-Ruz, à Chézard, au nord du village, situation tranquille et très ensoleillée, vue sur le Val-de-Ruz et Chaumont.

DESCRIPTION :

villa 6 1/2 pièces, comprenant : 4 chambres à coucher, séjour et salle à manger de 35 m² ayant cheminée de salon, cuisine agencée, salle de bains et W.-C., douche séparée et W.-C., halls (surface habitable de 140 m²).

CONSTRUCTION :

sur deux niveaux, avec matériaux traditionnels éprouvés, chauffage au mazout et production d'eau chaude, isolations phonique et thermique très soignées. Cube SIA 750 m³.

ÉQUIPEMENT

EXTÉRIEUR :

LIVRAISON :

comprendant : accès, murs de soutènement, talutage des surfaces à engazonner.

une villa fin avril 1975, 3 villas septembre 1975.

Possibilité de choisir les tapisseries, carrelages et revêtements des sols.

PRIX :

de Fr. 300.000.— à 320.000.— Aucune dépense supplémentaire, car outre la villa livrée, clés en main, sont compris : les introductions d'eau, d'électricité, les égouts, le téléphone ; les murs de soutènement ; l'accès à la maison et au garage ; le remblayage des terres, les taxes et droits de raccordement ; le terrain d'une surface de 850 à 950 m².

Hypothèques assurées à 70 %.

Possibilités de visiter des villas semblables complètement terminées.

Pour renseignements et visites, s'adresser à Marcac ci S.A., Brévards 4, Neuchâtel, tél. 25 14 79.

JOURS DE BEAUTÉ

Biotherm

Produits de soins
à base de Plancton Thermal
de Mollitg-les-Bains



Vendredi 31 janvier
samedi 1er février

Une spécialiste BIOTHERM se trouvera dans
notre magasin. Elle vous présentera
cette gamme de produits naturels
pour les soins du corps et du
visage et vous remettra
gracieusement un
précieux coffret d'échantillons

Pharmacie **J. ETIENNE**

Portes-Rouges 141
Facilité de parking

Tél. (038) 25 68 78

LITERIE

Lits douxes - lits-couches - duvets
oreillers - couvertures - couvre-
lits - jetés, etc.

MATELAS

Nous ne vous offrons que les meilleures marques
suisses : SUPERBA - RESSORTA, etc.
Toujours les plus bas prix la bonne qualité reste
la meilleure réclame.

Benoit

TAPIS — MEUBLES — RIDEAUX
Maillefer 25 - NEUCHÂTEL - Tél. 25 34 69

IMPORTANTE BAISSÉ:

Dernière semaine

Grand arrivage de cailles

d'élevage
plumées, vidées ou non vidées.

1 pièce : Fr. 2.—
4 pièces : Fr. 7.20

LEHNHERR frères

le magasin spécialisé gros et détail
NEUCHÂTEL - Rue Fleury 7 - Tél. (038) 25 30 92
FERMETURE HEBDOMADAIRE : LE LUNDI



Je m'intéresse à de plus
amples renseignements
sur vos conditions de ven-
te :

Nom : _____
Prénom : _____
Adresse : _____
Tél. : _____ Heure de préférence : _____

TÉLÉCOLOR

Rue Haute 6 - COLOMBIER
Tél. (038) 41 11 21

Bon de reprise

Fr. **650.-**

PHILIPS COULEUR X26 K223

Nous reprenons votre ancien
poste noir et blanc à Fr. 650.—
quel que soit son état, à l'achat
d'un

TÉLÉVISEUR COULEUR
GRAND ÉCRAN
PHILIPS X 26 K 223

L'annonce
reflet vivant
du marché

Prix MIGROS

toujours
plus
appréciés



GIGOT D'AGNEAU

frais, avec os, les 100 g

155

TRANCHES DE VEAU

les 100 g

3.-

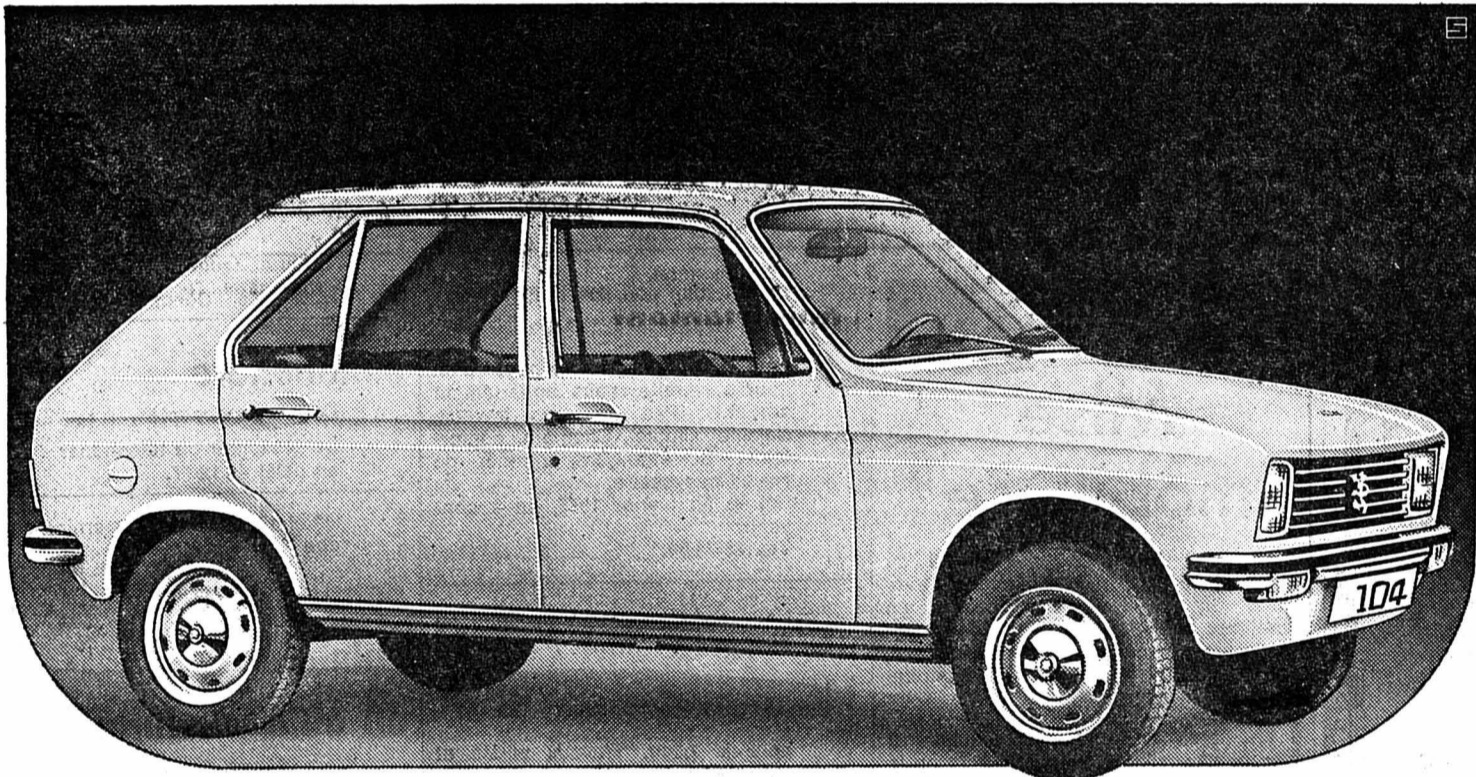
Dans tous nos magasins, au rayon traiteur:

Terrine de foie de volaille

le gobelet de 150 g

165

au détail, les 100 g = 1.10



Vous souhaitez une petite voiture confortable et sûre.

Une petite voiture à quatre portes, spacieuse, aux
larges sièges anatomiques. Vous souhaitez une
direction précise, des freins efficaces, une carrosse-
rie de sécurité, en un mot la voiture idéale:
la Peugeot 104.

Vous désirez une petite voiture qui vous fera plaisir,

parce qu'elle est souple, maniable, nerveuse, facile
à piloter en ville et en montagne. Sobre, écono-
mique, donc une voiture pour que les taxes et
assurances ne grignotent ni votre plaisir ni votre
budget: une voiture telle que
la Peugeot 104.

Votre nouvelle voiture doit être robuste, construite pour durer.

Son moteur en aluminium souple et puissant, avec
arbre à cames en tête est conçu pour les régimes
élevés. Vilebrequin à 5 paliers sans vibrations. Une
voiture faite pour rouler longtemps, longtemps,
longtemps. Comme toute Peugeot:
la Peugeot 104.

Vous préférez une voiture tout équipée sans supplément à payer.

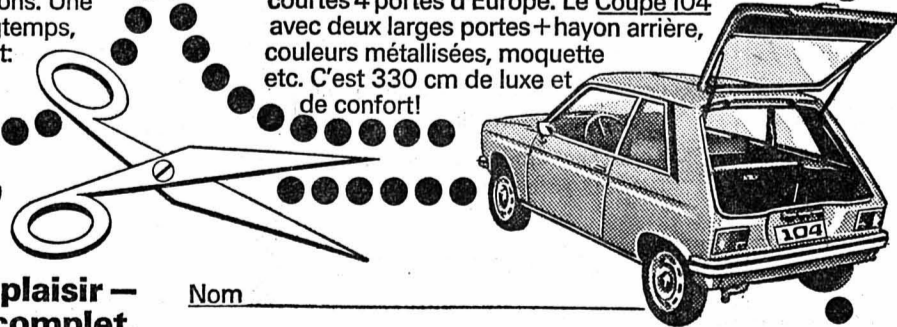
Les trois versions Peugeot 104, 104 L et GL avec
leurs 5 places sur 358 cm font qu'elles sont les plus
courtes 4 portes d'Europe. Le Coupé 104
avec deux larges portes + hayon arrière,
couleurs métallisées, moquette
etc. C'est 330 cm de luxe et
de confort!

Bon confort — sécurité — plaisir — qualité — équipement complet.

Vous trouvez merveilleux qu'une petite voiture puisse
offrir autant d'avantages. Vous aimeriez la connaître
mieux sans engagement de votre part. Nous vous
enverrons donc gratuitement la documentation
104 Peugeot.

Nom _____
Rue, no _____
NP/Localité _____

Découpez et expédiez à:
Peugeot-Suisse S.A., 3000 Berne 31. FAN 1



PEUGEOT 104

La qualité qui vous offre la véritable économie.

5/75



dans tous les magasins pourvus de ce signal

tout
près de chez
vous

Une sanguine
de classe
et de race!

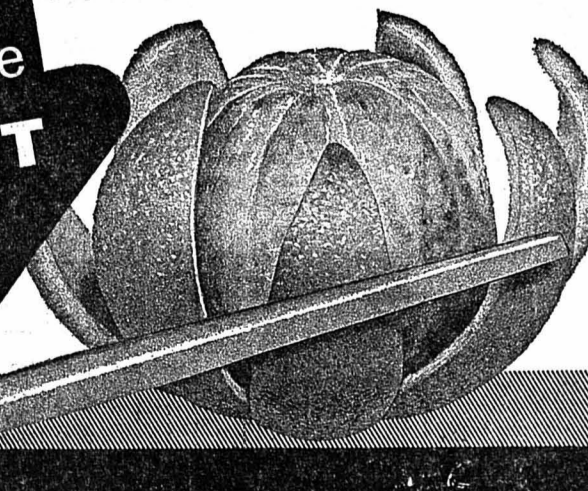
ROBINSON

la délicieuse orange de Sicile

Cabas de
2 1/2 kg

3.25
net
(1 kg=1.30)

Avec ce
pratique
pèle-orange
GRATUIT



LA CHAUX-DE-FONDS

Au tribunal de police: un drôle de cadeau de Noël!

Le tribunal de police de La Chaux-de-Fonds a siégé hier, toute la journée, sous la présidence de M. Fredy Boand, assisté de M. Gino Canonica, substitut-greffier. Un jour de décembre, alors qu'il venait de passer plusieurs heures place du Marché où il vendait des sapins de Noël, P.A., transi de froid, se vit offrir un verre par son patron. Mais le prévenu était sous le coup d'une interdiction de fréquenter les débits de boisson. Reconnu par un agent, il fut dénoncé. Le juge, estimant que les circonstances étaient tout à fait exceptionnelles et que l'on pouvait à la rigueur admettre les mobiles invoqués bien que l'infraction soit réalisée, décida de réduire les réquisitions. Au lieu des 20 jours d'arrêts demandés, il s'arrêta à une amende de 80 fr., mettant en outre les frais (20 fr.) à la charge de P.A.

IVRESSE AU VOLANT

P.A.B., était poursuivi pour ivresse au volant, infraction à la L.C.R. et à l'O.C.R. Au début de l'après-midi du 30 novembre 1974, il circulait en voiture, rue de Pouillerel en direction nord. Dans un carrefour, il s'accrocha pas la priorité de droite à un autre véhicule, provoquant une collision. Suspecté d'ivresse, le conducteur fautif fut conduit à l'hôpital où une prise de sang révéla un taux d'alcoolémie de 1,59‰. Il a été condamné à huit jours d'emprisonnement avec sursis pendant deux ans. En outre, il devra payer 150 fr. d'amende et 230 fr. de frais.

Deux jeunes femmes comparaissaient le matin; la première, M.-S.C., sous la

prévention de vol, et la seconde, V.R., pour recel. En l'espace d'une année environ, Mlle C. avait dérobé dans deux grands magasins de la place des vêtements pour un montant global de quelque 1400 francs. Elle « emprunta » également une lampe clignotante de chantier dont elle n'avait, bien entendu, aucune utilité.

— Comme souvenir on peut trouver mieux, soupira M. Boand qui ne peut s'expliquer les motifs de ces vols à l'échelle. Il n'est d'ailleurs pas le seul, puisque la prévenue elle-même reconnaît qu'elle aurait pu parfaitement s'en passer :

— La tentation, sans doute...
Prise sur le fait alors qu'elle emportait une étoile, elle fut prise de panique. De retour chez elle, elle entassa les habits dérobés dans une valise qu'elle alla confier à une amie, Mlle V.R. Au courant de la situation, celle-ci alla aussitôt rembourser le prix de l'étoile mais n'avertit pas les magasins lésés. C'est sa mère qui le fit. Les magasins ont été dédommages, la plainte retirée.

Le tribunal condamne Mlle C. à 30 jours d'arrêts, avec sursis pendant deux ans, et à 160 fr. de frais. Quant à Mlle R., elle s'est vu infliger une amende de 250 fr. qui pourra être radiée du casier judiciaire après un délai d'épreuve fixé à un an. En plus, elle paiera 80 fr. de frais.

En outre le tribunal a condamné S.Z., pour infraction à la loi cantonale concernant l'élimination des véhicules, à 150 francs d'amende et à 40 fr. de frais; C.Z., pour scandale et infraction à la

loi cantonale sur les établissements publics, par défaut, à 200 fr. d'amende et à 50 fr. de frais; G.B., pour infraction à la L.C.R., par défaut, à 50 fr. d'amende et à 30 fr. de frais; J.-L.B., pour infraction à la L.C.R. et à l'O.C.E., à 50 fr. d'amende et à 30 fr. de frais; B.V., pour vol, à 30 jours d'emprisonnement sous déduction de neuf jours de détention préventive subie et à 170 fr. de frais. Le président a ordonné la mise à exécution immédiate du jugement; J.V., pour vol, à cinq jours d'emprisonnement avec sursis pendant deux ans et à 50 fr. de frais; A.L., pour ivresse au volant, infraction à la L.C.R. et à l'O.C.R., à dix jours d'emprisonnement avec sursis pendant deux ans, à 50 fr. d'amende et à 220 fr. de frais; M.R., pour infraction à la L.C.R., à 400 fr. d'amende et à 110 francs de frais. La radiation de l'amende pourra intervenir après un délai d'épreuve fixé à un an. Ph.N.

Jeune fille renversée

Mme V.C., de La Chaux-de-Fonds, circulait, hier vers 13 h 10, rue de la Balance en direction nord. A la hauteur de l'immeuble No 10, elle renversa avec son auto Mlle Gina Lucifora, âgée de 20 ans, de La Chaux-de-Fonds, qui s'était élançée sur le passage de sécurité d'est en ouest. Blessée, Mlle Lucifora fut conduite à l'hôpital de la ville.

Etat civil de La Chaux-de-Fonds (28 janvier)

Naissances: Dubois Muriel Simone, fille d'André Roger, éducateur, et de Simone Nelly, née Muller; Fonseca Fabio, fils de Saverio, électricien, et de Natalina Giuliana, née Vinelli; Chappat Philippe, fils de Henri Noël Joseph Céline, fonctionnaire, et de Marie-Claude, née Boillat; Mojon Stéphanie, fille de Daniel René, représentant, et de Marie Alvin Madeleine, née Derome; Finkbeiner Julien, fils de Jacques André, commerçant, et de Michèle, née Munari; Piscopello Fabio, fils d'Antonio, bûcher, et de Rosa, née Torsello; Garcia Tania, fille de José, ouvrier, et de Dolores, née Sammartini.

LES PLANCHETTES

Nouveau conseiller communal

(c) Au cours de sa séance d'hier soir, le Conseil général des Planchettes a élu nouveau conseiller communal, M. Louis Oppliger, par douze voix. M. Dubois a obtenu trois suffrages.

Interpellation contre les missiles français: page 23

Au Cercle du sapin: huit membres totalisent 380 ans de sociétariat

Dernièrement, le Cercle du Sapin de La Chaux-de-Fonds a tenu sa 118^{ème} assemblée générale sous la présidence de M. Robert Moser. Ouverte par la lecture du procès-verbal, elle se poursuivit par les rapports du président et de l'administrateur. Le président, en quelques mots où perçait l'humour, se plut à rappeler que le Cercle connaissait toujours des manifestations fort animées. Néanmoins, M. Moser releva que le problème du recrutement devenait crucial. En effet, peu de jeunes sont intéressés par les activités du Cercle. Cette année, pourtant des manifestations seront organisées qui permettront peut-être d'attirer de nouveaux membres. Prenant ensuite la parole, M. Louis Genilloud, administrateur fit un rapport détaillé de l'exercice comptable du Cercle et de l'établissement public. Les vérificateurs des comptes ne purent que remercier le caissier pour sa bonne gestion et proposer à l'assemblée d'accepter les différents rapports.

du jour: l'augmentation des cotisations. En effet, même si l'on ne veut pas forcément suivre le courant général des hausses de prix, il est des fois où l'on est bien obligé de s'aligner, d'autant plus que les cotisations n'avaient pas changé depuis 1922... Sans opposition l'assemblée a ratifié cette hausse. D'autre part, le comité a été réélu en bloc. Un souper devait interrompre cette assemblée qui reprit par la proclamation de nouveaux membres honoraires et vétérans. Trois Sapelots ont été proclamés membres vétérans (40 ans de sociétariat): MM. Julien Borle, Louis de Blaiveville et Arthur Imhof. Quatre membres honoraires ont reçu la traditionnelle coupe d'argent qui récompense 50 ans de sociétariat: MM. René Rawlyer, Georges Franck, Albert Robert et Charles de Pierre. Enfin, consécration attendue, la remise à M. Robert Droz de son insigne d'or le récompensant de 60 ans de sociétariat. M. Droz, au nom des élus prononça quelques paroles dans lesquelles il fit revivre de nombreux souvenirs dans le cœur des anciens. (ag)

Un point important subsistait à l'ordre

LE LOCLE

Le dernier voyage du « Père Frédéric »

On l'appelle « Le père Frédéric », dernier vestige de l'époque héroïque du chemin de fer à vapeur, trait d'union entre Le Locle et le village des Brenets. Une belle petite locomotive aux couleurs noires et vertes, qui parait minuscule aux côtés de ses grandes sœurs électriques. Chère au cœur des Brenetsiens, tranche de toute une vie locale, elle fut le synonyme du progrès technique qui à la fin du XIX^e siècle allait être le point de départ de la grande aventure moderne.

En juste hommage à ce qu'elle représente, les gens d'ici n'ont point voulu qu'elle achève son existence dans l'obscurité d'un hangar anonyme. L'Association de développement, rapidement soutenue par les autorités et toute la population, se mit à l'étude. D'un projet on passa à la réalisation confiée à l'architecte Willemijn: un petit abris-musée, à quelques pas de la gare où « l'ancêtre » pourrait couler des jours heureux, protégé des intempéries, sous le regard admiratif des gosses et de leurs aînés. Coût de la construction: 32.000 fr., un sacrifice financier qui fut accepté de gaieté de cœur.

Hier en début d'après-midi, enfin, l'ultime phase de cette réalisation commença. Rarement, la gare des Brenets connut pareille affluence au milieu d'un incessant va-et-vient de curieux. Mais, les invités eurent aussi l'occasion de gravir la pente menant à la Mère-commune des montagnes, dans la demi-dizaine de wagons que tirait gentiment, mais gaillardement le « Père Frédéric ».

DES SOUVENIRS

Cette journée fut aussi le prétexte d'évoquer maints souvenirs émaillés

d'anecdotes. On y rencontre M. Emile Haenzi, le dernier chauffeur-mécanicien qui à l'âge de 78 ans ne manqua pas de rappeler ses vingt-cinq ans passés aux commandes de la locomotive, jusqu'en 1950, date à laquelle la ligne fut électrifiée. Ils ne sont d'ailleurs plus que trois à avoir participé aux débuts du chemin de fer. Lui-même et MM. Louis Tinguely (82 ans) et Henri Berret.

— Il y avait alors trois machines: le « Père Frédéric », le « Doubs » qui va reprendre du service entre Yverdon et Sainte-Croix, ainsi que « Les Brenets ».

Mais pourquoi le « Père Frédéric »? C'était en fait un cadeau de M. Frédéric-Albin Perret, acquis pour la somme de 32.000 francs or, et qui fut remis en août 1890. Ces petites locomotives, construites à Winterthur par la société suisse pour la fabrication de machines, étaient destinées à la France. Mais finalement, elles furent livrées un peu partout dans notre pays.

— On en fait six voyages, à l'époque entre le village et la ville voisine, avec cinq wagons.
— On en a vu du pays, poursuit M. Haenzi, surtout en hiver lorsqu'il fallait déblayer la voie. On parlait alors du régional des Brenets, avant qu'il ne soit rattaché en 1950 aux Chemins de fer des Montagnes neuchâteloises.

Quelques chiffres encore: en 1947, lorsqu'on enregistra le record de fréquentation avec 202.170 passagers. Ou ce premier dimanche de janvier 1929, alors que le Doubs était gelé, et que 6464 voyageurs prirent le train.

— Le jour de l'inauguration de l'électrification de la ligne, on a dû remettre en activité cette machine à vapeur. L'autre avait une panne!...

Le déplacement du « Père Frédéric » ne fut pas une sinécure. L'entreprise locloise Jean Méroni a dû faire appel à un camion-grue pour soulever la locomotive des rails, puis la déposer sur une rampe.

— C'est la première fois qu'elle va voler, s'exclama un badaud. Et de fait, elle vola l'espace de quelques mètres. Il était 14 h 30, hier. L'opération fut achevée, à 16 heures sous l'œil expert d'un connaisseur, M. Robert Daum, directeur des C.M.N. jusqu'à la fin du mois de février.

Malgré le froid glacial, on a transpiré plus d'une fois. Mais tout s'est bien passé, sans ennui. Il s'agira maintenant de terminer les alentours du petit bâtiment, de poser des vitres de protection. De la routine, quoi, à côté de ce transport d'une machine qui pèse allégrement ses douze tonnes! Ph.N.

CARNET DU JOUR

La Chaux-de-Fonds

CINEMAS
Casino: 20 h 30, La moutarde me monte au nez (12 ans, prolongations).
Eden: 20 h 30, Impossible pas français (16 ans).
Plaza: 20 h 30, Portier de nuit (18 ans, prolongations).
Scala: 21 h, Attention, on va s'fâcher (12 ans, prolongations).
ABC: 20 h 30, Le privé (16 ans).
DANSE ET ATTRACTIONS
Rodéo-club bar 72: 21 h 30 à 4 h.
Le Scotch: 21 h 30 à 4 h.
La Boule d'or: 21 h à 2 h.
Cabaret 55: 21 h 30 à 4 h.
Chez Jeanine: 21 h à 4 h.

EXPOSITIONS
Galerie du Manoir: encre, de Schlitz (Paris).

Permanences médicale et dentaire: en cas d'absence du médecin de famille, tél. 22 10 17.

Pharmacie d'office: Bourquin, 39 avenue Léopold-Robert, jusqu'à 21 h; ensuite tél. 111.

MANIFESTATIONS
« Club 44 »: 20 h 30, Sommes-nous sur le chemin du suicide économique? par M. Fritz Schurch.
Solarium de l'Hotel Club: 20 h 30, La politique, pour quoi faire? Soirée-débat animée par M. Jean Cavadini.

Le Locle

CINEMA
Casino: 20 h 30, Le passager de la pluie (16 ans).
Pharmacie de service: Coopérative, 6, rue du Pont; dès 21 h, tél. 117.
Permanence médicale et dentaire: en cas d'absence du médecin traitant, tél. 117 ou le service d'urgence de l'hôpital, tél. 31 52 52.
MANIFESTATION
Salle des musées: 20 h 30, Christian Zuber présente son film sur Tahiti.

A LOUER

A Dombresson
APPARTEMENTS spacieux tout confort:
2 pièces dès Fr. 400.— + charges
3 pièces dès Fr. 500.— + charges
Pour visiter et traiter, s'adresser à Madliger & Challandes Ing. S.A., qual Jeanrenaud 54. Tél. (038) 31 64 64.

CORNAUX
A louer, pour fin mars, au chemin des Etroits,

appartement de 3 pièces
tout confort.
Loyer, charges non comprises: Fr. 355.—
S'adresser à l'Etude Jacques Ribaux, Neuchâtel. Tél. (038) 24 67 41.

Bevaix
Appartement
4 1/2 pièces, tout confort, Fr. 670.— + charges. Libre de suite ou à convenir.
S'adresser à: Fiduciaire Berthoud, Pierre-de-Vingle 14, 2009 Neuchâtel, Tél. 31 73 83.

A louer
appartement
à l'ouest de Neuchâtel, 2 pièces, remis à neuf, tout confort, 340 fr. par mois.
Adresser offres écrites à PZ 3774 au bureau du journal.

CORNAUX
A louer, pour fin mars, au chemin des Etroits,

appartement de 4 pièces
tout confort.
Loyer, charges non comprises: Fr. 420.—
Garage: Fr. 50.—
S'adresser à l'Etude Jacques Ribaux, Neuchâtel. Tél. (038) 24 67 41.

garages
Loyer mensuel: Fr. 65.—
S'adresser à Fiduciaire J.-P. Erard, Neuchâtel. Tél. (038) 24 37 91.

A toute demande de renseignements, prière de joindre un timbre pour la réponse
Fauille d'avis de Neuchâtel

CHAMBRES
A louer

studios
dès 500 fr. par mois, charges non comprises. Immeuble neuf.
Tél. (038) 33 55 55
Heures de bureau, Touraine S.A., Saint-Blaise.

chambres indépendantes
S'adresser à Cretegnay & Cie, fbg du Lac 43, 2000 Neuchâtel. Tél. 25 69 21.

DEMANDES À LOUER

Entreprise de la région cherche à louer pour une période de 18 à 24 mois,

MAISON
dans la région de Neuchâtel ainsi qu'un

APPARTEMENT
de 5 pièces et un

STUDIO
meublé.
Faire offres sous chiffres 28-900029 à Publicitas, Terreaux 5, 2001 Neuchâtel.

Nous cherchons pour l'un de nos collaborateurs

APPARTEMENT de 2 ou 3 pièces
situé de préférence à l'est de Neuchâtel (quartier Portes-Rouges, La Coudeur).

METAUX PRÉCIEUX S.A.
avenue du Vignoble 2, Neuchâtel, service du personnel. Tél. 25 72 31, interne 259.

2 dames seules cherchent **appartement 3-4 pièces**
cheminée, jardin, Val-de-Ruz ou Littoral. Faire offres sous chiffres KS 3751 au bureau du journal.

L'annonce reflète vivant du marché

APPEL à la population de Neuchâtel et environs

2000 enseignants suivront des cours du 14 juillet au 9 août 1975 à Neuchâtel.

Les organisateurs font appel à vous pour les aider à les loger. Nous cherchons des chambres, avec ou sans petit déjeuner, des logements meublés.

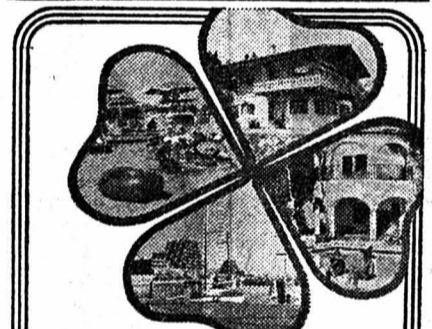
Prière de remplir le bulletin ci-dessous et le retourner à l'adresse indiquée. Avec nos remerciements. La direction des cours

Mme	Prénom :	Tél. :
Mlle		
M.		
Adresse rue :	No	Localité :

est prêt à mettre à la disposition de la direction des cours :

... chambre (s) à 1 lit avec petit déjeuner	à Fr.	par jour
... chambre (s) à 2 lits avec petit déjeuner	à Fr.	par jour
... chambre (s) à 1 lit sans petit déjeuner	à Fr.	par jour
... chambre (s) à 2 lits sans petit déjeuner	à Fr.	par jour
... studio (s)	à Fr.	par jour
... logement (s) Nb. de pièces :	à Fr.	par jour

APPARTEMENTS DE VACANCES



Locations de vacances
Le lieu de vos vacances familiales, votre chalet ou votre appartement se trouvent dans les 348 pages du catalogue illustré 1975 Swiss Chalets - Inter Home. 13 pays: Suisse, Espagne, France, etc. Envoi gratuit sur demande.

Nom	
Rue	
Ville	
Swiss Chalets - Inter Home Elsastrasse 16, 8040 Zurich Tél. 01-39 38 88	

ENCHÈRES

Mise mobilière
Samedi 1er février 1975, à 8 h 30 du matin, M. Frank Lauber, tenancier de l'Hotel City, à Payerne, exposera en vente aux enchères publiques dans son établissement pour cause de fin de bail, son mobilier et son matériel d'exploitation, notamment :

19 chambres à coucher, 1 machine à laver la vaisselle, 1 machine à laver le linge 6 kg, 1 machine à café Gaggia 2 groupes et réserve, 1 chauffe-assiettes, 1 cuisinière électrique 6 plaques et 2 fours, agencement, banc d'angle avec table ronde, vitrines, armoires, grille en fer forgé, 1 compresseur pour frigorifique, tables, chaises, meubles isolés, machines de cuisine et d'entretien, vaisselle, services, outils, lustrerie, lingerie, etc. Paiement comptant.

Visites: tous les jours pendant l'ouverture de l'établissement.
L'exposant.

MENUISIER
pour la pose. Travaux variés et indépendants.
Menuiserie, les Fils d'Henri Arrigo Peseux, tél. (038) 31 12 24.

OFFRES D'EMPLOIS

serrurier
Entreprise de la place, importante moyenne, cherche

qualifié, capable de prendre des responsabilités ayant permis de conduire. Salaire en rapport avec capacités. Entrée immédiate ou pour date à convenir.
Adresser offres sous chiffres OY 3773 au bureau du journal.

vigneron
Nous cherchons

(éventuellement couple) pour petit vignoble au bord du lac de Bière, éventuellement à temps partiel. Appartement personnel à disposition.
Tél. (031) 45 57 16.

On cherche pour Neuchâtel

dame
pour s'occuper du ménage d'un couple retraité, dans appartement agréable. Pas de gros travaux. Cuisine simple. Chambre confortable. Si étrangère, permis de travail nécessaire.
Entrée fin février 1975, ou à convenir.
Tél. 25 74 66.

Nous engageons tout de suite ou pour date à convenir

MENUISIER
pour la pose. Travaux variés et indépendants.
Menuiserie, les Fils d'Henri Arrigo Peseux, tél. (038) 31 12 24.

Hôtel de Commune, Rochefort, cherche

sommelière
Débutante acceptée.
Se présenter ou téléphoner au (038) 45 12 77.

Hôtel de la Gare, Auvignier cherche

sommelière cuisinier ou aide-cuisinier
bon salaire, vie de famille.
Téléphoner au (038) 31 21 01 ou se présenter.

AVIS DIVERS

COURS DE SKI-ENFANTS

(âge de scolarité)

4 mercredis après-midi: Fr. 30.—

Notre prix comprend :

transport aux Bugnens et retour, deux heures d'enseignement du ski et goûter.

INSCRIPTIONS - PAIEMENT et RETRAIT DES CARTES UNIQUEMENT

au secrétariat de l'Ecole-Club Migros, 11, rue de l'Hôpital (3^{ème} étage)

les mardi 4 - mercredi 5 - jeudi 6 février,
de 9 h 30 à 12 h et 14 h à 20 h.

J'y pense tout à coup...

... si je mettais une petite annonce? C'est si simple, si pratique et si avantageux! surtout dans

LA FEUILLE D'AVIS



Renault 16. C'est la voiture qui est à votre service. Pas le contraire.

Pour vous, le confort de conduite représenté plus qu'un luxe. C'est un besoin qui répond à l'utilisation que vous faites de votre Renault 16: tantôt objet de travail, tantôt voiture privée.

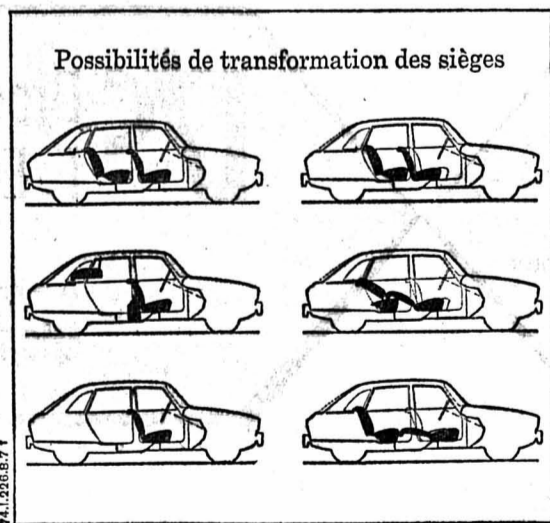
Aussi n'est-il pas étonnant qu'aucune autre voiture ne parcourt, en moyenne, autant de kilomètres par année que la Renault 16.

Le luxe, une nécessité.

En un clin d'œil, le coffre, généreusement dimensionné, se transforme en une vaste soute. Large autant que la voiture, la cinquième porte facilite le chargement, même d'objets encombrants.

Spécialement conçus pour un confort total, les sièges, anatomiquement galbés et profondément rembourrés, donnent une assise parfaite, latéralement et dans le dos. L'automobiliste peut ainsi parcourir de très longues distances sans ressentir de fatigue.

Accoudoirs centraux et latéraux, totalisateur journalier, montre électrique, spot de lecture individuel et miroir de courtoisie du côté du passager avant, chauffage et ventilation exemplaires - autant de détails indispensables si, d'un voyage, l'on entend faire une partie de plaisir.



Une voiture fiable.

La souplesse du moteur de 1,6 litre à course longue garantit sa longévité et, en même temps, des reprises puissantes, même aux régimes élevés. Le répartiteur de pression sensible à la charge ménage les freins et empêche le blocage. Des freins à disque à l'avant et un servo-frein à dépression contribuent encore à la sécurité. Notons encore, pour votre agrément et votre sécurité: les ceintures de sécurité à enrouleur, les phares réglables à partir du siège du conducteur, les phares à iode, la lunette arrière chauffante, l'essuie-glace/lave-glace, le rétroviseur anti-éblouissant.

Economique là où c'est nécessaire.

Quand on roule beaucoup avec sa voiture, une consommation restreinte de carburant représente un avantage de poids. Surtout à l'étranger, où le prix de l'essence a augmenté encore plus qu'en Suisse. Nous avons doté la Renault 16 TX d'une 5^e vitesse et elle avale ses 100 km avec 8,5 l seulement, ce qui est étonnant pour une grande routière.

Sur option avec la transmission automatique.

Seuls quelques éléments d'équipement tout à fait spéciaux ne sont pas compris dans la version de série de l'un des trois modèles (Renault 16, Renault 16 TS, Renault 16 TX). Ainsi, les sièges revêtus de cuir véritable, les vitres teintées, l'air conditionné, le toit ouvrant et les lave-glaces électriques, ainsi que la transmission automatique commandée par «cerveau électronique» sont livrés sur option.

Renault vous simplifie la vie.

Grâce à une conception basée sur l'intelligence, l'esprit pratique et le service rendu. Vous les retrouverez dans

nos moteurs, nos suspensions, nos freins, nos sièges et dans l'équipement complet de nos voitures.

Inutile de dire que nous sourions un peu quand aujourd'hui d'autres découvrent «à nouveau» ce que nous avons essayé et produit depuis longtemps: la carrosserie à ligne rationnelle, la traction avant, le coffre à volume variable, la cinquième porte.

Garantie anti-rouille de 5 ans.

Parce que nous sommes toujours à la pointe du progrès automobile, nous avons maintenant résolu un problème qui touche chaque automobiliste suisse: la rouille.

Tous nos nouveaux véhicules (Renault 4, Renault 5, Renault 6, Renault 12, Renault 15/17, Renault 16), lorsqu'ils sont mis en circulation, sont déjà protégés contre la rouille grâce au procédé Tectyl. Dans notre centre de Préparation et Finition de Suisse, nous traitons les corps creux de chaque modèle. Et nous offrons une garantie anti-rouille de 5 ans qui accroît encore la valeur de reprise déjà élevée de chaque Renault.

Un facteur avec lequel il faut compter aujourd'hui.

Coupon:

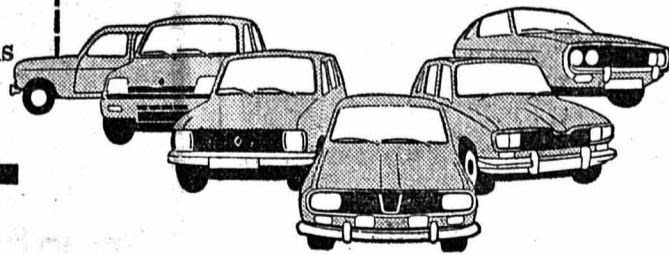
№ 2

Je voudrais en apprendre davantage sur les versions de la Renault 16 . Je vous prie de m'envoyer aussi de la documentation sur la Renault 4 , Renault 5 , Renault 6 , Renault 12 , Renault 15/17 , Renault Alpine .

Nom: _____

Adresse: _____

Envoyer à:
Renault Information, 8105 Regensdorf



RENAULT

Un partenaire pour la vie

COLOMBIER

EN ZIG-ZAG

Bilan positif au Centre de formation professionnelle des métiers du bâtiment

La création du Centre cantonal de formation professionnelle des métiers du bâtiment, en août 1972, à Colombier, répondait à un besoin: revaloriser les métiers manuels et spécialement ceux du bâtiment qui étaient les parents pauvres de la formation professionnelle.

Le chemin parcouru depuis août 1972

En cette troisième année scolaire de l'établissement, nous avons dressé le bilan du chemin parcouru depuis l'inauguration, en compagnie du directeur, M. Georges Graber.

Mais présentons au préalable la carte de visite de l'école, qui accueille actuellement près de 600 adolescents. Treize maîtres permanents, des dizaines de maîtres auxiliaires et une dizaine de collaborateurs forment une solide équipe, autour du directeur.

On y enseigne diverses professions: maçons, menuisiers-ébénistes, monteuses-électriciens, ferblantiers-installateurs, serruriers, monteuses en chauffages, plâtriers-peintres, etc.

Des moyens d'enseignement modernes

Le centre dispose des équipements, des machines, des installations et des moyens d'enseignements pratiques et théoriques les plus modernes. Les maîtres sont ouverts à toutes les expériences et des contacts sont entretenus avec tous les milieux s'occupant de formation professionnelle en vue de l'échange d'idées. M. Graber estime que le perfectionnement continu de la formation professionnelle passe par la voie du dialogue permanent entre l'école, les entreprises et les parents. D'autre part, le dialogue est permanent avec les apprentis qui peuvent exposer en toute liberté leurs problèmes.

Les cours théoriques sont dispensés à toutes les professions à raison d'un jour par semaine. A part les monteuses-électriciens auxquels on dispense 9 périodes hebdomadaires, tous les métiers bénéficient de 8 périodes qui sont réparties comme suit: culture générale: 2, gymnastique et sports: 2 toutes les 2 semaines et connaissances professionnelles: 5 (monteuses-électriciens: 6). Les apprentis sont répartis en 43 classes dont l'effectif moyen est de 13,88 élèves par classe.

Le pourcentage d'élèves de nationalité étrangère est de 14%.

Les cours d'introduction et de complément

Les cours d'introduction et de complément répondent aussi à un besoin. Ils permettent aux apprentis de se familiariser rapidement avec les techniques de travail. Suivis avec intérêt par les apprentis, ces cours — ainsi que les exercices pratiques — trouvent un prolongement logique dans l'activité au sein des entreprises. Lors de chaque cours d'introduction et de complément, on organise une demi-journée de porte ouverte à l'intention des parents et des

maîtres d'apprentissage. On souhaite la multiplication de ces contacts.

Les apprentis visitent des entreprises, font des excursions, assistent à des conférences, par exemple sur la prévention des accidents, la vie et les problèmes des populations indiennes de la Cordillère des Andes, etc, afin d'améliorer aussi leurs connaissances générales.

Divers cours de perfectionnement (suivis par 250 adultes cet hiver), sont organisés pour la préparation à la maîtrise fédérale ou tout simplement le perfectionnement professionnel.

Pour les apprentis, le couronnement des études est l'obtention du diplôme de maîtrise fédérale qui leur ouvre les portes de la promotion professionnelle et sociale.

Un dialogue permanent

La direction du centre maintient des contacts fréquents avec les milieux patronaux intéressés et les familles. Les maîtres assistent à des séminaires, à des colloques et à diverses autres réunions, ce qui leur permet un recyclage permanent, indispensable à une période où la technique évolue sans cesse.

Les colloques organisés par le directeur avec les apprentis des différents métiers, les échanges d'information, sont appréciés. Fait important: on accueille chaque année des stagiaires dans les divers ateliers de l'école, dans le cadre de l'orientation professionnelle. De nombreux jeunes, accompagnés d'orienteurs régionaux, sont reçus dans les ateliers. Cette activité permet aux jeunes, qui achèvent l'école obligatoire, de choisir un métier en toute connaissance de cause. Lors de leur passage au centre, les jeunes discutent avec les maîtres, posent des questions au directeur, parlent avec les apprentis. On ne les influence jamais, car l'expérience prouve que chacun doit choisir librement le métier auquel il consacrera une grande partie de sa vie.

Succès des «portes ouvertes»

La dernière «journée portes ouvertes», qui s'est déroulée le samedi 18 janvier, a permis au centre d'accueillir plusieurs centaines d'hôtes provenant de tout le canton et même de l'extérieur. Cette journée a réuni des familles entières, des anciens apprentis, des parents d'élèves et aussi des maîtres de l'enseignement primaire et secondaire. A cette occasion, les apprentis en stage ont exposé des travaux et le matériel du centre a été présenté au public. Les maîtres, mobilisés pour la circonstance, ont répondu aux questions les plus inattendues.

Trois ans d'existence et pourtant, en ce bref laps de temps, le Centre de formation professionnelle de Colombier a réussi à se faire largement connaître bien au-delà du canton.

Dans la dernière période, il a accueilli des délégations de pays étrangers: France, URSS, Italie. Toutes ont été favorablement impressionnées par l'ampleur des moyens mis par le canton au profit de la formation professionnelle.

De nombreuses entreprises ont tenu aussi à témoigner l'intérêt qu'elles portent au centre en mettant à sa disposition ou en lui offrant du matériel et des équipements de valeur.

Que pourrait-on ajouter: la présence d'une cantine moderne, servant des repas variés à des prix bas, le cadre abritant les bâtiments, les terrains de jeux sont un atout non négligeable pour permettre aux jeunes de se former dans d'excellentes conditions.

L'avenir appartient aux ouvriers qualifiés

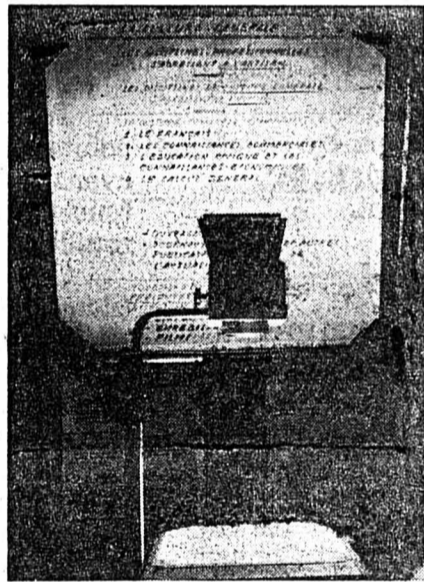
Nous avons profité de cette visite pour demander au directeur s'il était préoccupé par la conjoncture économique actuelle qui se traduit par des difficultés indéniables pour le secteur de la construction. Résumons le point de vue de M. Graber.

En 1974, le nombre d'apprentis-maçons a diminué de 30%, mais en revanche, dans l'ensemble, celui de tous les métiers du bâtiment s'est élevé de 5%, ce qui prouve le regain d'intérêt pour ces professions.

Pas de crise économique

Notre interlocuteur est catégorique: le tassement, la «crisette» ne doivent pas être confondus avec une crise générale similaire à celle des années 1930. On ne pouvait pas miser sur une croissance fébrile continue et on assiste en ce moment à des mutations structurelles qui permettront de souffler avant de repartir sur des bases plus saines.

Pour l'heure, ce sont surtout les ouvriers étrangers (notamment les saisonniers et les frontaliers du bâtiment) qui font les frais du tassement. Mais l'avenir est loin d'être sombre pour les jeunes qui auront une solide formation professionnelle. En effet, on recherchera toujours des ouvriers qualifiés au détriment de ceux qui n'ont pas eu la chance de suivre jusqu'au bout un apprentissage.



Dans les salles de théorie: explication audio-visuelle. (Avipress-J.-P. Baillod)



Le directeur, M. Georges Graber (à droite) discutant avec ses hôtes à l'atelier des peintres.

(Avipress - J.-P. Baillod)

Des précisions rassurantes

Les pouvoirs publics ont considérablement freiné leurs investissements et on constate une saturation dans le domaine de la construction de logements et de bâtiments industriels. Mais les économistes sont relativement optimistes: si l'année 1975 sera difficile, on doit s'attendre à un nouveau démarrage général en 1976.

Bref, la vie continue, mais il s'agira d'aller de l'avant sur des bases plus raisonnables, plus saines. Le pays aura besoin de nouvelles routes, de nouvelles écoles, d'installations sportives, il faudra bâtir d'autres usines, réparer ou construire des routes, poser des canalisations, procéder à des réparations et à des entretiens.

Aussi, les praticiens des métiers ne devraient-ils pas trop s'inquiéter de l'avenir et ceux qui ont une solide formation seront bien placés pour gagner leur vie.

Sans compter que certains métiers ouvrent la porte à diverses activités en dehors même de la branche de la construction. Par exemple, les électriciens sont recherchés par les CFF, les PTT, les entreprises vendant des appareils électroménagers, les ateliers de réparation, etc.

Et puis, dans ce pays, les jeunes ayant obtenu la maîtrise fédérale peuvent accéder à des postes supérieurs en poursuivant des études, en se perfectionnant sans cesse, en faisant preuve d'initiative.

Ne pas peindre le diable sur la muraille

Bref, il s'agit de garder la tête froide et de ne pas écouter les pessimistes qui peignent le diable sur la muraille à longueur de journée.

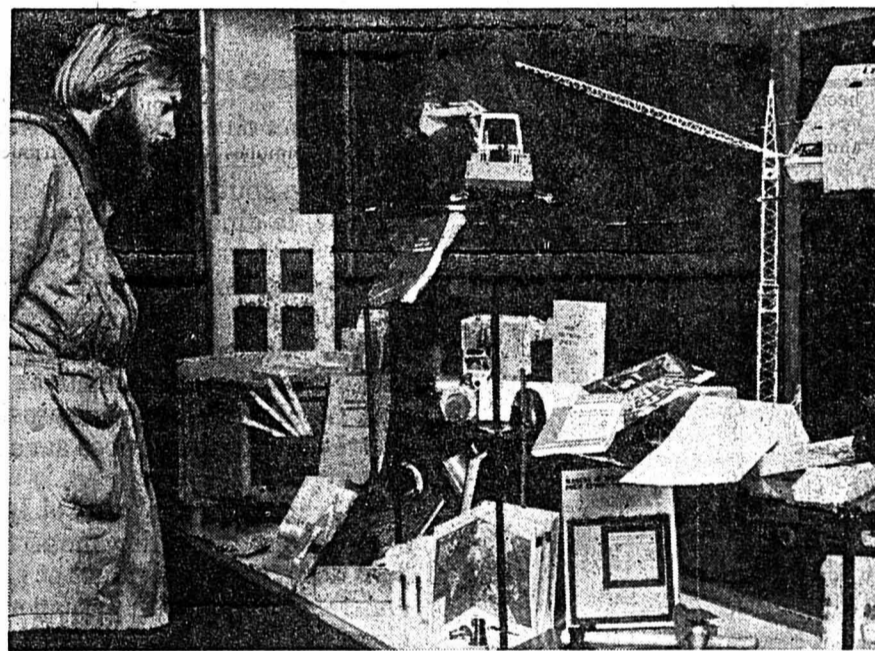
A Colombier, M. Graber et ses collaborateurs sont convaincus que l'avenir sourira aux jeunes qui bénéficieront d'une solide formation professionnelle.

Jaime PINTO



Les installateurs: un métier particulièrement apprécié par le large public.

(Avipress - J.-P. Baillod)



La vitrine des maîtres du bâtiment

(Avipress - J.-P. Baillod)



A la découverte des papiers peints.

(Avipress - J.-P. Baillod)

<p>ALIMENTATION</p> <p>Burgat</p> <p>Tél. 42 24 70 Colombier</p> <p>NOTRE OFFRE</p> <table> <tr> <td>Château de Sainte-Croix</td> <td>fraîs</td> </tr> <tr> <td>Aix-en-Provence</td> <td>léger</td> </tr> <tr> <td>Rosé-rouge ou blanc</td> <td>savoureux</td> </tr> </table> <p>La bouteille 4.30 Par carton 3.95</p> <p>Vendredi 31 doubles timbres</p>	Château de Sainte-Croix	fraîs	Aix-en-Provence	léger	Rosé-rouge ou blanc	savoureux	<p>Droguerie de Colombier</p> <p>F. Engdahl</p> <p>Tél. 41 24 79</p> <p>A notre département peinture</p> <p>Dispersion int. 5 kg 17.—</p>
Château de Sainte-Croix	fraîs						
Aix-en-Provence	léger						
Rosé-rouge ou blanc	savoureux						
<p>Boucherie A. Frank</p> <p>Fricassé de porc et d'agneau savoureux et avantageux</p>	<p>ACHETEZ À COLOMBIER</p> <p>FAITES CONFIANCE AUX COMMERCES SPÉCIALISÉS</p> <p>PAS DE PROBLÈMES DE PARCAGE</p>						
<p>Voillomenet</p> <p>Electricité</p> <p>Appareils ménagers Lustrerie Rasoirs Toutes les installations électriques</p> <p>Rue Haute 12 Tél. 41 27 12</p>	<p>Banque Cantonale Neuchâteloise</p> <p>Tous les avantages d'une grande banque garantie par l'Etat</p> <p>Agence de Colombier - Tél. 41 24 04</p> <p>Pour votre sécurité, location de safes</p>						

CHRONIQUE DU VAL-DE-TRAVERS

121^e ANNÉE DU COURRIER DU VAL-DE-TRAVERS

La soirée des « Amis du rail » à la salle des Spectacles de Couvet

De l'un de nos correspondants :
 Pour la deuxième fois depuis sa fondation, la société des « Amis du rail » du Val-de-Travers conviait la population à se divertir lors de la soirée de variétés qu'elle avait mise sur pied à la salle des Spectacles de Couvet.

Devant une très nombreuse assistance, M. Jean-Claude Montandon, président de la société, prononça quelques paroles de bienvenue avant de céder la place sur scène à une mini-chorale composée d'élèves des classes primaires de Fleurier. Dirigés par M. Blaise Berthoud et accompagnés au piano par Mme Marianne Jacot, ces 80 petits chanteurs ont interprété une dizaine d'œuvres vocales à la grande satisfaction du public. Parvenus à un très bon niveau artistique et à une discipline d'ensemble remarquable, ces écoliers musiciens ont démontré leur aptitude à concilier la fraîcheur et le naturel de leur âge avec le sens de l'expression et les servitudes techniques de l'interprétation musicale.

Présenté dans la bonne humeur par M. Dominique Comment, disciple et émule d'Uri Geller pour l'occasion, Roger Alain, illusionniste allait mystifier

et divertir le public, ne lui laissant aucun répit pendant trois quarts d'heure. Débutant par le cirque Knie aux artistes de qualité internationale, ce « magicien » fit étalage de son adresse insolente, se jouant, avec habileté des cartes, anfs, mouchoirs et divers accessoires classiques ou originaux de son attirail.

TOUR DE CHANT
 Troisième et dernier volet du spectacle, deux jeunes chanteurs jurassiens, Danny et Lindo présenteront leur tour de chant. Guitare et « contrebas électrique », conjugués avec des effets d'amplification donnaient à leur interprétation un caractère personnel et original.

Puisant dans le répertoire de la chanson contemporaine ou présentant leurs propres compositions, ces jeunes artistes suisses avaient préparé, à l'intention de leur auditoire, un programme attrayant par sa variété mais peut-être un peu monotone dans sa forme d'interprétation. La soirée se poursuivait par un bal non-stop animé conjointement par les orchestres Raymond Vincent et Golden Star et qui ne devait se terminer qu'aux petites heures du matin. J.-P. D.

Il y a eu six naissances et cinq décès l'année dernière à La Côte-aux-Fées

De notre correspondant régional :
 L'année passée, l'officier d'état-civil, a inscrit dans les registres de la commune de La Côte-aux-Fées, six naissances et cinq décès. Il a célébré six mariages civils et a procédé à la publication de 29 promesses de mariage. Au 31 décembre dernier, 2431 feuillets étaient ouverts au registre des familles. Les noms des familles les plus nombreux depuis les temps les plus reculés, ont été les Bourquin, les Guye, les Jeannot, les Landry, les Pretremand, les Audetat, les Leuba, les Grandjean, les Nerdinet, les Cretenet, les Juvet, les Piaget, les Tattet, les Bolle, les Rouiller, les Barbezat et es Lambelet. D'ailleurs, quelques hameaux de la commune portent les noms de certaines de ces familles, ainsi les Bourquins d'ouest originaire M. Friz Bourquin, directeur général des postes, les Leuba, les Jeannot entre La Côte-aux-Fées et le Mont-des-Verrières et les Tattet par exemple.

D'HIER A AUJOURD'HUI
 L'origine de La Côte-aux-Fées, remonte à la première année du XIV^e siècle. Le pays était alors pratiquement inhabité, non défriché et quelques mai-

sons épars devaient se trouver dans des clairières. Les premiers colons défrichèrent le lieu, le transformèrent peu à peu en pâturages et en champs, et furent déclarés francs-bergens par un acte de Raoul, comte et sire de Neuchâtel. Plus tard, la délimitation des pâturages entre La Côte-aux-Fées et Les Verrières fut le point de départ de conflits incessants. Cette petite guerre dura un siècle et La Côte-aux-Fées la perdit. Puis une nouvelle querelle éclata entre les deux communes, car La Côte-aux-Fées, ayant un temple et comme pasteur le diacre des Verrières, les « Niquelets » refusèrent de payer leur redevance à l'église des Verrières. Une fois, encore la protestation fut nulle prise en considération par le Conseil d'Etat et La Côte-aux-Fées fut condamnée à payer...

L'INDUSTRIE
 Les habitants s'occupaient surtout d'agriculture et d'élevage. Le commerce du fromage était florissant en raison de la qualité du produit. On trouvait aussi des carriers, des charpentiers et des menuisiers, qui s'en allaient, le printemps venu travailler à Genève, au pays de Vaud et en France. Ils faisaient les semailles

quand la neige avait fondu, et rentraient en août pour les fenaisons. Les maquignons allaient acheter des bêtes à cornes en Bourgogne et les revendaient au valon et ailleurs pour se faire un peu d'argent. D'ailleurs, les contrebandiers, avec des troupeaux entiers faisaient, dit-on, « la nique » aux douaniers en passant clandestinement la frontière. Il y a quelques années encore, les limites de la commune jouxtant la Franche-Comté, on passait à travers la région, des frisonnes à destination du Val-de-Travers...

A l'époque où la dentelle se mourait, une autre industrie prit sa place : l'horlogerie. Elle aurait été importée au début du XVIII^e siècle par un étranger du nom de Jean-Pierre Essert, homme de talent, mais original et d'une probité quelque peu équivoque. Par la suite, les horlogers de La Côte-aux-Fées même se sont brillamment illustrés et aujourd'hui l'une des fabriques qui jouit d'une réputation mondiale est toujours installée au village, occupant des gens de la commune et des localités environnantes.

C'est actuellement le plus beau fleurier de La Côte-aux-Fées, pays des brebis et des fées, dont la célèbre grotte, rappelle la légende.

FLEURIER

En page 23 :

Licenciements à la fabrique Favre-Leuba de Fleurier

Camp de ski

(c) Quelques 80 élèves des 4^{me} et 5^{me} années primaires participeront au début mars, à un camp de ski à Thyon, en Valais. Les élèves de ces classes qui n'iront pas au camp de ski, resteront sur les bancs de l'école.

Une kermesse, un thème

(sp) Ce printemps, le collège régional de Fleurier offrira pour la deuxième fois une kermesse à la population du Val-de-Travers. Deux choix ont d'ores et déjà été faits ; celui de la date : samedi 7 juin et celui du thème : l'ambiance arabe ! Elèves et corps enseignant de toutes les sections et de tous les niveaux assumeront l'organisation et l'animation de cette journée de contact entre l'école et le public.

Ramassage du papier

(c) Samedi « Le Cyclophile » procédera à une grande tournée de ramassage du papier à Fleurier. Le bénéfice qui en sera retiré est destiné à la section des cadets.

Le Val-de-Travers en évidence

La Société du Val-de-Travers s'est classée au 3^{me} rang de l'exposition cantonale d'agriculture, d'apiculture et de colymbophilie à Bevaix. Voici les résultats :

- Lapins :** « Hermelin », à M. Dubois (Travers) : 93, 95,5, 95 ; « Chinchilla » à P. Boiteux (Travers) : 93,5, 91,5, 93 ; « Chamox », à M. Dubois (Travers) : 93, 93,5, 94,5 ; « Tacheté », à C. Egli (La Côte-aux-Fées) : 93,5, 93, 94, 93, 94, 92 ; « Tacheté », à W. Otth (Môtiers) : 93,5, 92,5, 93 ; « Rex Castor », à E. Gaillé (Couvet) : 95, 93,5, 92, 94,5, 95 ; « Rex Tacheté », à E. Gaillé (Couvet) : 93,5, 94, 95, 94,5 ; « Rex Tacheté », à E. Gaillé (Couvet) : 95, 95,5, 95, 95, 95 ; « Rex Tacheté », à C. Fink (Couvet) : 94, 94,5, 96, 95, 95, 94 (avec champion) ; « Bleu de V. », à W. Otth (Môtiers) : 94, 93,5, 94,5, 94, 93,5, 94,5 ; « Fauve de B. », à P. Boiteux (Travers) : 92,5, 94,5, 94, 93,5, 94,5.
- Volailles (utilité) :** « Wyandotte Bl », à P. Boiteux (Travers) 91, 92, 91 ; 92, 93, 93 ; 91, 92, 92 ; « Brune Maillée », à P. Boiteux (Travers) : 91, 92, 93.

Chronique du Val-de-Ruz

Forestier-bûcheron : la profession qui « monte »

Le XX^e siècle a vu notre société faire un bond en avant, tant sur le plan des sciences que des loisirs. La technique et les méthodes modernes de travail ont permis à l'homme d'améliorer sans cesse son rendement et sa condition sociale. Pour atteindre ce but, on s'est servi de toutes sortes de matières premières, hélas sans grand discernement. L'exemple type en est le bois ; ce bois dont on fait du papier et ce papier dont on fait de nombreux dépliant publicitaires qui, régulièrement, envahissent nos boîtes aux lettres ; ce papier qui devient de plus en plus cher et de plus en plus rare. En effet, les pays nordiques, principaux fournisseurs, ont tellement déboisé leurs campagnes qu'ils ont atteint la cote d'alerte et sont obligés de freiner l'exploitation de ce matériau. Dès lors, partout dans le monde, on organise des récoltes de vieux papiers que l'on régénère, le mot d'ordre étant à l'économie.

Le canton de Neuchâtel, s'il a connu un développement industriel réjouissant, n'en est pas moins resté très boisé. Le Val-de-Ruz, région à vocation essentiellement agricole est aussi le plus grand arrondissement forestier du canton. Il compte une surface boisée de 3300 hectares (forêts publiques et privées). De ces 3300 hectares, on exploite, chaque année, 18.000 m³ de bois. Précisons que ces coupes de bois ne touchent que l'accroissement et non le « capital » représenté par la forêt, ce qui revient à dire que 18.000 m³ de bois coupés chaque année n'entament pas la surface forestière du Val-de-Ruz. Mais, il faut tenir compte de la relativité de ce chiffre puisqu'on peut ajouter encore 10.000 m³ environ abattus par les éléments.

AUTORISATION
 Pour chaque abattage, le propriétaire de la forêt, doit demander une autorisation au service forestier. Au Val-de-Ruz, il faut s'adresser à M. J. Robert, de Dombresson, inspecteur forestier du IV^e arrondissement qui, si le projet d'abattage est important, ira sur place pour le martelage des arbres. Le cubage de bois exploité annuellement se répartit comme

suit : 14.700 m³ environ pour les forêts publiques (propriété des communes et du canton) et 3500 m³ environ pour les forêts privées.

REGAIN D'INTERET
 Pour s'occuper des forêts publiques, il existe une équipe d'une dizaine d'hommes. Si, jusqu'à ces dernières années, les bûcherons suisses étaient très difficiles à trouver, on note actuellement un regain d'intérêt parmi la jeunesse pour cette profession. Néanmoins, l'infrastructure principale des travailleurs de la forêt est encore constituée de saisonniers italiens, de la région de Bergame principalement.

Depuis quelques années donc, la profession de forestier-bûcheron connaît une vogue surprenante. C'est ainsi que dans le Val-de-Ruz, il y a quatre jeunes gens qui sont actuellement en apprentissage et que le service forestier est saisi de huit demandes pour le mois d'août de cette année. En général, le forestier-bûcheron est un homme indépendant qui ne désire pas être soumis aux rythmes de travail et aux horaires de l'industrie. Mais, souvent, il est aussi un homme inquiet. Cela est dû au fait qu'il n'est, en général, pas engagé chez un seul employeur. En effet, rares sont les propriétaires de forêts ou les communes qui peuvent rétribuer un forestier-bûcheron à temps complet. Il doit donc se préoccuper de trouver du travail. Ajoutons encore que les forêts sont « fermées » du 1^{er} juin au 31 août. Il s'agit donc, pour le forestier-bûcheron, de trouver une autre activité pendant cette période. En général, l'inspecteur forestier lui garantit du travail. En effet, il peut s'occuper des bois secs, déracinés, des chemins forestiers (123 km dans le IV^e arrondissement), et, sous la conduite du garde-forestier, décaler les essences précieuses et apporter des soins aux plants.

ET LES CHEMINS FORESTIERS ?
 Certaines personnes, préoccupées par la protection de l'environnement, demandent que l'on ne construise plus de chemins forestiers. Selon M. Robert, inspec-

teur forestier du IV^e arrondissement, pour une surface de 2400 hectares de forêts publiques, les chemins correspondent à 52 m² par hectare. Or, d'après les statistiques suisses et pour assurer un bon rendement des forêts, ce chiffre est insuffisant. Il faudrait pouvoir compter avec 10 m² de plus de chemins par hectare. On peut rappeler que les chemins forestiers ne sont pas publics et, si les piétons peuvent y déambuler en toute liberté, les automobiles, en revanche, n'y sont que tolérées. Il serait parfaitement possible, pour le service forestier, d'interdire ces chemins à la circulation des véhicules à moteur. D'autre part, ces voies de communications forestières sont indispensables aux forestiers-bûcherons pour accéder à leurs chantiers. De plus, s'il n'existe pas de chemins forestiers, la production de bois est mauvaise. Ils représentent donc un assainissement de la nature car la forêt n'est pas intangible, mais c'est un élément naturel dynamique et il est nécessaire d'y travailler.

COMMENT DEVIENT-ON GARDE-FORESTIER ?
 Le forestier-bûcheron qui a l'envie de se perfectionner et d'accéder à la profession de garde-forestier doit avoir travaillé au moins pendant trois ans en qualité d'indépendant sur son métier. Après

cela, il peut se présenter à l'examen d'entrée de l'Ecole intercantonale de gardes-forestiers de Lyss. Les cours durent une année et les élèves doivent, à la fin de la scolarité, passer un examen qui leur permet d'obtenir le certificat fédéral de capacité de garde-forestier. Comme les cours sont donnés, pendant un an en allemand et pendant un an en français, les Romands ne peuvent s'inscrire que les deux ans. D'autre part, les cantons qui, avec la Confédération, financent l'école, ont droit à un nombre restreint de candidats afin de respecter les proportions. C'est ainsi que le canton de Neuchâtel peut envoyer deux ou trois élèves tous les deux ans.

ET LA VENTE ?
 En 1974, on vendait n'importe quelle sorte de bois à n'importe quel prix tant la demande était forte. Cette année, les demandes existent encore pour le bois de papier, mais se sont calmées dans les autres secteurs. Néanmoins, il n'y a pas lieu de s'inquiéter car il est possible de diversifier la production afin de satisfaire telle demande plutôt que telle autre.

Les forestiers-bûcherons du Val-de-Ruz n'ont donc pas à craindre de récession et de chômage pour 1975. E. O.-G.

PROBLEMES ACTUELS
 La Côte-aux-Fées est une commune qui a le privilège d'avoir des finances saines. Du point de vue confessionnel, ses habitants se partagent entre l'Eglise réformée, l'Eglise libre et l'Eglise catholique. Politiquement, seuls les partis radical et libéral jouent un rôle. Le législatif est élu sur une liste d'ensemble, selon le système majoritaire. Le problème le plus important à résoudre reste celui de l'eau. Dernièrement, le Conseil général a voté un crédit important pour la construction d'un nouveau réservoir, qui doit être relié à l'ancien par une conduite. Ce réservoir permettra, à l'avenir, de ravitailler en eau potable fermes et écuries de divers hameaux. Enfin reste un projet de l'Etat de faire monter l'eau à La Côte-aux-Fées depuis la source de l'Areuse à Saint-Sulpice, projet soulevé quand on parlait d'adduction d'eau aux Verrières et aux Bayards. Mais ces communes choisissent la « solution française » : de l'eau du lac de Saint-Point. La Côte-aux-Fées, tel étant le désir de l'Etat, devait s'en tenir à l'eau de l'Areuse. A propos de l'eau, La Côte-aux-Fées ne possède pas une seule fontaine publique et cela est un fait assez rare et ses rues ne portent pas de noms... G. D.

TRAVERS

Culte d'ouverture

(sp) Au camp de La Sagne, qui s'ouvrira samedi, c'est le pasteur Jacques-Louis Roulet, de Travers, qui prononcera le culte d'ouverture.

A la société de laiterie de La Côte-aux-Fées

La société de laiterie de La Côte-aux-Fées a siégé sous la présidence de M. Pierre Grandjean-Pétremand. L'un des points importants comportait notamment la vente du lait à M. Marc Jeannot laitier. Les conditions actuellement en vigueur, ont été maintenues dans leur généralité. D'autre part, la société a reçu une lettre de la société de laiterie du Mont-de-Buttes. Les producteurs de cette dernière société livrent leur lait depuis quatre ans à la Côte-aux-Fées.

PROJET ABANDONNE
 Or, les autorités compétentes de Berne désirent harmoniser cette situation avec les récents décrets fédéraux. Dans

sa réponse, la société de laiterie de La Côte-aux-Fées précise qu'elle conservera les bons rapports existant avec la société du Mont-de-Buttes et qu'elle fera tout son possible pour résoudre favorablement les problèmes posés actuellement.

Ajoutons qu'il avait été question, il y a un certain temps, de construire une nouvelle fromagerie à la montagne de Buttes, pour donner satisfaction à certains producteurs. Désormais, ce projet est définitivement tombé à l'eau, ce qui est regrettable, car la disparition d'une fromagerie à la montagne de Buttes risque d'entraîner une diminution des producteurs et ainsi de transformer certaines fermes en simples alpages. G. D.

Développement réjouissant à Villiers

De notre correspondant régional :
 Les mauvaises langues disent que Villiers est un village de vieux ! Peut-être sur le plan des statistiques et du recensement. C'est du moins ce qu'ont tenté de prouver, il y a deux ans, deux étudiants de l'Ecole normale dans un travail de recherches présenté à la population du village. Si l'on parle chiffres, on commence à s'inquiéter. En effet, le dernier recensement (décembre 1974) a donné les résultats suivants : 192 habitants, soit huit de plus qu'en 1973 et 21 de plus qu'en 1971. La progression, certes lente, n'en est pas moins bien dessinée. C'est un aspect positif de l'opération. Mais il y en a un autre qui laisse rêveur : On note actuellement une quarantaine de personnes habitant Villiers âgées de 65 ans et plus. C'est une proportion qui pourrait inquiéter les autorités.

L'ancien collège, construit en 1861, a dû être fermé il y a dix ans, en raison du manque d'élèves. Depuis, les enfants de Villiers fréquentent l'école à Dombresson où ils sont heureux ; pour eux le problème des déplacements ne se pose plus. Aujourd'hui, on constate une augmentation du nombre des enfants

allant au collège voisin. Il y en a en effet une douzaine. M. Charles Maurer, député au Grand conseil explique cette réjouissante augmentation :

— Pendant de longues années, le dernier village à l'est du vallon, avant le Pâquier, a vécu replié sur lui-même. Les uns après les autres, les artisans ont fermé les portes de leurs boutiques et les jeunes ont déserté leur village natal. Il y a actuellement à Villiers une seule importante industrie qui, heureusement, fait l'office de ventouse en ce sens qu'elle procure sur place un intéressant travail à des hommes et à des femmes de la commune. Depuis quelques années, les autorités ont compris que si Villiers ne voulait pas mourir une seconde fois après la fermeture du collège, elles devaient s'intéresser activement à la politique du logement dans une région belle et tranquille.

C'est ainsi qu'un premier immeuble de six appartements fut construit en 1967 amenant dans la région une première bouffée d'air frais. L'année dernière, une nouvelle construction (dix appartements) a été occupée dès le 1^{er} juin. Actuellement, deux immeubles nouveaux, dont un à moitié sur le territoire de Dombresson, sont sous toit, totalisant 18 appartements. Ce sont donc 34 logements qui ont été créés à Villiers en l'espace de huit ans. Mais ce n'est pas tout. Deux jeunes gens du village ont construit de leurs propres mains, l'année dernière, deux villas familiales en bordure du crêt qui conduit à Clémessin, sur un terrain qui pourra accueillir d'autres constructions. C'est cependant sur l'aménagement d'anciens immeubles et de vieux appartements, qu'un gros effort a été fourni de la part de propriétaires conscients de leurs responsabilités et confiants en l'avenir de leur village.

Certes, Villiers géographiquement est un peu éloigné de Neuchâtel ou de La Chaux-de-Fonds. Habiter au fond du Val-de-Ruz et travailler dans « le bas » ou dans « le haut » pose un problème financier de déplacements, d'autant plus que les nouveaux appartements ne sont pas beaucoup moins chers qu'ailleurs. Mais à Villiers, les taux d'impôts sont raisonnables ; la contrée est riante et la population autochtone accueillante.

(à suivre)

La société d'accordéonistes « L'Epervier » de Cernier a donné sa soirée annuelle

De notre correspondant :
 Si les soirées de la société d'accordéonistes « L'Epervier » connaissent, chaque année, un grand succès, le mérite en revient non seulement aux 35 membres actifs qui la composent mais également au dynamisme de son président, M. Georges Rufenner, et aux compétences de son directeur, M. Georges Mentha. Aussi la soirée qui s'est déroulée samedi soir à la salle de gymnastique de Cernier, pour laquelle un nombreux public s'était déplacé, n'a-t-elle pas failli à la tradition.

Après les souhaits de bienvenue du président, les accordéonistes ont inter-

prété, sous la direction de M. Georges Mentha, des œuvres de W. Wild, R. Bui, J. Dräger et V. S. Ausenk. La seconde partie du programme a débuté par un ballet dansé par la fille du directeur, Christiane Mentha et la jeune Alicia Izquiero ; production qui fut suivie de morceaux de musique interprétés en duo et en solo par de jeunes virtuoses. Pour compléter son programme, la société s'était assurée le concours du ventriloque Roger dont la réputation n'est plus à faire. Avec sa marionnette César, il a captivé les spectateurs lors de ses deux passages sur scène. La danse a mis un point final à cette soirée.

Cernier organisera la fête cantonale des accordéonistes

La société d'accordéonistes « L'Epervier » s'est vu confier l'organisation de la 8^{me} fête cantonale des accordéonistes qui aura lieu à Cernier le dimanche 25 mai. Un comité a été nommé à cet effet ; il est constitué de MM. Guy Fontaine, président, Georges Rufenner, vice-président, Serge L'Epplattenier et Maurice Giorja, secrétaires, et Charles Valazza, caissier. Diverses commissions ont en outre été créées sous la responsabilité de Mmes Yvette Bigler et Simone Jaquet, et de MM. René Vadi, Jean Thiébaud, Roger Guyot-Blanc, Jean Kurz, Eric Challandes, Charles En-

driou, Frédy Bolle et Francis Frutiger. Le comité et les responsables des commissions sont déjà au travail depuis plusieurs mois pour l'organisation de cette fête qui sera précédée, les vendredis 23 et samedi 24, de deux soirées pour lesquelles des productions de haute qualité sont prévues ainsi que la danse.

CHEZARD

Séance de l'Association pour l'épuration

(sp) Le Conseil intercommunal de l'Association pour l'épuration des eaux usées du Haut Val-de-Ruz siégera, ce soir, à la salle du Conseil général. Principal point à l'ordre du jour : les comptes de 1974.

DOMBRESSON

Lutte contre l'incendie au collège

(c) Mardi après-midi, le représentant d'une maison spécialisée en extincteurs a procédé dans la cour du collège, à une démonstration de lutte contre le feu en présence du corps enseignant et des écoliers. Plusieurs appareils ont été installés dans les corridors du bâtiment.

COFFRANE

Mérites sportifs

(sp) Au cours de sa séance annuelle, le groupe sportif de Coffrane a remis aux jeunes du village qui le méritaient les différents challenges mis en jeu pour l'année écoulée. Voici les heureux gagnants :

Challenge Ebauches S.A. : Renzo Perissinotto ; challenge Excursions : Jean-Pierre Béguin ; challenge Willy Veuve : Henri Aver. Un tableau d'honneur a été remis à Willy Jacob et un souvenir à Jacques-Eric Dubois et à Denis Jeanrenaud.

CONTRÔLE DES VIANDES EN 1974

(c) Selon le rapport annuel du contrôle des viandes, il a été abattu à Cernier durant l'année 1974 : 5 taureaux, 9 bœufs, 12 vaches, 25 génisses, 45 veaux, 4 moutons et 129 porcs, soit au total 229 bêtes. Sur les cinq bêtes abattues d'urgence, deux ont été déclarées impropres à la consommation.

ST-SULPICE

Etat civil de 1974

(c) Naissance : aucune.

Mariages : 21 juin, Jacques Cochand et Dominique Baggi-Andreoli ; 21 septembre, Jean-Maurice Wagnière et Josette Barbezat ; 4 octobre, Jean-Claude Blanc et Verena Tanner ; 18 octobre, Jean-Claude Michaud et Rose-Marie Wehren ; 9 novembre, Roland Baumann et Evelynne de Dapper.

Décès : 26 février, Alfred Fatton, né en 1931 ; 4 mars, Numa Leuba, né en 1886 ; 24 mars, Léon Leuba, né en 1913 ; 5 mai, Lina-Bertha Guye, née Vautravers en 1885 ; 10 août, Emile Hiltbrandt, né en 1890 ; 8 septembre, Antonio Calabrese, né en 1970 ; 5 septembre, Patrick Matthey, né en 1954 ; 16 novembre, Arnold Schwab, né en 1919.

La doyenne du village aura 92 ans en octobre et le doyen fêtera prochainement ses 85 ans.

CHAMBRELIEU

Cyclomoteur contre auto

Au guidon d'un cyclomoteur, M. F. R., âgé de 70 ans, d'Auvornier, circulait hier, vers 14 h, de Boudry en direction du Pré-Vert. Au débouché de la route Chambrelieu-Rochefort, il ne respecta pas le signal « Cédez-le-passage » et son véhicule entra en collision avec l'auto conduite par Mlle F. C., de Boudry. Blessé, M. R. fut transporté chez un médecin ou recevoit des soins.

LA VIE POLITIQUE

Les jeunes radicaux prennent position

Réuni récemment en comité cantonal aux Hauts-Geneveys, les Jeunes radicaux neuchâtelois ont pris position sur la prochaine votation fédérale concernant les articles conjoncturels. Il semble inutile aux J.R.N. de vouloir une nouvelle fois surcharger la constitution de trop nombreux détails ; on doit s'efforcer de n'y inscrire que des articles très généraux, des lignes directrices permettant ensuite de légiférer. En outre, les J.R.N. craignent un trop grand dirigisme de Berne à l'égard des cantons dans le domaine financier, et par là-même une nouvelle atteinte au fédéralisme, si les articles conjoncturels devaient être acceptés. C'est pourquoi les J.R.N. recommandent de voter non le 2 mars prochain et de repousser, ainsi les arrêtés conjoncturels.

GARNET DU JOUR

Couvet, cinéma Colisée : « La gifle » (16 ans).

Môtiers, musée Rousseau : ouvert.

Môtiers, château : fermé jusqu'au 31 janvier.

Fleurier, patinoire : ouverte.

Fleurier, Le Rancho, bar-dancing : ouvert jusqu'à 2 heures.

Médulin et pharmacie : habituels.

Ambulance : tél. 61 12 00 ou tél. 61 23 74.

Fleurier, infirmière-visiteuse : téléphone 61 38 48.

Les Verrières, bureau de renseignements, banque cantonale.

F. A. N. bureau du Val-de-Travers, Fleurier : 11 avenue de la Gare, tél. 61 18 76 tél. 3 52 80.

Police cantonale : tél. 61 14 23.

Fleurier, service du feu, tél. 61 12 04 ou 118.

par ex.
pour armées: Tunisie,
vol Swissair, 14 jours
en pension complète,
Fr. 888,-...

FAN-L'EXPRESS

Réception centrale:

Rue Saint-Maurice 4
Neuchâtel

Téléphone (038) 25 65 01
Compte de chèques postaux 20-178

Nos guichets sont ouverts au public de
8 heures à midi et de 13 h 45 à
18 h 10, sauf le samedi.

Tous nos bureaux peuvent être atteints
par téléphone de 7 h 30 à 12 heures
et de 13 h 45 à 18 heures. En dehors
de ces heures, une permanence est
ouverte du dimanche au vendredi soir,
de 18 h à 24 h. La rédaction répond
ensuite aux appels jusqu'à 2 heures.

Décalage de réception
de la publicité:

Annonces

Les annonces reçues l'avant-veille à
15 heures peuvent paraître le surlende-
main. Pour le numéro du lundi les an-
nonces doivent parvenir à notre bureau
le jeudi jusqu'à 15 heures; pour le
numéro du mardi les annonces doivent
parvenir à notre bureau le vendredi
jusqu'à 15 heures.

Avis de naissance et avis mortuaires

Les avis de naissance et les avis
mortuaires sont reçus à notre bureau
jusqu'à 18 heures; dès ce moment et
jusqu'à 22 heures, ils peuvent être
glissés dans la boîte aux lettres du
journal située à la rue Saint-Maurice 4,
dans le passage.

Réclames et avis tardifs

Les réclames doivent nous parvenir
jusqu'à 15 heures. Passé ce délai et
jusqu'à 22 heures, nous n'acceptons
plus que les avis tardifs dont la hau-
teur est fixée au maximum à 50 milli-
mètres et de 50 millimètres pour les
réclames.

Tarif de la publicité

ANNONCES 66 c. le mm, min. 25 mm.
Annonces locales 55 c. le mm, min.
25 mm. Avis tardifs et réclames urgen-
tes Fr. 3.30 le mm. Réclames Fr. 2.35.
Naissances, mortuaires Fr. 1.20 le mm.
Petites annonces non commerciales
40 c. le mot, minimum Fr. 4.-

Pour les annonces de provenance
extra-cantonale

Annonces Suisses S.A., «ASSA»,
agence de publicité Aarau, Bâle, Bel-
linzone, Berne, Bienne, Fribourg, Ge-
nève, Lausanne, Locarno, Lucerne,
Lugano, Moutier, Neuchâtel, Saint-Gall,
Schaffhouse, Sierre, Sion, Winterthur,
Zurich.

Tarif des abonnements SUISSE

1 an	6 mois	3 mois	1 mois
96.-	50.-	26.-	10.50

ÉTRANGER

Tarif variable selon les pays, se ren-
seigner à notre bureau.

Changements d'adresse

Veuillez nous adresser vos instructions
par écrit, trois jours ouvrables d'avan-
ce, samedi exclu.

Les changements pour la Suisse, mini-
mum une semaine, sont gratuits. Pour
l'étranger, les frais de port sont factu-
rés aux abonnés.

count down

toujours
à prix
records...

superdiscount

HIT WEEKEND

CÔTES-DU-RHÔNE A.C. 1973

Albert Lalande

70 cl

seulement

2.50

Riesling X Sylvaner
PIROSCHKA 1973

vin blanc pétillant des vingtes
de la plaine hongroise

70 cl

seulement

3.40

KAMBLY bretzeli
duopack

200 g

seulement

1.95

au lieu de 3.50

ASTRA 10

graisse végétale avec 10 % de beurre

gobelet 450 g

seulement

2.60

100 g = -578

GLORIA hairspray

380 g

au lieu de 7.95 seulement

3.95

100 g = 1.039

ARIEL

trémpage, pré-lavage, lavage jusqu'à 60°

tambour
5 kg

seulement

16.90

VERRES FUMÉS

gobelet à whisky Toledo
verre à longdrink Toledo

pièce

seulement

-95

PESEUX, Centre Commercial CAP 2000, rue Jämes-Paris / LA NEUVEVILLE, Grand-Rue 9

par ex.
7 jours de croisière
et 7 jours sur l'île
de Cète, combinés
dès Fr. 1080.-...

Les CFF
vous proposent

Dimanche 16 février 1975

LES MARÉCOTTES -
LA CREUSAZ

Fr. 45.- avec abt. 1/2 billets Fr. 35.-

Dimanche 23 février 1975

RIEDERALP

Fr. 46.- avec abt. 1/2 billets Fr. 36.-

Dimanche 2 mars 1975

COURSE SURPRISE
«ELLE ET LUI»

Train spécial - Repas de midi com-
pris - Musique - Ambiance
Fr. 69.- avec abt. 1/2 billets Fr. 60.-

Renseignements et inscriptions :
aux bureaux de voyages CFF de Neu-
châtel (gare et ville) ainsi qu'aux
guichets de toutes les stations voi-
sines.

45me SALON
DE L'AUTOMOBILE
A GENÈVE

1re partie: Salon International du
nautisme et du plein air du 31 jan-
vier au 9 février 1975

Billets spéciaux émis les 1er et 2 de
même que les 8 et 9 février 1975
Validité de 2 jours.

Prix au départ de Neuchâtel: 2me cl.
Fr. 26.- 1re cl. Fr. 39.-
Facilité supplémentaire pour famille.

ARRANGEMENTS
FORFAITAIRES

Voyages forfaitaires à prix avanta-
geux à destination de Paris, Heidel-
berg, Munich, Stuttgart, Innsbruck,
Salzburg, Vienne, Gènes et Milan.

Prospectus, renseignements et inscrip-
tions auprès de toutes les gares CFF
ou auprès de votre agence de voya-
ges.

MEUBLES
NUSSBAUM

Le bail de notre magasin-
exposition de la place Pury
n'a pas été renouvelé...

Nous vous offrons

15 %
de rabais

sur tous les articles
(meubles et bibelots)
exposés

et continuons la vente
normale dans nos
magasins et expositions
de Pesieux et de la rue
de l'Ecluse.

MEUBLES
NUSSBAUM

PESEUX NEUCHÂTEL
En face du temple Ecluse
☎ 31 43 44 ☎ 31 50 88

DÉMÉNAGEMENT

M. DANUSER, Tél. (038) 33 17 48,
31 57 83. Tires 22, 2034 Pesieux.
Transports dans toute l'Europe.

MENUISERIE
DECOPPET et Cie
Evoles 69 - Tél. 25 12 67

et à présent
je désire la nouvelle
brochure Popularis '75
(plus de 200 hits
de vacances)

Nom _____
Rue _____
NPA/Localité _____

popularis tours

2000 Neuchâtel, 4, rue de la
Treille, tél. (038) 24 02 02.
2900 La Chaux-de-Fonds, 41,
av. L.-Robert, tél. (039) 23 48 75.
1000 Lausanne 9, 21, rue Saint-
Laurent, tél. (021) 20 65 31.

Paiement des coupons des fonds de placement Intrag

au 31 janvier 1975

AMCA

America-Canada Trust Fund

Coupon No	Montant
--------------	---------

11	Fr. 1.10
----	----------

Fr. -.33

Fr. -.77

Fr. 1.-

BOND-INVEST

Fonds de Placements
Internationaux en Obligations

Coupon No	Montant
--------------	---------

5	Fr. 5.30
---	----------

Fr. 1.59

Fr. 3.71

Fr. 5.20

FRANCIT

Fonds d'Investissement
en Actions Françaises

Coupon No	Montant
--------------	---------

17	Fr. 3.-
----	---------

Fr. -.90

Fr. 2.10

Fr. 2.30

GERMAC

Fonds de Placement
en Actions Allemandes

Coupon No	Montant
--------------	---------

17	Fr. 3.60
----	----------

Fr. 1.08

Fr. 2.52

Fr. 3.20

Distribution des dividendes,
intérêts, etc.
Montant brut

Moins impôt anticipé suisse de
30%

Montant net

Aux porteurs de parts non domi-
ciliés en Suisse, avec déclaration
bancaire

Encassez vos coupons aux domiciles de souscription et de paiement



Union de Banques Suisses

Lombard, Odier & Cie, Genève
La Roche & Co., Bâle

Chollet, Roguin & Cie, Lausanne
Banque Cantrade SA, Zurich

BIENNE - BIENNE - BIENNE - BIENNE - BIENNE - BIENNE

L'échec de la mission Neuhaus entraîna l'occupation du Jura sud par la France

Il y a 197 ans, jour pour jour, prenait fin, sans gloire, un important épisode de l'histoire biennoise. François-Alexandre Neuhaus rentrait de Paris où, en qualité d'ambassadeur de Bienne et des cantons suisses, il avait tenté d'obtenir du gouvernement français qu'il renonce à l'occupation militaire du Jura-Sud.

menée par le maire Liomin, de Sonviller, et l'instituteur Bueche, de Malleray, se rend à Paris demander la « libération » de l'Erguel et son rattachement à la France. Ce projet ruinerait les espoirs de la politique biennoise, qui espère non seulement empêcher cette scission, mais encore, à la faveur des troubles provoqués par la révolution, créer une nouvelle entité politique formée de la région biennoise, de l'Erguel et peut-être de la prévôté, amalgame qui pourrait former un nouveau canton suisse.

missions diplomatiques qui lui furent confiées en 1796 et 1798. Nous venons d'exposer les circonstances de son premier départ. Le 1er septembre 1776, dès son arrivée à Paris, Neuhaus prend contact avec Charles Delacroix, le ministre des affaires étrangères. Cette première entrevue a des résultats médiocres. C'est que le gouvernement français ne verrait pas d'un mauvais œil sa mainmise sur l'Erguel.

Deux voleurs de voitures à la barre

Le tribunal de district de Bienne a siégé hier, sous la présidence du juge Rolf Haenssler. H.S., sommelier est prévenu de nombreux chefs d'accusation: vols, qualificatifs répétés dans des restaurants, infraction à la loi sur la circulation routière. Il volait des voitures pour son propre emploi et s'appropriait des plaques minéralogiques dans le but de faire du trafic.

H.S. a été condamné à sept mois d'emprisonnement avec un sursis de trois ans moins six jours de préventive. Il devra s'acquitter des frais du tribunal qui s'élèvent à 900 fr., ainsi que 500 fr., payés solidairement avec son complice, qui étant récidiviste, a été condamné à une peine d'emprisonnement de 12 mois ferme pour les mêmes délits, exception faite de l'attentat à la pudeur des enfants.

JURA Jura sud: environ 200 « cas suspects » de déplacements de population

Il y a environ 200 « cas suspects » de déplacements de population dans les trois districts du Jura-sud (La Neuveville, Courtelary, et Moutier) appelés à s'autodéterminer le 16 mars prochain. C'est ce qu'a déclaré le conseiller d'Etat, Ernst Jaberg, chef des directions des communes et de la justice, hier, au cours du déjeuner de presse précédant traditionnellement l'ouverture de la session du Grand conseil bernois.

Neuveville: 77, Moutier: 699, Courtelary: 402. Parmi ces 1178 arrivées, 105 sont considérées comme « suspectes » (Courtelary 11, Moutier 93, La Neuveville 1). On ne connaît pas encore les « cas suspects » de quatre petites communes qui ont enregistré 115 arrivées. En tenant compte d'autres « cas suspects » qui s'ajoutent aux résultats provisoires du 28 janvier et de « cas normaux » qui peuvent être soustraits dans les quatre communes dont le conseil exécutif ne connaît pas encore les dossiers.

SAINT-IMIER Issue fatale Comme nous l'avons annoncé dans notre édition d'hier, Mme Angèle Sémon, âgée de 85 ans et domiciliée à Saint-Imier, a été happée par une voiture, alors qu'elle traversait la route principale, mardi vers 18 heures. Grièvement blessée, la malheureuse fut transportée à l'hôpital de Saint-Imier où elle devait hélas! succomber.

Par la suite de la procédure, le gouvernement bernois renverra les registres électoraux aux communes, le 15 février au plus tard. Les refus de droit de vote seront envoyés sans retard aux citoyens intéressés afin qu'ils aient la possibilité de recourir au Tribunal fédéral. Les registres électoraux seront cependant encore modifiés par les décès, départs ou changements de domicile à l'intérieur d'un district.

Informations horlogères

Roamer Watch Co. SA: 239 licenciements prévus mais...

L'information que nous avons publiée en première page était exacte: selon un communiqué transmis hier par l'ATS, au cours du mois à venir, 239 des quelque 600 employés de l'entreprise horlogère Roamer Watch Co. SA, à Soleure, seront licenciés par suite de la fermeture des ateliers de manufacture et de fabrication de boîtes au printemps prochain.

Aussi sera-t-elle alimentée à l'avenir dans ce domaine par les grands fabricants suisses d'ébauches. La fermeture des ateliers concernés n'aura cependant aucune conséquence sur les activités de l'entreprise en tant que fabrique de montage et société d'exportation d'une marque de qualité mondialement connue, affirme encore ce communiqué.

S'appuyant sur une résolution du personnel, le Conseil d'administration et un comité du « groupe d'action » qui représente les employés, examinent encore toutes les possibilités de conserver des places de travail dont on prévoit la suppression. UNE DERNIERE CHANCE? Par ailleurs, la direction de l'entreprise s'occupe actuellement d'une série de mesures détaillées visant à obtenir des conditions de départ favorables pour les licenciés et à éviter de créer des cas sociaux.

Saké et vodka pour boire à la santé du Conseil fédéral!

Il y a trente ans, M. William Mosset posait la première pierre de son usine de Lausen. A père terrible, un enfant qui ne l'est pas moins. L'usine emploie aujourd'hui 550 personnes et presque autant de main-d'œuvre à domicile. Une ébauche en sort chaque seconde et Ronda a rapidement gagné sa place parmi les trois principaux producteurs d'ébauches pour montres économiques.

Brugger, chef du département fédéral de l'économie publique, M. Mosset demande un contrôle des prix et des salaires, des mesures de soutien au dollar et, éventuellement, l'instauration d'un double marché des changes. Il cite à l'appui de ses craintes celles des importateurs américains de Ronda de courir au-devant de difficultés insurmontables si des mesures rapides ne sont pas prises dans le domaine monétaire. Et M. Mosset cite le cas de l'importateur X...

perdu de nouvelles plumes, 4,4% de sa valeur par rapport au franc suisse! L'importateur était correct. Il dut donc changer 44.000 nouveaux dollars pour honorer ses engagements. Mais tout le monde n'a pas l'élégance de cet importateur, ni des reims aussi solides. On attend avant de payer. Passer de nouvelles commandes? Pas question tant que le franc suisse n'aura pas retrouvé ses esprits. Restent les dernières cartouches: gonfler les stocks afin d'éviter l'arrêt des chaînes de production. Mais en raison de l'encadrement du crédit et d'un avenir plutôt sombre, une telle immobilisation prend des airs d'hara-kiri.

LIBRES OPINIONS Bienne dans un cercle vicieux

Irrésistiblement entraînée (comme le reste du monde) dans le reflux économique avec ses corollaires que sont l'inflation, la stagnation et le chômage, Bienne a aussi ses problèmes spécifiques. Il y a notamment celui de son dépeuplement: les familles, mais aussi les entreprises vont s'installer là où elle payent moins d'impôts, où elles peuvent se loger plus facilement et à meilleur compte.

souleva des problèmes, dont le vote du 16 mars viendra encore compliquer les données. En prévision des frontières nouvelles, Bienne devrait s'efforcer dès à présent de resserrer encore les liens existants et d'en créer de nouveaux au-delà de celles-ci. On constate malheureusement que notre presse locale et certains politiciens, inconditionnellement ralliés au camp antiséparatiste, se livrent entre autres à de singuliers écarts de langage, considérant, par exemple, les partisans d'un canton du Jura sud soit comme des traités, soit comme des «demeurés».

cer par combler le fossé qui les sépare. A cet effet, les autorités devraient encore améliorer leur information, trouver un style pour parler aux administrés, style plus simple, plus cordial, ne laissant rien dans l'ombre. A quoi bon les exposés fielleux que personne ne lit? Mais, pour créer cet esprit de collaboration, il faudrait commencer à l'école. Dès leur jeunes âge, les enfants devraient apprendre à connaître et à aimer leur ville; le maître devrait les convaincre de leur devoir de participer, plus tard, à la vie publique. (A ce propos, n'est-il pas déplorable que Bienne n'ait pas encore créé pour ses écoles un petit aide-mémoire géographique historique, économique?).

(Le discrédit dont souffre Bienne est aussi dû dans une certaine mesure aux vilaines affaires qui ont terni le renom des autorités. Bien entendu, on rejette la faute sur les accusateurs. On ne dit plus: «Malheur à celui par qui le scandale arrive!», mais: «Malheur à qui le dénonce!»).

Cette atmosphère d'insécurité a également contribué au rejet massif du budget - vote de mauvaise humeur, vote de méfiance, vote égoïste aussi. On ne veut pas payer plus d'impôts, et les erreurs passées ont fourni au NON une justification toute trouvée. Mais ce NON n'arrange évidemment rien.

Concentration des forces, rapprochement entre partis, entre l'autorité et la population, meilleure politique d'information, meilleure préparation aux tâches du citoyen. Toutes ces mesures pourraient favoriser la formation ou le renforcement d'un véritable patriotisme local, dont Bienne a besoin plus que jamais. Bienne, ville isolée, et qui ne peut l'être plus encore, risque d'en être réduite à ses seules forces. Si celles-ci ne savent pas s'unir, l'inéluctable décadence suivra son cours.

VAUD - VAUD - VAUD

Les autorités yverdonnoises présentent leur projet pour assurer une meilleure fluidité du trafic

Comme beaucoup de villes suisses, Yverdon connaît des problèmes aigus de circulation. De par sa configuration, la capitale du Nord-vaudois n'est pas facile à traverser en voiture et présente, à l'heure actuelle, de sérieux dangers d'accidents. Désireuses de pallier cet inconvénient, les autorités communales ont étudié le problème, en collaboration avec le service cantonal des routes, le bureau des autoroutes et un bureau d'ingénieurs spécialisés.

Environ 500 personnes avaient répondu à l'invitation. La séance a été ouverte par M. Duvoisin, syndic, qui passa immédiatement la parole à M. Vuilliamy, commissaire de police. M. Vuilliamy rappela tout d'abord que le 80% du trafic de notre pays était constitué par le trafic routier et que deux tiers des possesseurs de véhicules à moteur l'utilisent tous les jours. Il démontra ensuite qu'entre 1967 et 1974, le trafic routier à Yverdon avait augmenté de 70%.

constatera pas une grande diminution du trafic dans la cité. M. Verrey, chef du service cantonal des routes, expliqua ensuite comment le canton avait été associé à la conception du projet et pourquoi il serait subventionné par l'Etat. SUR LE PLAN FINANCIER Reprenant la parole, M. Duvoisin parla chiffres. Il informa ses concitoyens que le projet coûterait environ 12,5 millions. Mais à ce chiffre, il faut encore ajouter quelque cinq millions d'aménagements divers, notamment les éclairages publics, les canalisations, etc...

Fillette renversée (c) Une voiture a renversé, hier vers 11 h 15, route de la Poste à Mâche, une fillette de 12 ans, qui a dû être transportée à l'hôpital Wildermeth. Elle souffre notamment d'une commotion cérébrale. Les dégâts s'élevaient à environ 150 francs. Jambe fracturée (c) Hier vers 15 h 35, aux Prés-d'Orvin, une jeune skieuse de cinq ans s'est fracturée une jambe. Elle a été conduite à l'hôpital Wildermeth au moyen de l'ambulance.

VOIRIE EN MAUVAIS ETAT Succédant à M. Vuilliamy, M. Gailard, municipal, brossa, lui, un tableau des routes yverdonnoises. Ces dernières n'ont pratiquement pas été entretenues durant ces dernières années, car tous les efforts de la voirie ont été concentrés dans les nouveaux quartiers. Illustrant également son exposé de diapos, il montra l'état des routes qu'emprunte la petite ceinture. D'après lui, même si le projet de ceinture n'est pas accepté, il faudra refaire ces rues. Puis, il présenta le projet dans son ensemble à l'aide de plans.

Une large discussion suivit ces différents exposés. On put entendre toutes sortes d'objections notamment en ce qui concerne les places de parcage qui seront supprimées rue de la Gare. L'exécutif répondit de bonne grâce à ses contradicteurs et, vers 23 h la séance fut levée. E. O.-G. ORBE Collision (c) Mardi, vers 18 h, au débouché d'un chemin vicinal sur la route secondaire Chavornay-Orbe, au lieu dit Granges-Saint-Martin, un automobiliste de Bochuz n'a pas respecté le signal «Cédez le passage» et sa voiture est entrée en collision avec une autre auto venant de Chavornay. Deux personnes ont été légèrement blessées. Importants dégâts. MONTET Rencontres pour les personnes du 3me âge (c) Depuis plus d'une année, la paroisse de Montet-Cudrefin organise des rencontres pour les personnes du troisième âge. Les promoteurs en sont le pasteur Bornand et sa femme. Lors de la dernière rencontre, M. Arthur Baumann, syndic, a projeté des clichés accompagnés de commentaires sur Madère, ceci en présence d'une cinquantaine de personnes.

POUR INVESTIR RENTABLEMENT

Prenant ensuite la parole, M. Biermann, ingénieur et spécialiste des questions de circulation, déclara qu'il s'agissait de bien connaître les problèmes si l'on voulait investir d'une manière rentable. Il rappela que, dans la région d'Yverdon, on avait depuis fort longtemps procédé à toute une série de comptages de véhicules, et que différentes enquêtes sur la circulation avaient été faites, permettant d'établir le nombre de voitures par jour, mois, été, vacances, etc. M. Biermann précisa encore qu'au moment où les autoroutes seront construites, le problème sera différent, puisque le trafic viendra d'autres endroits et traversera la ville d'une manière différente. En conclusion, l'orateur releva que seulement 21% du trafic était en transit à Yverdon, donc, lorsque les autoroutes seront construites, on ne

Préoccupé par ces licenciements, un «groupe d'action de collaborateurs» s'est formé pour examiner la situation globale et les possibilités d'améliorer cette situation. Dans une résolution soumise au Conseil d'administration et à la direction de Roamer Watch Co. SA, ce groupe d'action déclare «qu'il entreprendra tout ce qui est possible pour maintenir les places de travail mises en question. Nous voulons étudier avec le Conseil d'administration et la direction des mesures permettant, dans une première phase, de maintenir les places de travail puis, dans une seconde phase, de procéder à une diminution de personnel (probablement nécessaire économiquement) mais sans cas sociaux», déclare cette résolution, qui en appelle aux organes dirigeants pour qu'ils informent en détail le groupe d'action et coopèrent avec lui.

Que l'on en juge. Parmi les longs-métrages au programme, «Le milieu du monde» de Tanner, «L'escapade» de Sauter, «Le troisième cri» de Niddam, «La paloma» de Schmid, tous ont déjà connu une distribution partielle tout au moins. Murer et Lyssy montreront bien leur nouveau long métrage, mais Goretta et Imhoof y ont renoncé pour que la sortie de leurs films à Paris et à Zurich respectivement, ne soit pas boudée par la critique. La réussite commerciale est hélas! à ce prix. On voit que Soleure devra se contenter en quelque sorte de jouer les seconds rôles. On ne verra plus guère de longs métrages suisses en «première mon-

Soleure: le retour au ghetto culturel?

De notre envoyé spécial: Les Journées cinématographiques de Soleure jouent en quelque sorte de malchance. Le dixième anniversaire de la manifestation ne connaîtra sans doute pas l'éclat que l'événement aurait mérité. Non que ce soit la faute des organisateurs. Ni celle du cinéma suisse. Mais depuis lors, les structures ont changé et les rencontres soleuroises sont appelées à jouer un nouveau rôle. Demeurant la seule exposition quasiment exhaustive de la production cinématographique suisse, elles seront désormais plus le panorama respectif de la saison passée que le tableau des œuvres à venir.

«Il serait regrettable qu'il en résulte un désintérêt au sein du public à l'égard de la manifestation. Parce qu'elle mérite beaucoup mieux que le snobisme de la critique. Soleure devra retrouver sa vocation originelle de découvreur, qui n'en est pas moins exaltante pour être plus obscure. Car, en fait, le cachet des rencontres soleuroises, c'est que le film le plus fauché et mal ficelé peut voisiner la dernière production «de prestige». Bien sûr, il n'y a guère à retirer de certains courts métrages maladroits et naïfs au propos plus que mince et à la mise en scène hésitante.

Relevons toutefois parmi les films présentés au cours des deux premiers jours un document quasi exemplaire de Remo Legnazzi, consacré à l'émigration en Suisse des habitants d'un petit village sicilien. La misère du Mezzogiorno, la difficulté d'adaptation des émigrés à l'étranger, la douloureuse séparation des saisonniers de leur famille, le mal du pays, l'ouverture aussi à de nouveaux horizons, tout cela est abordé avec beaucoup d'objectivité et de pudeur à travers des interviews qui accordent à la personnalité humaine sa juste place. Une investigation qui vient à point après le 20 octobre. Blaise Nussbaum

ACTUALITÉ SUISSE ET ROMANDE

Mesures financières accueillies sans enthousiasme aux États

BERNE (ATS). — Après avoir laissé pendant deux jours le Conseil national se confronter avec les mesures financières — économies pour 1975 et nouvelles recettes pour 1976 — proposées par le Conseil fédéral, le Conseil des États est entré mercredi à son tour dans l'arène et a débattu non sans vivacité des moyens dont le gouvernement entend se doter pour tenter de rééquilibrer les finances fédérales. L'entrée en matière a été bien acceptée, mais la « petite Chambre » n'a pas laissé passer l'occasion de démontrer que l'avenir financier des cantons était fort compromis. L'après-midi, une séance de relevé lui a permis de se prononcer sur trois des 10 arrêtés que le Conseil national avait déjà traités.

LE PEUPLE A TOUJOURS RAISON

« Le peuple peut se tromper, mais le peuple a toujours raison », a proclamé le porte-parole de la commission, le radical schaffhouseis Naenny, évoquant le vote du 3 décembre. « La volonté du peuple prime tout, si ce n'était le cas, il n'y aurait plus de démocratie », a renchéri le conseiller fédéral Hurlimann, remplaçant son collègue Chevallaz, qui avait à « faire face » au Conseil national. La décision populaire de refuser les nouveaux impôts, quoique qualifiée de « manifestation de mauvaise humeur » par M. Grosjean (rad. Ne) ayant pris la parole au cours du débat d'entrée en matière, n'a pas fait l'objet de commentaires désabusés. Le souverain veut d'abord des économies, il faut se conformer à cet impératif. La création de nouvelles recettes ne vient qu'en second lieu. L'indépendant zuricois Heimann a souligné à cette occasion la recommandation majeure de son parti : économisons. Le plan du Conseil fédéral n'est pas assez strict en cette matière. La récession n'est pas si grave qu'on veut bien le dire et l'on pourrait très bien revenir sur la décision de majorer les taxes sur l'essence et les huiles de chauffage. Le conseiller fédéral Hurlimann ne l'a pas entendu de cette oreille.

Intervention neuchâteloise

M. Grosjean (rad. NE) a déclaré, hier au Conseil des États, que la décision du 8 décembre a été une manifestation de mauvaise humeur. Il faut l'accepter, mais l'homme politique est là pour montrer la vérité. Le parlementaire neuchâtelois estime qu'avant le 8 décembre les communes et les cantons ne se sont pas battus aux côtés de la Confédération, qui s'est trouvée seule et n'a pas pu enlever le morceau. On sera dans une situation désagréable si la chose se répète. D'autre part, il faudra revoir notre politique en ce qui concerne l'élaboration de certaines lois (aménagement du territoire et protection de l'environnement) dont personne n'est parvenu à évaluer les coûts.

Nouvelles négociations dans le secteur de l'imprimerie

ZURICH (ATS). — Les organisations patronales et ouvrières de l'imprimerie soumettront à leurs instances compétentes le résultat de leurs nouvelles négociations contractuelles, communique la société suisse des maîtres imprimeurs. Celle-ci émet l'espoir que cette offre mettra fin à une situation sans contrat depuis le 1er juin 1974 dans l'imprimerie.

Le communiqué publié mercredi par la société suisse des maîtres imprimeurs a la teneur suivante :

« Les séances de pourparlers contractuels ont été fortement imprégnées par l'actuelle situation économique.

Afin de répondre aux vœux des travailleurs pour une sécurité de l'emploi, la Société suisse des maîtres imprimeurs a offert la réintroduction du contrat collectif de travail dénoncé par les organisations syndicales pour fin mai 1974.

Les employeurs se sont en même temps déclarés prêts à régler certains points se rapportant spécifiquement à la sécurité de l'emploi et de les adapter aux circonstances actuelles. Un salaire minimum de 2014 fr. 70 sera assuré aux jeunes gens sortant d'apprentissage.

Un temps à prendre froid!



Libérol

efficace contre la toux, la bronchite, le rhume; réchauffe et calme dans les cas de rhumatisme, névralgies, lumbago. Libérol bébé pour les tout petits. Libérol Spray pour le nez bouché. Produits éprouvés de Galactina, dans les pharmacies et les drogueries.

le. Quelle que soit l'issue du référendum lancé à ce sujet, le gouvernement maintient sa position : si le peuple veut la réalisation des tâches qu'il a confiées aux autorités et un assainissement des finances du pays, il faut non seulement de sévères économies, mais aussi des recettes supplémentaires.

LES CANTONS DANS UNE IMPASSE

C'était bien le rôle du Conseil des États de faire entendre les doléances des cantons à propos des mesures envisagées. Il n'a pas manqué à ce devoir. La manne disponible du fait de la haute conjoncture a été mal répartie, a déclaré le démocrate-chrétien grison Vincenz. A cet égard, les choses vont empirer si l'on applique sans discernement les mesures prévues. Il faut un système différencié qui tienne compte des régions défavorisées. En réduisant la part des cantons au produit fiscal de la Confédération, a souligné M. Bourgnone, celle-ci viole le principe de la confiance. On ne devrait pas procéder à une telle modification en cours d'exercice sans consulter les intéressés. La commission a proposé de réduire cette part de 10 % et non de 20 % comme le voudrait le gouvernement. Les besoins d'économies et de freinage de la croissance, a précisé le démocrate-chrétien schwytois Ulrich, ont incité le gouvernement à transférer trop de charges financières aux cantons. Cela est injuste, a ajouté M. Leu, démocrate-chrétien de Lucerne, car la péréquation financière ne permettra pas de compenser le manque de recettes. Les cantons — leur dette se chiffre à environ 25 milliards — n'ont pas la possibilité, comme la Confédération, de trouver des revenus grâce aux impôts indirects.

SOLIDARITÉ SUR TOUTE LA LIGNE

La mesure qui touche les cantons, a répondu le conseiller fédéral Hurlimann, est un fait « unique », personne ne songe à l'institutionnaliser. Tout le monde doit y mettre du sien, car la récession — s'il se révèle qu'il y en aura une — touchera tout le monde. Le nouveau budget améliorera les choses, mais l'inflation n'en sera pas pour autant jugu-

Les bureaux d'urbanisme souffrent de la suspension des subventions fédérales

Lausanne, (ATS) — Les études d'aménagement du territoire entreprises par les collectivités publiques ont bénéficié jusqu'ici d'importantes subventions fédérales, en vertu d'une loi dont la validité a pris fin le 31 décembre 1974. La nouvelle loi fédérale sur l'aménagement du territoire devait prendre le relais, mais son entrée en vigueur est paralysée par l'abaissement d'une demande de référendum. En attendant la votation populaire, la confédération ne dispose plus d'aucune base légale pour subsidier les études d'aménagement. Aussi, dès le début de 1975, a-t-elle suspendu tout octroi de subvention dans ce domaine en l'absence d'aide fédérale, et vu leur difficultés financières, cantons et communes n'entreprennent plus de nouvelles études.

Il en résulte un manque de travail grave pour les bureaux spécialisés qui dépendent essentiellement de mandats financés par les collectivités publiques. C'est le cas, par exemple, d'« Urbaplan » bureau d'études d'urbanisme et d'aménagement du territoire à Lausanne : son personnel a publié

Fausses coupures de 50 dollars à Lucerne

(c) Plusieurs commerçants lucernois ont été menés par le bout du nez. Ils ont encaissé des fausses coupures de 50 dollars. C'est le soir venu que les commerçants ont constaté la supercherie. Pour l'instant, on se perd sur la provenance des fausses coupures. On se demande même si les « clients », qui ont payé en dollars, n'ont pas eux aussi été dupes. Avec le cours actuel du dollar, le marché noir de la monnaie fleurit sur le plan international, les touristes se procurant souvent des devises en marge du change officiel. Des spécialistes ont précisé que la qualité des fausses coupures était excellente. Seuls les numéros des billets ne correspondent pas à la réalité.

GENEVE Nouvel incendie... à côté du Grand Passage

Alerte mercredi matin à 7 h 35
Branle-bas de combat au poste permanent. La nouvelle vient de « tomber » : ça brûle à nouveau place du Molard, au Grand Passage croit-on.

Les pompiers se précipitent.

C'est pour constater que de la fumée s'échappe de la toiture de l'immeuble qui jouxte celui du Grand Passage (où il ne reste d'ailleurs plus rien à brûler, tout étant calciné)

La maison en cause, située au No 56 de la rue du Rhône, est celle qui abrite les locaux de la Caisse hypothécaire et la fameuse « tour du Molard », si chère aux touristes. C'est dans les combles que le feu a pris. Le sinistre sera promptement maîtrisé et les dégâts limités.

Intéressant tout de même car, vraisemblablement, ce nouvel incendie n'a pas éclaté tout seul. Certes il arrive que des clochards s'introduisent dans les greniers pour y passer la nuit, mais ce ne

lé. Les problèmes de l'emploi auront la priorité dans les préoccupations du gouvernement. La « force de frappe » de notre armée ne sera pas sacrifiée, mais le budget militaire fera l'objet de réductions. Tout comme les autres d'ailleurs, car le Conseil fédéral s'est rallié à l'idée de la commission du Conseil des États de ne pas « frapper » un seul département — il était prévu de retrancher 80 millions dans le budget militaire — mais d'enlever 100 millions à l'ensemble des départements, la répartition des coupes étant du ressort du Conseil fédéral.

TROIS ARRÊTÉS ACCEPTÉS

Au cours de la séance de relevé, la Chambre des cantons a donné le feu vert à trois arrêtés que le Conseil national avait déjà approuvés la veille. Les textes ont été agréés dans la version même du Conseil fédéral et du Conseil national. Il s'agit d'abord de la mesure qui réduit la contribution de la Confédération à l'AVS à 770 millions et qui a été acceptée par 27 voix. Une proposition minoritaire socialiste visant à mettre à la charge de la Confédération 10 % à celle des cantons 5 % des dépenses totales de l'AVS n'a pas trouvé grâce aux yeux des conseillers aux États. Cette modification aurait entraîné un coût supplémentaire de 104 millions.

Il s'agit en deuxième lieu de l'augmentation des cotisations sur les allocations pour pertes de gain en faveur des militaires et des personnes astreintes à servir dans l'organisation de la protection civile. Une tentative de l'indépendant zuricois Heimann de refuser l'entrée en matière a été vouée à l'échec, et la Chambre adopte le texte par 27 voix.

Un troisième arrêté a été accepté par 27 voix. Il stipule qu'en 1975 et 1976, l'allocation unique de renchérissement à verser au personnel de l'administration fédérale pourra être limitée à un montant fixé, ou calculé selon un taux dégressif. De plus, le Conseil fédéral pourra renoncer à appliquer la garantie minimale. Une intervention socialiste contre cette dernière clause a été repoussée. Le Conseil des États poursuit jeudi le débat sur les autres arrêtés.

mercredi un communiqué annonçant qu'après une première réduction l'an passé, trois nouveaux employés (sur quinze urbanistes) vont être congédiés. En outre, la compensation du renchérissement et le treizième salaire sont supprimés. Le personnel demande aux autorités fédérales de prendre des mesures transitoires pour combler le vide légal qui s'est produit dans l'attribution des subsides aux études d'aménagement.

Les colonies libres italiennes critiquent les dispositions de l'OFIANT

ZURICH (ATS). — Les dispositions prises récemment par l'Office fédéral de l'industrie, des arts et métiers et du travail (OFIANT) et la police fédérale des étrangers au sujet de la lutte contre le chômage sont sévèrement critiquées par le comité exécutif de la Fédération des colonies libres italiennes. En effet, ce dernier estime dans un communiqué que les mesures prises sont en vive contradiction avec la convention d'émigration italo-suisse de 1964 qui prévoit « qu'en cas de chômage prononcé, les détenteurs de permis de séjour annuel soient autorisés à exercer une autre profession pas atteinte par la crise ».

Les nouvelles dispositions non seulement contournent les garanties d'uniformisation du marché du travail données par la Suisse sur le plan bilatéral et dans le cadre de la CEE, mais constituent également une erreur de tactique dans la lutte contre la récession économique et la situation actuelle de l'emploi. Ce sont des mesures d'intimidation, et de division du monde du travail, poursuit le communiqué. Le comité exécutif demande que les droits acquis des migrants soient protégés, et en particulier que les demandes de renouvellement des permis de séjour ne soient pas refusées par suite d'une éventuelle rupture des relations de travail.

GENEVE Nouvel incendie... à côté du Grand Passage

Alerte mercredi matin à 7 h 35
Branle-bas de combat au poste permanent. La nouvelle vient de « tomber » : ça brûle à nouveau place du Molard, au Grand Passage croit-on.

Les pompiers se précipitent.

C'est pour constater que de la fumée s'échappe de la toiture de l'immeuble qui jouxte celui du Grand Passage (où il ne reste d'ailleurs plus rien à brûler, tout étant calciné)

La maison en cause, située au No 56 de la rue du Rhône, est celle qui abrite les locaux de la Caisse hypothécaire et la fameuse « tour du Molard », si chère aux touristes. C'est dans les combles que le feu a pris. Le sinistre sera promptement maîtrisé et les dégâts limités.

Intéressant tout de même car, vraisemblablement, ce nouvel incendie n'a pas éclaté tout seul. Certes il arrive que des clochards s'introduisent dans les greniers pour y passer la nuit, mais ce ne

SUITE Débat-fleuve au Conseil national

Mais, il n'est pas question que le Conseil fédéral manque à ses devoirs à l'égard de l'armée. Il ne s'agit que d'une réduction de 2 % de l'augmentation du budget militaire, qui est passé de 10 à 11 % en 1974-75. On ne peut sacrifier l'essentiel. Nous avons déclaré M. Chevallaz, une rigoureuse volonté d'efficacité et d'esprit civique et le budget militaire, ne doit pas être mis au pilori. Mais, les autres départements ont déjà largement fait leur part. Que l'on songe à la réduction relative des dépenses propres de la Confédération depuis des années. Les crédits de la coopération technique ont été réduits de 115, à 103 millions à 93 millions. M. Fischer ne peut dire que l'on ne fait rien dans ce domaine, s'écria M. Chevallaz!

L'aide au tiers, ou au quart monde, est avant tout un devoir moral, car il reste encore de tels devoirs pour notre petit pays. Ne nous ramenez pas à l'isolationnisme je vous en supplie, déclara M. Chevallaz, alors que notre prospérité est basée sur nos relations internationales.

Quant à la réduction des parts cantonales, elle ne touchera pas plus de un à deux pour cent des budgets cantonaux.

Enfin, M. Chevallaz énuméra toutes les preuves de rusticité de l'appareil administratif fédéral. Les remarques sur des dépenses soit-disant exagérées relèvent, pour M. Chevallaz, du grotesque.

En effet, le service de documentation du département des finances en est réduit à dénoncer des abonnements de journaux, faute de crédits, et l'on pourrait multiplier par cent les exemples de ce type, selon le chef du département des finances!

Nous sommes allés très loin dans les économies a donc dit M. Chevallaz et nous ne pourrions estimer-t-il continuer cet exercice jusqu'à l'absurde sans nous couvrir de ridicule.

Pour le débat, le Conseil fédéral et la commission ont proposé d'embler de réduire de 80 à 60 millions les économies demandées en 1975 au département militaire. Les six autres départements devant se partager les 40 millions restants selon les nouvelles propositions de porter à 100 millions les réductions globales

sur le budget 1975, déjà rogné par le Conseil fédéral.

M. Chevallaz a tenu à déclarer à ce propos, pour couper court à certaines rumeurs, que le chef du département militaire s'était rallié au point de vue du Conseil fédéral à ce sujet.

M. Weber (rad-SZ) s'inquiéta de voir l'agriculture pâtir des réductions de subventions. Il fut appuyé notamment par M. Duerr (P. D. C.-SG).

M. Chevallaz a posé alors le problème de fond des subventions en admettant que jusqu'ici on a trop poussé celles-ci. Elles sont pourtant nécessaires dans un souci de péréquation. Quant à la compétence de les répartir elle peut, sans inconvénient être déléguée au gouvernement qui s'en tiendra à peu près à une réduction linéaire en tenant compte cependant des engagements pris et des travaux en cours. Le Conseil fédéral est d'accord dans ce contexte de ne pas toucher au revenu paysan et de tenir compte des nécessités de développement différencié des diverses régions du pays.

Sur ces remarques, l'entrée en matière fut adoptée sans oppositions. M. Copt (rad-SV) demanda lui aussi que l'on tienne compte des besoins spécifiques des régions et des milieux socialement défavorisés dans la répartition des subventions. M. Tschumi (U. D. C. - BE) développa le même thème en faveur des régions de montagne. Les rapporteurs, de même que M. Chevallaz ont accepté ces propositions. M. Biel (ind-ZH) fit de la surenchère en demandant de remplacer la réduction proposée par une réduction de 150 millions à répartir entre les départements, autorités, tribunaux. M. Chevallaz s'y est vivement opposé en soulignant qu'on ne saurait accuser les autorités de trop dépenser notamment pour les délégations et conférences.

« Les tapis que nous déployons pour les réceptions, releva-t-il sont même loués et loués au rabais! »

M. Schwarzenbach proposa quant à lui, de répartir la réduction de 80 millions au département militaire initialement proposée dans le projet de gouvernement entre ce département et le département politique. Ils s'éleva aussi

contre l'aide technique au tiers monde. Mais M. Chevallaz lui a répondu très nettement en déclarant que la Suisse avait encore des devoirs moraux à remplir sur la scène internationale et qu'à ce titre au moins l'aide actuellement réduite au minimum devait subsister.

M. Eibel (rad-ZH), remarqua que la part du budget militaire sur le budget total diminue d'année en année, alors que la situation internationale n'a jamais été aussi tendue.

M. Muller (rad-SO) reprit la proposition faite par la commission des États de réduire de 100 millions le budget global de la Confédération. Cette économie plus symbolique que substantielle devait trouver gain de cause à la fin du débat.

M. Bonnard (lib-VD) au nom de son groupe appuya la proposition Muller (100 millions de réductions à répartir entre les départements) et demanda de repousser toutes les autres.

Les députés ont donc fixé leur choix entre l'une et l'autre des propositions faites qui ne se différencient que de quelques dizaines de millions. C'était bien peu alors que l'impasse budgétaire était de 1 milliard 800 millions et les réductions nouvelles proposées par le Conseil fédéral de 1 milliard 238 millions. (Lire également en page 23)

1er février : augmentation du prix du pain

ZURICH (ATS). — Conformément à une décision du Conseil fédéral, le prix du pain pourra augmenter de 25 centimes dès le 1er février. Le prix de la farine augmentera de 15 francs pour 100 kilos ou de 11 centimes par kilo de pain. Les boulangers pourront encore augmenter de 14 centimes le prix du kilo de pain en compensation des frais de renchérissement (salaires et énergie). L'association suisse du personnel de la boulangerie, pâtisserie et confiserie indique que les prix des autres articles de boulangerie pourront également être augmentés.

VALAIS - VALAIS

La « guerre » de l'autoroute aura-t-elle lieu? Les Valaisans divisés à propos de la Nationale 9

Une partie du Valais est divisée. Faut-il dire « oui » à l'autoroute et donner sans restriction le feu vert, à travers l'étroite vallée, au ruban de béton? Ou, au contraire, faut-il réfléchir à deux fois et stopper la Nationale 9 à l'entrée du canton ou à Martigny, en préservant ce pays de vacances où l'on s'attarde qu'est le Haut-Rhône.

En son temps déjà, Franz Weber criait aux Valaisans : vous allez saccager le pays. Vous allez construire un tremplin pour l'Italie.

Maintes personnalités depuis lors sont descendues dans l'arène. Des agriculteurs demandant qu'on preserve ces hectares entiers du plus beau verger de Suisse. Des amis de la nature mettant en garde l'autorité face à la disparition des derniers « bosquets » et des changements climatiques de la plaine du Rhône, des écologues et des économistes aussi. Bref le dialogue est engagé.

L'autorité par la voix de M. Franz Steiner, chef du département des travaux publics, a dit un « oui » ferme à l'autoroute et entend aller de l'avant. La Ligue valaisanne pour la protection de la nature demande la création d'une commission neutre capable de peser le pour et le contre. Les entrepreneurs réclament l'autoroute pour occuper leurs camions et faire marcher leurs graviers.

Hier M. Claude Rouiller, avocat, député socialiste à St-Maurice repartait en guerre en adressant une lettre ouverte à l'autorité.

QUESTIONS OU GOUVERNEMENT

M. Rouiller repose le problème par la base en se demandant clairement si l'amélioration générale de la route can-

tonale actuelle avec détournement surtout des localités « bouchon » n'assurerait pas une fluidité suffisante du trafic au point de rendre superflue la construction de l'autoroute en Valais. « Cette question est aussi essentielle, note M. Rouiller, pour les citoyens de ce pays que les tribulations du monastère d'Ecône » Le député du Bas-Valais reproche au conseiller d'Etat Steiner d'écarter cette question capitale d'un revers de main dans les réponses qu'il fut amené à donner à ce sujet.

« Ecologie, économie, finances publiques, c'est au regard de ces trois éléments que nous attendions l'opinion du gouvernement sur l'opportunité de réaliser la N.9. Or, les deux premiers, les plus importants, vous les avez passés sous la jambe ».

M. Rouiller s'explique. Notre territoire est minuscule. On ne peut donc mettre n'importe quoi n'importe où. A l'heure où les diktats bernois de l'aménagement du territoire risquent de nous être imposés dans toute leur rigueur, notre gouvernement doit avoir une volonté qui corresponde aux intérêts de toute la population valaisanne. C'est le devoir du gouvernement de se demander ce qui, après la construction de l'autoroute, resterait, au titre d'environnement viable, aux habitants de la partie la plus resserrée de notre vallée. D'un autre côté, un demi-siècle de travaux d'aménagement de la plaine du Rhône et de sacrifices financiers gigantesques ont-ils été consentis pour livrer au béton plus de 250 hectares de ce qui est en miniature la Californie de la Suisse? Enfin le massacre du Bois-Noir et du bois de Finges, nos derniers forêts de plaine, qu'un expert émi-

ner définissait comme des portails climatiques ne va-t-il pas menacer la qualité de la vie des gens de notre région? M. Rouiller reproche à l'autorité de n'avoir pas répondu à cette question.

Abordant l'aspect purement économique, le député estime que sont de plus en plus nombreux dans le canton ceux qui pensent qu'une liaison expresse à travers la vallée du Rhône aurait de nombreux effets négatifs sur notre tourisme. « L'autoroute valaisanne n'accroîtra guère les entrées dans notre canton (les grands axes européens étant déjà tracés). En retour, elle aura probablement pour effet de transformer la clientèle aujourd'hui résidente en clientèle de passage prenant peu à peu l'habitude d'acheter une banane à Saint-Maurice pour en jeter la pelure à Val d'Aoste est significative à cet égard ».

M. Steiner et de bien d'autres est financier. L'autoroute est payée par Berne tandis que les améliorations sont grandement à la charge du canton. « Un argument qui tombe à faux pour deux raisons » clame l'adversaire qui se demande finalement si la part du canton à la construction de l'autoroute (10 %) n'aura pas en chiffres absolus une incidence plus lourde sur ses finances que les frais occasionnés par le perfectionnement de la route cantonale existante. M. Rouiller estime enfin que les finances valaisannes permettent les améliorations routières qu'il propose, améliorations urgentes alors que les impératifs budgétaires fédéraux vont sans doute postuler le renvoi de l'exécution de postuler le renvoi de l'exécution de l'autoroute de plusieurs années. M. F.

VAUD - VAUD - VAUD

L'affaire aux millions: deuxième journée devant le Tribunal correctionnel de Lausanne

De notre correspondant :

« Générosité, optimisme, négligence », tels sont les trois qualificatifs utilisés par le procureur général, pour caractériser la gestion des affaires menées par Jean-Pierre M., alors qu'il gérait la succursale de l'UBS à Nyon. On s'explique mal d'ailleurs, et le Tribunal correctionnel de Lausanne aussi, comment cet homme qui gagnait bien sa vie, a pu puiser dans la caisse pour régler ses impôts et ses assurances. Jean-Pierre M. qui n'a détourné que 404.000 francs pour son usage personnel, sur les millions envoyés, a en outre prêté 60.000 francs à des gens insolubles sans autorisation du siège central.

Pas plus le président que le procureur général n'obtiendront une réponse satisfaisante sur le comportement de cet étrange banquier qui a bénéficié des grandes facilités que lui donnait la manipulation des comptes numérotés pour faire sa petite « cuisine ».

M. explique qu'il espérait boucher les trous avec l'affaire des dinars algériens. Il comptait aussi sur un héritage pour remettre de l'ordre dans ce qu'on peut bien appeler « sa comptabilité à partie trouble » et boucher le trou d'un million que représentaient fin 1972 les opérations discutables et ses détournements. Il convient de souligner que les inspecteurs du siège central de l'UBS n'ont jamais trouvé autre chose à la succursale de Nyon alors dirigée par

M., qu'un certain retard administratif, déclare à la Cour le successeur de M.

UNE HYPOTHESE LOURDE DE SUSPICION

« Vous faites en Algérie une opération qui peut vous conduire au poteau et vous passez la soirée chez un commissaire de police » fait remarquer le président Rochat à Brahim H., ancien directeur d'Air-Algérie à Genève. Un avocat de la partie civile met tout de suite les choses au point et déclare :

« Nous sommes en mesure de prouver que M. S. n'est pas commissaire de police, mais membre de la sécurité militaire algérienne ». On voit par là la difficulté que le Tribunal correctionnel de Lausanne aura à tirer au clair cette affaire de dinars qui est bien la plus intéressante de l'affaire Jean-Pierre M. Qui plus est, au début de 1972, avant que de se rendre en Algérie chercher les dinars rassemblés par H., Roland L. aurait présenté H. à M. comme étant un collaborateur de la police algérienne.

C'est en avril 1972 que Brahim H. recueille, en Algérie, un million 722.000 dinars dont 948.000 en coupures anciennes qui se révélèrent invendables en Europe. H. prétend qu'il a sorti les dinars d'Algérie grâce à la bienveillance d'un douanier qui était une relation du chauffeur qui le conduisait à l'aéroport d'Alger.

En fin d'audience, la Cour essaie de

tirer au clair l'exacte quantité de dinars qui ont été ramenés d'Algérie et par lesquels M. s'est reconnu débiteur au nom de l'UBS pour 1 million 483.000 francs suisses. C'est dans une atmosphère lourde d'une certaine suspicion à l'égard des agissements de H. que se termine l'audience de la journée.

SUISSE ALÉMANIQUE

Peine de prison confirmée pour le citoyen du monde No 1

BALE (ATS). — La Cour d'appel de Bâle a confirmé mercredi la peine qui avait été infligée à Garry Davis par un tribunal de police pour avoir pénétré de manière illégale en Suisse. Le « citoyen du monde No 1 », qui en 1953, avait renoncé à la nationalité américaine et opté pour un « passeport mondial », devra ainsi purger une peine de 7 jours d'emprisonnement.

La Cour d'appel considère en effet que, par ses entrées et ses séjours illégaux, Garry Davis a enfreint les lois fédérales et que la peine est justifiée puisqu'il est un récidiviste en la matière.

LANGEL PUBLICITÉ ASG



Tenez-vous vraiment à affirmer votre indépendance, à augmenter votre pouvoir de décision et à prouver votre sens de la responsabilité?

(avec l'argent que vous ne dépensez pas, ou pas tout de suite)

Quelle que soit votre profession, vous êtes préoccupé de votre avenir, de votre réussite et vous comptez bien réaliser certains objectifs.

Votre salaire utilisé judicieusement va vous permettre d'asseoir votre présent, de concrétiser vos projets et de préparer votre avenir ou encore votre retraite. L'utilisation de l'argent qui vous est confié va déterminer par conséquent votre indépendance et affirmer votre sens de la responsabilité.

Dans tous les cas, si vous conservez votre argent chez vous, dans votre portefeuille ou dans un coffret, vous manquez chaque jour une occasion de le voir augmenter, vous laissez votre pouvoir de décision s'amenuiser.

Votre sécurité et votre tranquillité

Lorsque vous touchez vos appointements sur un compte-salaire du Crédit Foncier Neuchâtelois, vous épargnez votre argent de la stagnation et des tentations. Votre décision reste intacte, car vous allez réellement gérer votre argent. Par des ordres de virements mensuels sur un ou plusieurs carnets d'épargne, ceci selon leurs divers objectifs que vous avez établis.

Pour vos objectifs à court terme

Le carnet d'épargne va donc servir vos différents projets à court terme. En effet, célibataire ou marié, vous économisez ou vous cherchez à économiser de quoi fonder un foyer. Vous pensez certainement à vos vacances, à votre future ou prochaine voiture.

A chaque objectif, vous pouvez faire correspondre un carnet d'épargne approprié qui va concrétiser vos projets dans la sécurité de l'argent bien placé.

De plus, chez nous vos économies vous rapporteront un intérêt de 5% + 1/2% supplémentaire si vos dépôts annuels augmentent de 20%.

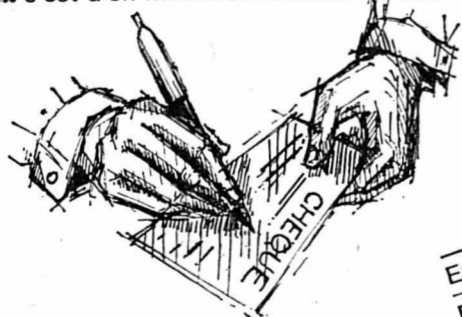
Pour vos objectifs à moyen terme

Vous qui avez fondé un foyer et avez, de plus, la joie d'avoir des enfants, vos objectifs sont à plus long terme. Vous devez penser en effet à leurs études, à leur carrière et à leur futur mariage. Vous prévoyez en outre d'acheter un appartement, de construire une maison ou encore vous préparez votre retraite.

C'est donc à vous que sont destinées nos obligations de caisse puisque vous ne pensez pas avoir besoin de cet argent avant 3, 4, 5, 8 ans ou plus.

Vous pouvez convertir certains montants de vos carnets d'épargne en obligations de caisse. Votre argent vous rapportera ainsi encore davantage. Ceci dans la sécurité de l'argent bien placé d'autant qu'il l'est sur des immeubles du canton.

La meilleure façon d'avoir de l'argent devant soi...
... c'est d'en mettre réellement de côté.



Epargne liberté	5% + 1/2% = 5 1/2%
Epargne logement	5 1/2%
Epargne jeunesse	6%
Epargne placement	6%



CRÉDIT FONCIER NEUCHÂTELOIS
Présent dans tout le canton et tout près de chez vous
SÉCURITÉ ET DISCRÉTION

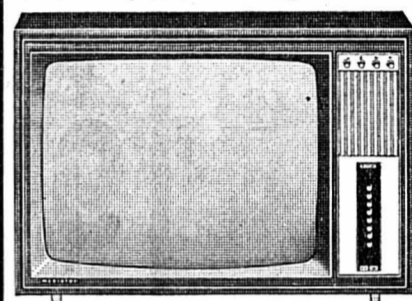
La douce Mary Long.



"Notre cigarette."

SOLDES extraordinaires

(Vente autorisée)



TV couleur
Suisse-France, sélecteur à 6 touches, écran 66 cm, noyer mat.
Valeur 3990.-

Soldé **1990.-**

Gründig Triumph
Pal-Secam
TV moderne, récepteur Suisse - France ébénisterie de luxe. Valeur 3990.-

Soldé **2490.-**

PAL Valeur 3150.-

Soldé **2650.-**

Autres modèles grand écran 66 cm.

1790.-

FORMIDABLE CHOIX

TV noir-blanc, à partir de

495.-

couleur à partir de

1190.-

location à partir de 25 fr. par mois.

Jeanneret & Cie sa

Au Confort Ménager

Seyon 26-28-30 • Neuchâtel • Téléphone 24 57 77

Écriture en vente au bureau du journal

Masserey

Soldes! Soldes!

Encore de belles affaires en

Tapis de fonds
Coupons de tapis
Milieux et tours de lit
Tapis d'Orient
Jetés de divans, peaux

Stop à la hausse des prix.

Visitez sans engagement notre grand magasin d'exposition.
(3 étages). Vous y trouverez la pièce soldée recherchée.

Rabais importants sur prix 1974

Magasins Portes-Rouges 131-133

LA FAN EST FOURNISSEUR DE PAPIER MACULATURE

imprimée
blanche
Hi-Fi

à des conditions très avantageuses

Profitez-en

Pavillons-Bureaux
Vaste choix - répondant aux plus hautes exigences!
Notre référence: 20 000 constructions livrées!
Demandez sans engagement une offre détaillée!
Uninorm SA 1018 Lausanne, Tél. 021/32 37 13

uninorm

Machines à laver
Linge-vaisselle légèrement griffées ou petits défauts d'émail, à céder avec rabais élevé. Services assurés. Pose gratuite. Grandes facilités de paiement, par leasing, sans versement à la livraison, occasions à partir de 400 francs.
Réparations toutes marques.
Magic Neuchâtel
Tél. (038) 41 17 96 en cas de non-réponse de 7 à 22 h (021) 20 26 77.
rue du Tunnel 3 - 1000 Lausanne.
20 ans d'expérience.

Le confort dans l'élégance...

Si vous cherchez un cadre reposant pour vous détendre de vos tracas quotidiens, vous trouverez dans nos collections de sièges garnis et habillés par des maîtres tapissiers: l'élégance, le confort et la finition de luxe qui donneront à votre intérieur la classe d'une personnalité de goût. Cette haute qualité, devenue introuvable, existe chez Gobet meubles de style, le fabricant spécialisé, à des prix encore raisonnables.

Attention: notre exposition se trouve dans une villa sans vitrines. Vous y serez reçu par une équipe de personnes dynamiques qui sauront vous conseiller dans l'aménagement de votre intérieur. Livraison franco domicile dans toute la Suisse.

GOBET
Meubles de style S. A.
1630 BULLE
Rue du Vieux-Pont 1
Tél. (029) 2 90 25

BON pour recevoir une documentation sans engagement:

Nom et prénom: _____
Rue: _____
Localité: _____
Je m'intéresse à: _____

Coop Hit

29.1. - 4.2.1975



NESCAFÉ GOLD normal **NESCAFÉ GOLD** Espresso **NESCAFÉ GOLD** sans caféine

le verre de 200 g

9.90

Prix indicatif: 15.40

le verre de 200 g

9.90

Prix indicatif: 15.40

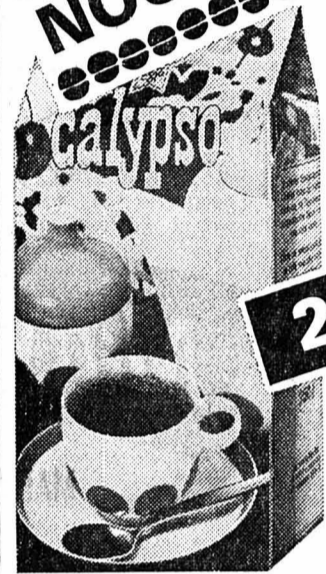
le verre de 200 g

11.30

Prix indicatif: 16.40

Café Calypso

NOUVEAU



Café racé, fortement torréfié, à l'arôme généreux. Un café plein de tempérament.

250 g

2.10

au lieu de 2.60

Café jubilor



Le café de haute distinction. Un mélange prestigieux au goût raffiné et à l'arôme charmeur.

250 g

2.60

au lieu de 3.10

Café Espresso



Café typiquement italien. Fortement torréfié, corsé, à l'arôme puissant.

225 g

2.-

au lieu de 2.50

Jus d'orange



happy day

★★★★
brique de 1 litre
★★★★

1.15

au lieu de 1.40

Jus d'orange Exotic



★
bouteille de 1 litre

1.45

au lieu de 1.60

Jus d'orange



MONDIAL

●●●●
bouteille de 1 litre
●●●●

1.60

au lieu de 2.20

5102.W 5

Yogourt
maintenant 3 pour 2
gobelets de 180 g



GOLD STAR

Florida Orange Juice
concentré 1 + 4
= 1 litre de jus d'orange

le gobelet de 220 g

1.-

au lieu de 1.30

Coop Prix net - Coop se met en quatre Coop

hockey sur glace

Championnat de première ligue, groupe 4

Vers un coup d'éclat de Serrières?

Sion continue sa marche triomphale. Après quatorze journées, il n'a encore perdu aucun point, se montrant largement digne du titre de champion de groupe qu'il ne va pas tarder à s'octroyer.

quelque peu leur position respective. Vainqueur de Montana Crans au cours d'un match riche en buts (11-9), Yverdon tient maintenant seul la deuxième place.

quatre points d'avance sur le dernier, Charrat, qui a joué un match de plus que lui.

POURQUOI PAS?

Ce week-end s'annonce plutôt pimenté! Après un Yverdon-Vallée de Joux qui, à l'instar des précédents, sera sans doute marqué du sceau de l'engagement physique.

DU BON COTE

Au bas du tableau, Le Locle se bat avec un bel enthousiasme. Grâce à la victoire obtenue à la force du poignet contre un Monthey étonnant d'ardeur, il compte maintenant

APPARENCES TROMPEUSES

Serrières et Yverdon ont profité de la défaite des hommes de Martini pour améliorer

Le championnat suisse universitaire Zurich gagne l'éliminatoire de Neuchâtel

Lundi après-midi s'est déroulée une des deux poules éliminatoires des championnats suisses universitaires de hockey sur glace, sur la patinoire de Monruz.

Les visiteurs, partis à l'assaut du sanctuaire d'en face, sur un système endiablé, creusèrent, l'espace d'un tiers-temps, un fossé irrémédiable.

Saint-Imier, pour sa part, aura la partie plus facile en allant rendre visite à Charrat. Une victoire de Martini et ses hommes est quasi certaine.

La situation

Derniers résultats. - Sion-Charrat 20-0; Yverdon-Montana 11-9; Vallée de Joux-Saint-Imier 4-11; Le Locle-Monthey 7-6; Saas Grund-Serrières 4-5; Saint-Imier-Sion 5-7.

Table with 5 columns: J, G, NP, Buts, Pts. Lists teams and their statistics.

Prochains matches. - Demain: Yverdon-Vallée de Joux. - Samedi: Serrières-Sion, Charrat-Saint-Imier, Montana-Le Locle.

AISANCE

Les confrontations préliminaires ne laisseront planer aucun doute quant aux candidats susceptibles de brigrer l'honneur suprême.

DÉPART RATÉ

Pour enlever la première place du groupe, les maîtres de céans avaient affaire à très forte partie puisque les étudiants des bords de la Limmat n'alignaient pas moins de six joueurs de Kussnacht, un de Zurich et un de Kloten.

CHAMPIONNAT NEUCHÂTELOIS ET JURASSIEN DE II^e LIGUE Savagnier, c'est (presque) fini

Dimanche, sur la patinoire de Saint-Imier, Corcelles Montmolin a, semble-t-il, définitivement condamné Savagnier à la relégation. Il faudrait, pour que les patineurs du Val-de-Ruz sauvent leur mise, une cascade de circonstances tournant en leur faveur, ce qui, au vu des événements présents, paraît illusoire.

Les formations neuchâtelaises se réservent-elles pour le coup cantonale, qui débutera sous peu? On l'espère, sinon cette compétition aura tôt fait de sombrer dans l'ennui.

Résultats complémentaires au 28 janvier: Les Ponts-de-Martel - Les Joux-Derrière 4-5; Savagnier - Corcelles Montmolin 2-6.

CLASSEMENT

Table with 3 columns: Rank, Team, Points. Lists teams and their points.

Prochains matches: Vallorbe - Savagnier samedi à 20 h 15 au Sentier; Les Joux-Derrière - Vallorbe lundi à 20 h 45 à Saint-Imier; Corcelles Montmolin - Les Ponts-de-Martel lundi à 20 h au Locle.

Cinq jurassiens menacés

D'aucuns voyaient déjà Saignelégier culbuter au moment du décompte final. Les Francs-Montagnards ont montré, face à Sonceboz, la situation l'exige. En signant un succès au détriment des hockeyeurs des bords de la Suze, ils ont provoqué un regroupement général qui comprend toutes les formations du groupe, à l'exception du duo de tête, Ajoie et

Le Fuet. Ainsi alors que deux matches sont encore fixés au calendrier pour la plupart des clubs, cinq d'entre eux sont-ils guettés par la relégation!

PIMENTÉ

Court, qui a lui aussi capitalisé deux unités bienvenues lors de la confrontation qui l'opposait à Sonceboz, s'est hissé au 3^{ème} rang. Il ne possède, toutefois, que deux unités d'avance sur les plus démunis. Les rencontres de ces prochains jours ne manqueront donc pas de sel.

Ajoie continue son bonhomme de chemin. En y ajoutant la manière, les Ajolouats ont vaincu Crémînes sur un résultat qui se passe de tout commentaire.

Résultats complémentaires au 28 janvier: Court - Sonceboz 4-1; Le Fuet - Corgémont 9-1; Saignelégier - Sonceboz 4-2; Crémînes - Ajoie 4-14.

CLASSEMENT

Table with 3 columns: Rank, Team, Points. Lists teams and their points.

Prochains matches: Sonceboz - Corgémont dimanche à 18 h à Bienne; Court - Crémînes samedi à 17 h à Moutier.

Du changement chez les « pros » de la ligue nationale Brillant retour des « Black Hawks »

Les positions se sont quelque peu modifiées dans la ligue nationale. Après avoir enregistré 21 parties sans défaite et ainsi menacé le record de 23 joutes détenu par les Bruins de Boston, les Canadiens de Montréal ont encore mordu la glace l'autre soir au Forum.

Berry, qui en ont 15. Les Kings, version 1975, sont avant tout d'excellents techniciens du disque, puissants à l'attaque et s'appuyant sur une défense expérimentée où règne le formidable Rogatien Vachon, meneur du trophée Vézina.

EFFORT GIGANTESQUE

Dans la division deux, les Black Hawks de Chicago sont sur le point de rejoindre les Canucks de Vancouver. Au prix d'un effort gigantesque et malgré de nombreux blessés, les Hawks, qui comptaient, il y a un mois, jusqu'à 16 points de retard sur les Canucks, ont presque atteint leur objectif.

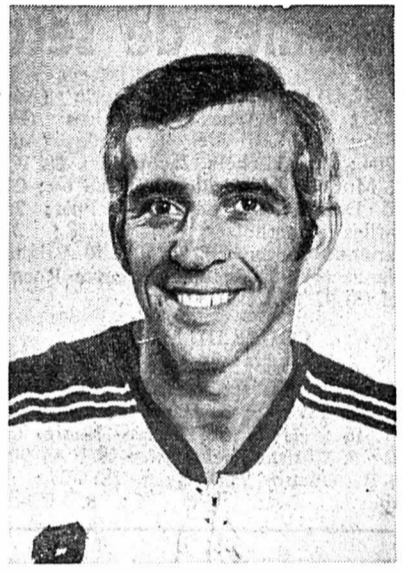
PARADOXE

L'équipe californienne ne fait pas le détail. En déplacement à Uniondale, elle a obtenu un 5-5 face aux Islanders de New York. De retour au Forum de Los Angeles, elle a massacré les Maple Leafs de Toronto par 8-0.

Ed Giacomin cerbère idéal

Ed Giacomin, est né à Sudbury (Ontario) le 6 juin 1939. Après les stages normaux dans le hockey junior organisé, il a débuté chez les professionnels en 1959, avec le club Providence, de la ligue américaine.

Il a fallu toute la fougue de la recrue Grant Mulvey pour battre l'excellent portier Gary Smith au milieu de la deuxième période. Mulvey a trouvé le fond du filet en ajustant un lancer « voilé » de la ligne bleue, lors d'un jeu de puissance.



GIACOMIN. - Un gardien comme il y en a peu.

Les blessures sont nombreuses en ce moment dans la ligue nationale. L'ailier droit Rick Middleton, des Rangers de New York, un des plus sérieux candidats au titre de recrue de l'année, s'est fracturé la jambe gauche lors d'un match opposant sa formation aux North Stars du Minnesota.

D'autre part, le président de la L.N.H., Clarence Campbell, s'est montré assez tendre en ce qui concerne le cas Dave Forbes. Lors du dernier match contre les North Stars, l'agressif joueur des Bruins n'a rien trouvé de mieux que de régler le cas d'Henri Boucha en lui envoyant un coup de bâton dans l'œil.

Pour l'instant, Boucha se remet tranquillement d'une double intervention chirurgicale mais il est encore affublé d'une double vision. Jarco JOJIC

Classements

Table with 3 columns: Division, Rank, Team, Points. Lists teams and their points across three divisions.

cyclisme

Crise de l'emploi en Belgique

A l'occasion des championnats du monde de cyclocross, diverses réunions des dirigeants internationaux ont eu lieu en Suisse. Certains points des discussions présentent un intérêt certain.

Problèmes internationaux

toire pour les amateurs dans toutes les compétitions (y compris la route) des championnats du monde et des jeux olympiques.

basketball

Ligue professionnelle

Première victoire des «Switzerland Alpines»

Neuf rencontres ont été jouées jusqu'ici dans le championnat de la ligue professionnelle européenne. Après deux défaites subies contre les Belges et les Espagnols, les «Swiss Alpines» ont remporté leur premier succès, en Israël, où ils se sont imposés par 82-77 (40-39) face aux «Sabras».

automobilisme

Interlagos n'est pas l'idéal!

De sévères critiques contre l'organisation du Grand prix du Brésil de la formule 1 qui a été remporté, dimanche, par le Brésilien Carlos Pace, ont été formulées au lendemain de l'épreuve.

athlétisme

Bonne tenue des Neuchâtelais

Organisé par la section d'athlétisme du Stade-Lausanne, le Cross de Vidy connaît, chaque année, un très grand succès. Cette fois, il en fut de même puisque plus de 350 participants se sont alignés dans les différentes catégories, malgré la pluie.

au cross de Vidy

Les Six jours de Rotterdam

Les Hollandais ont pris les deux premières places des Six jours de Rotterdam. La victoire est revenue à Leo Duyndam-Gerben Karstens, qui se sont imposés aux points devant Roy Schuiten-René Pijnen. Voici le classement final:

l'impressionnant Rallye arctique débute aujourd'hui

Plus de 80 équipages finlandais et suédois prendront, jeudi soir, de Rovaniemi, ville située à 850 km. au nord de Helsinki, le départ du 10^{ème} « Rallye arctique », seconde épreuve de la saison comptant pour le championnat d'Europe des rallyes pour conducteurs.

volleyball

Forfait de la Suisse à la Coupe de printemps

La Suisse a déclaré forfait pour la poule éliminatoire de la Coupe de printemps qui aura lieu du 22 au 24 mars, à Roubaix. Elle sera remplacée par l'équipe de France des espoirs, qui rencontrera la Belgique, la Hollande et Israël.

olympisme

Killanin et Montréal

Lord Killanin, président du C.I.O., a déclaré à Amsterdam que le comité international olympique pourrait être amené à accepter certaines modifications à ce qui a été initialement prévu pour les Jeux olympiques 1976 mais que ceux-ci auront bien lieu à Montréal aux dates déjà fixées.

badminton

Cinquième victoire de Neuchâtel-Sports

Samedi, pour son cinquième match du championnat suisse de 2^{ème} ligue, le Badminton-club Neuchâtel-Sports s'est déplacé aux Vernets, à Genève, pour affronter le club local.

billard

Championnat suisse junior interclubs samedi à Neuchâtel

Le Club de billard de Neuchâtel s'est vu confié, par la Fédération suisse, l'organisation du championnat suisse junior.

IMPRIMERIE CENTRALE et de la FEUILLE D'AVIS DE NEUCHÂTEL S.A. Rue Saint-Maurice 4 - Neuchâtel

ski

Après quatre victoires des Suissesses en coupe du monde C'est réellement l'année de la femme



VERS LA VICTOIRE. — Passant les portes avec une remarquable aisance, Lise-Marie Morerod fonce vers la victoire. (Téléphoto AP)

Lise-Marie Morerod devient une des personnalités de la coupe du monde. Cette saison, elle est, avec Annemarie Proell, la seule skieuse à avoir gagné plus d'une fois. Bien sûr qu'on ne peut pas la comparer à l'Autrichienne qui totalise déjà six victoires — trois à Grindelwald — mais si on suit son évolution depuis qu'elle a conquis la médaille de bronze aux championnats du monde de Saint-Moritz, on constate qu'elle va gentiment son bonhomme de chemin et qu'elle possède vraiment tout ce qu'il faut pour s'assurer une place dans le groupe supérieur des spécialistes du slalom et du géant.

MATURITÉ
Le talent qu'on lui reconnaît depuis trois ans est maintenant arrivé à maturité. Elle en dispose à son gré : elle sait comment elle peut l'engager pour en tirer le maximum. Elle ne s'élanche plus au hasard en espérant que tout se terminera bien, mais elle décide de la marche à suivre selon les circonstances. A Garmisch, elle a gagné en demeurant sur la réserve. Elle avait remarqué les traîtrises de la piste et elle s'en était

accommodée en dosant son action. Hier elle avait plus d'une seconde de retard sur Hanni Wenzel après la première manche. Elle a gagné la course dans les enfilades de la fin de la seconde manche, là où il s'agissait de laisser glisser en souplesse. Pour réussir cet exploit, il fallait qu'elle ait confiance en ses moyens.

QUATRIÈME VICTOIRE
Sa performance est mise en valeur par le fait qu'il n'y a pas eu d'éliminations massives qui sont parfois suscitées par le hasard ou des circonstances particulières. Victorieuse du « spécial » de Cortina, Rosi Mittermaier, est troisième à 58-100, Christa Zechmeister, qui a gagné à Schruns, est cinquième à 1'03, Annemarie Proell, huitième à 1'78 et Hanni Wenzel, la championne du monde, deuxième à 16-100.

C'est la quatrième victoire d'une skieuse suisse en coupe du monde cette saison : Lise-Marie Morerod, à Garmisch

et à Saint-Gervais (slalom), Bernadette Zurbriggen, à Schruns (descente), Marie-Thérèse Nadig, à Innsbruck (descente).

Pour le ski alpin suisse, c'est réellement l'année de la femme. Bernadette Zurbriggen s'est classée au douzième rang sans avoir donné l'impression de prendre des risques. Cette retenue indique qu'elle accorde beaucoup d'importance au combiné où elle peut obtenir un rang très payant en vertu des qualités qu'elle s'approprie à mettre en œuvre en descente.

ABOUTISSEMENT

Ces succès de la sélection féminine sont l'aboutissement d'un travail de longue patience qui s'étend sur cinq ou six ans. Il faudra reprendre les mêmes principes si on entend posséder un jour des slalomeurs capables de faire échec aux Italiens et de s'élever au niveau atteint dans le passé par Giovanoli et Bruggmann. Guy CURDY

SUITE Lise-Marie domine

Dans la première manche, Lise-Marie Morerod s'était bloquée dès le départ. Elle eut le mérite de se reprendre très vite et de réussir une fin de parcours de grande classe. Elle ne commit aucune faute sur le second tracé, ce qui lui permit d'être la seule à descendre en moins de quarante secondes. Hanni Wenzel, qui partait en dixième position dans la seconde manche (Lise-Marie Morerod avait le No 14), commit l'erreur de croire que l'avance prise sur le premier parcours était déterminante. Avant elle, tant Rosi Mittermaier que Christa Zechmeister n'avaient pu faire mieux que Lise-Marie. La prudence d'Hanni Wenzel fut nettement excessive. Elle lui a coûté la victoire pour seize centièmes.

LE COMBINÉ

Le combiné de l'Arlberg-Kandahar comptant pour la Coupe du monde, on a assisté, une fois encore, dans ce slalom spécial, à une course dans la course entre les spécialistes de la descente. A ce jeu, c'est évidemment Annemarie Moser-Proell qui s'est montrée la meilleure. Au moment où elle semblait, cependant, éprouver des difficultés en descente, sa huitième place risque bien de se révéler insuffisante. L'Américaine Cindy Nelson (onzième) et la Valaisanne Bernadette Zurbriggen, très régulière sur les deux parcours (douzième), paraissent, en tout cas, tout aussi bien placées que la tenante de la Coupe du monde. Toutes trois pourraient, d'ailleurs, se faire « coiffer au poteau » par l'Allemande Rosi Mittermaier, troisième du slalom spécial, qui a déjà obtenu, cette saison, quelques très bons résultats en descente.

Les deux manches de ce slalom spécial se sont courues sur une neige molle qui avantage les premières partantes. Dans ces conditions, le fait, pour Lise-Marie Morerod (No 14) d'avoir pu limiter les dégâts dans la première manche constitue un véritable exploit. Au terme de ce premier parcours, marqué notamment par l'élimination de Marie-Thérèse Nadig et de la Française Fabienne Serrat, Hanni Wenzel comptait 1'06 sur Lindy Cochran, 1'21 sur Rosi Mittermaier, 1'27 sur Christa Zechmeister, 1'46 sur Lise-Marie Morerod, 1'81 sur Monika Kaserer et Betsy Clifford et 1'82 sur Annemarie Moser-Proell. Bernadette Zurbriggen occupait alors la dixième place à 2'17.

Dans la deuxième manche, plus rapide, la piste ne tint pas longtemps, Lise-Marie Morerod avait toutefois l'avantage de s'élaner en deuxième position. Elle réussit ainsi nettement le meilleur temps (39'93) devant Danielle Debernard (No 13 - 40'18), Hanni Wenzel (No 3 - 41'55), Lindy Cochran (No 2 - 41'60) et Monika Kaserer (No 1 - 41'49).

Exception faite de Lise-Marie Morerod et de Bernadette Zurbriggen, dont la performance est excellente en fonction du combiné, les Suissesses en lice n'ont pas particulièrement brillé. Les satisfactions sont venues principalement de Marlies Oberholzer, qui s'est hissée à la 25ème place sur une piste en très mauvais état (elle partait en 56ème position) et de la toute jeune valaisanne Brigitte Briandt (15 ans le 19 octobre dernier) qui a pris une trentième place qui laisse espérer de bien meilleurs classements dans un avenir assez proche.

En secondes, en centièmes de secondes et en points

1. Lise-Marie Morerod (S) 83'41 (43,48 et 39,93);
2. Hanni Wenzel (Lie) 83'57 (42,02 et 41,55);
3. Rosi Mittermaier (RFA) 83'99 (43,23 et 40,76);
4. Danielle Debernard (Fr) 84'43 (44,25 et 40,18);
5. Christa Zechmeister (RFA) 84'44 (43,29 et 41,15);
6. Patricia Emonet (Fr) 84'64 (43,97 et 40,67);
7. Lindy Cochran (EU) 84'68 (43,08 et 41,60);
8. Annemarie Moser-Proell (Aut) 85'19 (43,84 et 41,35);
9. Betsy Clifford (Ca) 85'24 (43,83 et 41,41);
10. Monika Kaserer (Aut) 85'32 (43,83 et 41,49);
11. Cindy Nelson (EU) 85'82 (45,48 et 40,34);
12. Bernadette Zurbriggen (S) 85'86 (44,19 et 41,67);
13. Wiltrud Drexel (Aut) 86'68 (44,48 et 42,20);
14. Irmgard Lukasser (Aut) 86'77 (44,69 et 42,08);
15. Evi Mittermaier (RFA) 87'12 (45,71

- et 41,41);
16. Ingrid Eberle (Aut) 87'35;
17. Agnes Vivet-Gros (Fr) 87'45;
18. Brigitte Totschnig (Aut) 88'04;
19. Michèle Jacot (Fr) 88'17;
20. Murielle Mandrillon (Fr) 88'64;
21. Elfi Deußl (Aut) 88'94.
- Puis: 25. Marlies Oberholzer (S) 89'38;
27. Marianne Jaeger (S) 89'50;
30. Brigitte Briandt (S) 90'06;
35. Marianne Roemmel (S) 92'86.

COUPE DU MONDE

1. Annemarie Moser-Proell (Aut) 198 (72 points biffés);
2. Rosi Mittermaier (RFA) 139 (7);
3. Hanni Wenzel (Lie) 117 (6);
4. Marie-Thérèse Nadig (S) 102;
5. Christa Zechmeister (RFA) 90;
6. Bernadette Zurbriggen (S) 87;
7. Fabienne Serrat (Fr) 86;
8. Cindy Nelson (EU) 85 (4);
9. Wiltrud Drexel (Aut) 76 (1);
10. Lise-Marie Morerod (S) 72.

- Slalom spécial: 1. Christa Zechmeister (RFA) 68;
2. Lise-Marie Morerod (S) 50;
3. Rosi Mittermaier (RFA) 48;
4. Hanni Wenzel (Lie) 41;
5. Annemarie Moser-Proell (Aut) 34;
6. Fabienne Serrat (Fr) 31.

- Par nations: 1. Autriche 930 p. (446 messieurs et 484 dames); 2. Italie 500 (500 et 0); 3. Suisse 410 (149 et 261); 4. Allemagne de l'Ouest 375 (75 et 300); 5. France 199 (9 et 190); 6. Etats-Unis 145 (51 et 94); 7. Liechtenstein 131 (8 et 123); 8. Suède 110 (110 et 0); 9. Norvège 95 (80 et 15); 10. Canada 65 (15 et 50).

«... Il fallait laisser glisser ses skis...»

Lise-Marie Morerod déclarait après son succès: «J'ai bien cru que j'avais perdu toute chance lorsque je me suis bloquée dès la deuxième porte sur le premier tracé. Mais heureusement pour moi, mes adversaires, lors de la deuxième manche, ont commis l'erreur sur une telle neige (elle me convient parfaitement) d'attaquer. Il fallait tout simplement laisser glisser ses skis.»

Hanni Wenzel: «J'ai été avantagée par mon numéro de dossard lors de la première manche car la piste s'est creusée très rapidement. Hélas dans la deuxième manche, j'étais trop contractée. Enfin, je suis en très bonne position pour le combiné.»

Rosi Mittermaier: «Je n'ai pas pu me libérer totalement sur le second tracé. Une troisième place ce n'est pas mal. Je consolide ma seconde place en coupe du monde et je reste compétitive pour le combiné.»

tir

Championnat suisse au pistolet à air comprimé Par groupes, les Neuchâtelois relèvent la tête

L'équipe de Sion - La Cible, championne suisse de la spécialité et tenante du titre, a pris très normalement la tête de la sélection romande engagée dans le championnat suisse de groupes au pistolet à air comprimé, tout en améliorant de fort peu ses précédents résultats. Voilà la formation valaisanne bien au-dessus de la limite des 1470 p., créditée de 1476 p. très exactement, mais à 34 p. tout de même des St-Gallois, premiers de cordée aujourd'hui. Les Valaisans doivent leur succès, pour une bonne part, à l'ancien sélectionné national Jérémie Barras, de Corin, aux 378 p. réconfortants, qui lui assureraient le 16ème rang au classement individuel pour autant qu'on en établisse un.

RESSERREMENT

Les pistoliers de Martigny, quant à eux, n'ont pas à se plaindre de leurs 1460 p. Ils possèdent encore 15 p. de plus que le dernier des participants au second tour principal, tout en demeurant à 50 p., évidemment des vainqueurs du moment. Cela représente finalement, on l'aura calculé, 12,5 p. par homme. Est-ce «énorme» en l'espèce? C'est selon...

Si les Valaisans ont pu maintenir deux équipes en course, les Vaudois n'en comptent qu'une, celle du Lausanne-Sport, élevée d'un coup de rein au niveau des 1470 p. Il faut l'en féliciter. Parce qu'il faut savoir aussi que les sélectionnés du second tour ont échelonné

né leurs résultats entre 1510 et 1445 p. malgré tout. Resserrement sur la tête il y en eut bien, c'est vrai, mais pas dans les proportions que l'on pourrait envisager.

Le groupe des Armes Réunies de La Chaux-de-Fonds, le groupe fanion plus précisément, n'a pas tout à fait touché son plafond des deux manches précédentes. Il a été victime d'un léger refroidissement qui ne tire heureusement pas à conséquence. Avec 1457 p., les Neuchâtelois du «Haut» peuvent considérer l'avenir avec une certaine sérénité, tout en n'ignorant pas que la pyramide va se rétrécir encore au fil des prochains semaines. Il faudra sans doute 1465 points au moins, demain, pour poursuivre

la lutte. L'expérience aidant, les Chaux-de-Fonniers ne devraient pas trop s'en formaliser.

D'autant que l'équipe de Neuchâtel-Infanterie est là pour leur donner un bon coup de main. Ses 1473 p. l'y prédestinent d'ailleurs. Les pistoliers du chef-lieu se sont considérablement améliorés pour la circonstance en gagnant des points précieux à plus d'un titre. Ne serait-ce qu'à celui de la confiance.

Et puis, si les St-Gallois ont bien atteint le cap des 1510 p., il sied d'ajouter qu'ils n'ont pas eu d'imitateurs: leurs plus proches adversaires de Bülach I sont déjà à 13 p. d'eux et ils

possèdent eux-mêmes une avance de 4 p. sur les Bâlois de Liestal. En fin de compte, en ajoutant Stans, quatre formations seulement ont aligné 1490 p. au minimum. Les seize équipes suivantes se sont retrouvées comme dans un mouchoir entre 1485 et 1470 p. On avouera que la différence, d'un extrême à l'autre, n'a rien de vertigineux. Le championnat y gagnera encore en sévérité, même si on commence à mieux discerner les traits des principaux favoris de la compétition. Qui a vu, cette fois-ci, 22 concurrents obtenir 377 p. au moins, dont Jérémie Barras déjà nommé et Roland Fasel, de Guin, toujours à son aise. L.N.

football

Coupe d'Europe

Les matches aller et retour des quarts de finale de la coupe d'Europe des clubs champions entre F.C. Barcelone et Atvidaberg se joueront au stade «Nou camp» de Barcelone, indique-t-on dans la cité catalane.

Les dates de la rencontre n'ont pas encore été fixées mais le porte-parole de Barcelone a signalé qu'elles pourraient être le 4 mars pour le match aller et le 11 ou le 12 mars pour le match retour.

Sélection écossaise

Willie Ormond, le coach de l'équipe d'Ecosse, a désigné les dix-huit joueurs suivants pour le match du championnat d'Europe des nations prévu le 5 février prochain à Valence:

- Harvey (Leeds), Clark (Aberdeen), Forsyth (Manchester United), Jardine (Rangers), Mc Grain (Celtic), Buchan (Manchester United), McQueen (Leeds), Burns (Birmingham), Cooke (Chelsea), Souness (Millidesbrough), Hay (Chelsea), Bremner (Leeds), Dalgligh (Celtic), Jordan, Lorimer (Leeds), Palerne (Rangers), Wilson (Celtic), Hutchinson (Coventry).

Programme d'entraînement de La Chaux-de-Fonds

Le programme d'avant-saison du FC La Chaux-de-Fonds se présente comme suit: 1 février à Laufen; 8 février à Grandson contre Martigny; 15 février contre Chênôis à Chênô; 16 février à Boudry; 22 février à Delémont; 23 février à Boncourt; 1 mars à Vevey. Le championnat reprendra le 9 mars à Mendrisio.

divers

A la suite d'un sondage d'opinion

Encourager la natation, l'athlétisme et le ski

ASSEM. — Une révolution de dessine en sourdine dans le monde du sport: le football-roi va être détrôné par la natation, l'athlétisme, le ski, le cyclisme et le hockey sur glace! Quel sport de pointe doit-il être promu en priorité? La spontanéité avec laquelle 519 femmes et 496 hommes ont répondu à cette question constitue un témoignage valable. 35,4% des personnes interrogées souhaitent que l'on favorise l'essor de la natation, en priorité sur tous les autres sports. La natation, le sport le plus apprécié, et ce par toutes les couches sociales de la population et dans toutes les régions, est plus particulièrement le préféré des femmes (38,1%), alors que les hommes ne lui donnent que 32,5% de leurs voix, contre 37% à l'athlétisme.

LA NATATION FAVORISEE

Si ces réponses sont prises en considération par les autorités compétentes, la natation sera largement favorisée, et, immédiatement après, l'athlétisme. 30% des personnes interrogées souhaitent une promotion pour ce sport; les Suisses romands et les gens d'âge moyen, tout particulièrement.

Les disciplines nordiques (26,4%) doivent être un peu plus encouragées que le ski alpin (23,9%). Le sport cycliste

(19,1%) est particulièrement populaire auprès des générations qui ont vécu les succès de notre «Ferdinand» national.

En ce qui concerne le hockey sur glace (14,9%), le football (14,8%), le handball et le basketball (13,4%), les femmes se sont montrées sensiblement plus réservées que les hommes. Seules 9,8% d'entre elles admettent un encouragement au football (chez les hommes, 20%). La lutte suisse est manifestement un domaine réservé aux hommes. 13,7% d'entre eux pour 3,6% des femmes s'intéressent à cette discipline. En revanche, 15,9% des femmes souhaitent une véritable promotion du tennis, 9,9% d'hommes seulement partageant cette opinion. Environ 22% des Suissesses et des Suisses interrogés ne voient aucune nécessité d'apporter une aide aux sports de pointe; il s'agit, en majorité, de personnes âgées, de femmes ou de gens vivant dans les régions montagneuses de Suisse alémanique.

SIGNIFICATION REELLE

On a donné aux personnes interrogées lors de ce sondage la liberté de se prononcer sur les mesures à prendre. L'éducation des jeunes générations, la recherche des talents et l'encouragement des jeunes talents viennent très nettement en tête: 40,8% des voix, près de

boxe

Classements de la WBC

Le Mexicain Canto «boxeur du mois»

Pour avoir ravi la couronne des poids mouches au Japonais Shoji Oguma, le Mexicain Miguel Canto a été élu boxeur du mois par le Conseil mondial de la boxe qui publie ses classements pour janvier:

Lourds, champion: Ali (EU); 1. Fotherman (EU); 2. Frazier (EU); 3. Lyle (EU); 4. Bugner (GB).

Mi lourds, champion: Conteh (GB); 1. Bennett (EU); 2. Ahumada (Arg); 3. Galindez (Arg) ...; 8. Andinoff (It).

Moyens, champion: Valdez (Col); 1. Finnegan (GB); 2. Licata (EU); 3. Monzon (Arg); ... 5. Tonna (Fr); 6. Antuofermo (It); 8. Cohen (Fr).

Super-welters: champion: Wajima (Jap); 1. De Oliveira (Bré); 2. Duran (Esp); 3. Obed (Bah); ... 7. Dagge (RFA); 10. Hope (GB).

Welters, champion: Naples (Mex); 1. Stracey (GB); 2. Gray (Can); 3. Arcari (It).

Super-légers, champion: Fernandez (Esp); 1. Cervantes (Col); 2. Furuyama (Jap); 3. Henrique (Bré); 8. Ortiz (Esp).

Légers, champion: Ishimatsu (Jap); 1. Buchanan (GB); 2. Duran (Pan); 3. Pineda (Mex).

Super-plume, champion: Shibata (Jap); 1. Villafior (Phil); 2. Paulsen (Nor); 3. Riasco (Pan); 4. Puddu (It); 5. Makloufi (Alg).

Plume, champion: Chacon (EU); 1. Arguello (Nic); 2. Kotey (Gha); 3. Olivares (Mex); 5. Jimenez (Esp).

Coq, champion: Martinez (Mex); 1. Herrera (Mex); 2. Borkorsor (Tha); 3. Shittu (Gha).

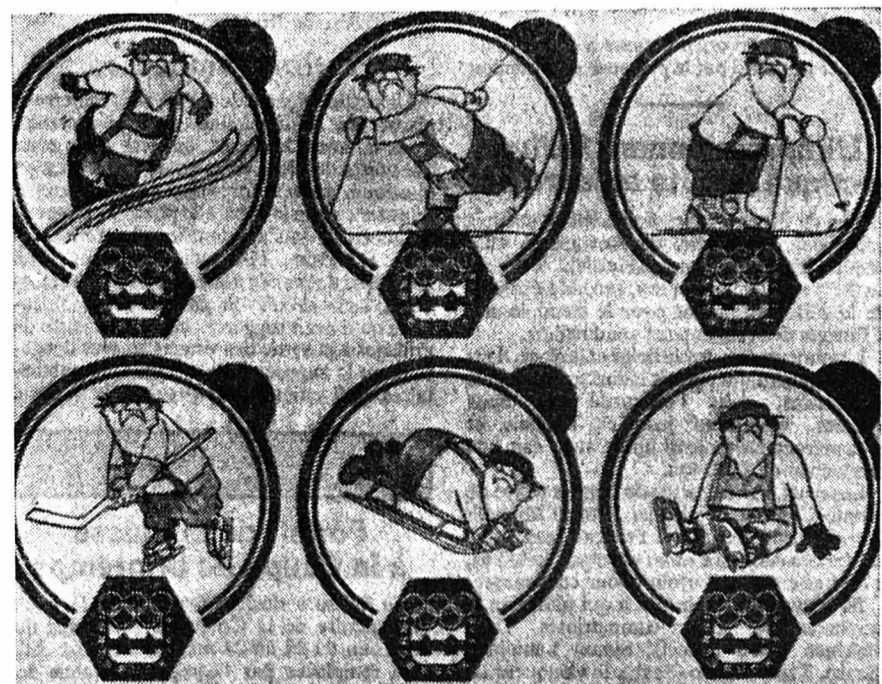
Mouche, champion: Canto (Mex); 1. Gonzalez (Ven); 2. Espinal (Dom); 3. Oguma (Jap).

Mi-mouche, titre vacant; 1. Udella (It); 2. Martinez (Mex). Il n'y a pas d'autres boxeurs classés dans cette catégorie nouvellement créée.

olympisme

« Suivez-moi aux Jeux olympiques 1976 d'Innsbruck »

Dans un peu plus de douze mois Innsbruck vivra à «l'heure olympique». Or, il a été mis en vente, dans la station tyrolienne, des «badges» marquant cet événement. C'est ainsi qu'un Tyrolien (renfrogné?) s'initie aux sauts à skis, au fond, au hockey sur glace, à la luge et au patinage artistique, quelques-unes des épreuves olympiques. Une partie du produit de ces ventes (environ —30 par badge) sera versée à un fonds olympique. (Téléphoto AP)



dernière SPORTS dernière

PATINAGE ARTISTIQUE

● Championnat d'Europe: classement final de l'épreuve par couples: 1. Irina Rodnina - Alexandre Zaïzev (URSS); 2. Kermer - Ostereich, (Allemagne de l'Est); 3. Gross - Kegelmann (Allemagne de l'Est); 4. Leonidova - Bogoljubov (URSS); 5. Karin et Christian Kuenzle (Suisse).

HOCKEY SUR GLACE

● Le match du championnat suisse de ligue A Ambrì Piotta - Berne sera joué ce soir jeudi. La décision a été prise par M. Wollner, président de la Ligue nationale, car les deux clubs n'arrivaient pas à se mettre d'accord. Le C.P. Berne a décidé de jouer sous protêt car Ambrì a refusé de jouer mercredi soir déjà. La date du 13 février a également été refusée par les Tessinois.

En outre Berne estime qu'il n'est pas normal de le faire rejouer cette semaine encore alors que Sierre et Kloten disputent leur rencontre (qui n'a pu avoir lieu mardi) le 6 février.

● Le match du tour de promotion de ligue B Davos - Bienna, arrêté mardi soir en raison des chutes de neige, sera joué vendredi 31 janvier à Bienna, à 20 heures. Le match retour Bienna-Davos sera joué à Davos le 22 février.

A LA TELEVISION

● Le service sportif de la TV romande communique un changement dans les retransmissions de ski de Chamoni: jeudi 30 janvier, la 1re manche du slalom spécial messieurs sera retransmise en direct à 11 h 50 et la deuxième manche à 13 h 50; en soirée, des extraits des meilleures séquences seront redonnés.

OFFRES D'EMPLOIS

Hôtel Beaulac

Neuchâtel Tél. 25 88 22
cherche, pour le 15 février 1975 :

FEMME DE CHAMBRE

EMPLOYÉE DE LINGERIE

(éventuellement à la demi-journée)

PORTIER-TOURNANT

Se présenter, muni de références, à la réception entre 11 h et 12 h et de 17 à 19 heures.

Nous cherchons pour date à convenir

TECHNICIEN - TV

ayant le goût d'initiative. Notre nouveau collaborateur devra connaître la TV couleur et compléter notre équipe actuelle.

Nous offrons :

une place stable dans nos nouveaux locaux ultramodernes et d'avant-garde.

Des possibilités intéressantes sont ouvertes au candidat qualifié dans une entreprise en plein développement.

Conditions d'engagement, salaire, participation, correspondant à nos exigences.

Faire offre sous chiffres EI 3704 au bureau du journal.

Dame sérieuse

serait engagée, même à temps partiel (5 jours par semaine), par monsieur seul, pour tenir son ménage dans une villa très confortable, avec jardin.

Adresser offres écrites à HL 3707 au bureau du journal.

Hôtel-restaurant cherche

sommelière

Deux horaires. Samedi - dimanche congé. Tél. (038) 31 13 42.

Pour entrée immédiate, on demande

filie de buffet

libre le soir et tous les dimanches. S'adresser à la Confiserie Woddy-Suchard, tél. 25 10 92.

Voulez-vous travailler de façon indépendante, depuis votre domicile, sans vous déplacer ni téléphoner ? Nous cherchons

COLLABORATEURS

encore quelques Participation nécessaire : Fr. 3500.—

Ecrire sous chiffres G 302742 - 18 à Publicitas, 1211 GENEVE 3

Baux à loyer

en vente au bureau du journal

Fiduciaire Bruno MULLER Temple-Neuf 4, à Neuchâtel,

engagerait,

employée de bureau à la demi-journée

Personnes qualifiées avec de bonnes connaissances comptables sont priées de faire leurs offres avec curriculum vitae.

Par suite de démission honorable des titulaires,

LA FONDATION DES PERSONNES AGÉES DU VAL-DE-TRAVERS cherche

un couple

pour assumer la direction d'un home de 35 pensionnaires. On demande que les conjoints, ou tout au moins un, soient porteurs d'un diplôme d'infirmier. Eventuellement on engagerait deux

infirmières

diplômées, ayant de l'expérience.

Pour renseignements et postulations, s'adresser à M. Philippe Jéquier, président, rue J.-J. Rousseau No 1, 2114 Fleurier.



engagerait

boulangier

ou **boulangier-pâtissier**

Laboratoire moderne. Bon salaire. Tél. (038) 42 10 26.

+tv Télévision Suisse romande

cherche pour son Département de l'exploitation technique

un GRAPHISTE

auquel seront confiés principalement les travaux relatifs à la présentation des émissions.

Nous offrons :

- une ambiance de travail agréable dans des locaux modernes
- les avantages sociaux d'une grande entreprise
- un restaurant pour le personnel

Les candidats de nationalité suisse sont priés d'adresser leur offre de service, avec curriculum vitae, copies de certificats, photographie et prétentions de salaire, à l'Office du personnel de la

TÉLÉVISION SUISSE ROMANDE

Case postale 234 1211 GENEVE 8

Mécanicien-soudeur-monteur

ayant quelques années de pratique, expérimenté, est demandé. Travail varié et indépendant dans atelier en campagne, à 20 km de Lausanne.

Salaire en fonction des capacités. Semaine de 5 jours.

Faire offre, avec références, sous chiffre 3418 L à Orell Füssli Publicité S.A., Bel-Air 1, 1002 Lausanne.

Entreprise industrielle de moyenne importance

CHERCHE

pour entrée immédiate ou à convenir :

1 employée de bureau qualifiée

capable d'assumer les responsabilités du service de correspondance (française, allemande et anglaise) d'une manière totalement indépendante ;

1 employée-téléphoniste

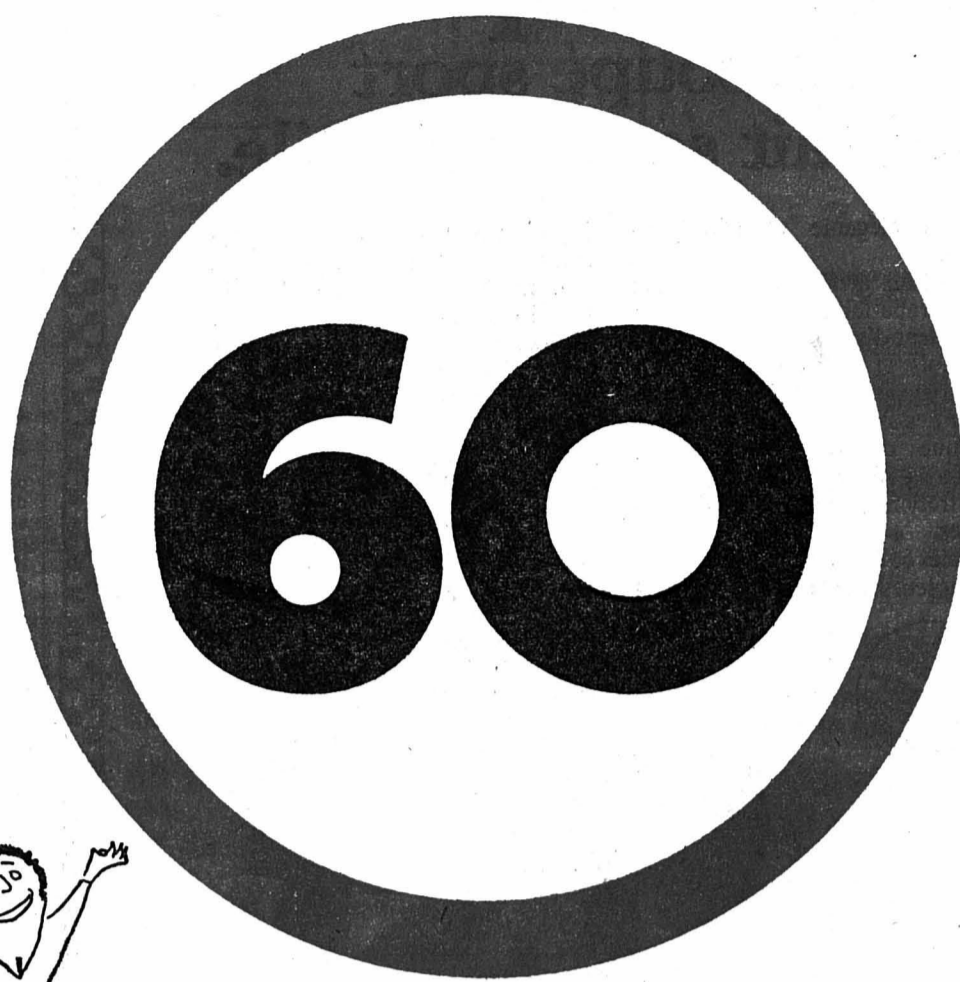
connaissant si possible le service du télex.

Nous offrons :

- travail indépendant
- places stables, ambiance de travail agréable
- semaine de 5 jours
- salaire selon capacités et expériences.

Adresser les offres manuscrites, accompagnées d'un curriculum vitae et des prétentions de salaire, sous chiffre 87-234 aux Annonces Suisses S.A. « ASSA », 2, fbg du Lac, 2001 Neuchâtel.

Nous ne dépassons pas le 60!



• 60 centimes = hausse limitée.

• 60 centimes, c'est le prix de vente au numéro de la FAN-L'EXPRESS dès le 1^{er} février.

• 60 centimes = seulement 10 c. de hausse sur le tarif actuel de 50 c. en vigueur depuis novembre 1972!

• Seulement 10 c. de plus, après 25 mois d'inflation galopante!

60 CENTIMES, C'EST VRAIMENT UNE HAUSSE TRÈS LIMITÉE.

Chaque jour le monde chez vous grâce à la **FAN** Le plus mondial des quotidiens régionaux

FAN

Pour notre service des abonnements et de distribution du journal, nous cherchons une

employée de bureau

de langue maternelle française, ayant l'expérience des contacts téléphoniques avec la clientèle et connaissant bien la ville et les environs.

L'activité principale consiste dans le contrôle des ordres des abonnés et leur préparation pour notre département IBM. Ce poste comprend aussi les travaux de fichier et un peu de dactylographie.

Tous les travaux de série, tels que facturation, enregistrement des paiements, bordereaux de mutations, sont exécutés par un ordinateur.

Nous offrons un horaire variable avec la semaine de quatre jours, du mardi au vendredi.

Entrée en service le 17 février ou pour date à convenir.

Adresser offres écrites, avec curriculum vitae, à la Direction de l'imprimerie Centrale et de la « Feuille d'avis de Neuchâtel », 4, rue Saint-Maurice, 2001 NEUCHÂTEL.

MIGROS

VENDEUSES

au rayon photos aux stands extérieurs

Nous offrons :

- places stables
- semaine de 44 heures
- salaire intéressant
- nombreux avantages sociaux
- remise d'un titre.

M-PARTICIPATION

de Fr. 2500.— qui constitue une récompense de fidélité et qui donne droit à un dividende annuel, basé sur le chiffre d'affaires.

Veuillez téléphoner au 33 31 41 ou écrire à : Société Coopérative MIGROS NEUCHÂTEL, service du personnel, case postale 228, 2002 Neuchâtel.

Entretien de bureaux

Etude d'avocats et notaire cherche personne de confiance pour l'entretien de leurs bureaux, le soir, 2 à 3 fois par semaine, au centre de la ville, dès mars. Tél. 24 36 23, de 11 h 30 à 12 h 30.

Première coiffeuse

(ou colfleur pour dames) est recherchée dans bon salon au centre de Neuchâtel, pour le 17 février ou date à convenir.

Téléphoner au 25 70 55, heures des repas.

Restaurant du Lac, Vallamand-Dessous, Tél. (037) 77 13 15. cherche

1 serveuse à l'année

1 serveuse pour la saison

d'avril à septembre. Nourries, logées, bon gain.

Garage de Neuchâtel engage mécanicien-auto

expérimenté, capable de prendre des responsabilités. Contact avec la clientèle - Réception. Travail très intéressant et indépendant. Entrée tout de suite ou à convenir. Age minimal 30 ans. Tél. (038) 24 18 42.

Les agences Mazda et Datsun du bas du canton cherchent pour entrée immédiate ou date à convenir

bon vendeur auto

Tél. (038) 24 18 42.

La Garderie d'enfants d'Avenches cherche

DIRECTRICE

Formation : nurse infirmière ou jardinière d'enfants. Nourrie, logement à disposition. Entrée en fonction le 1^{er} avril 1975.

Faire offre écrite, avec curriculum vitae et prétentions de salaire, à Mme M. Auber, ch. du Gravenau 2, 1580 Avenches.

On engage tout de suite

professeur de français

Tél. (038) 25 52 47, Mme Geiser, demander Brigitte.

Importante entreprise de vente et réparation de voitures de la région de Neuchâtel engagerait, pour date à convenir,

MÉCANICIENS

consciencieux, capables de travailler de manière indépendante sur toutes marques.

Possibilité de collaborer en tant que responsables de secteurs.

Ambiance de travail jeune et agréable.

Rémunération en fonction des qualités professionnelles.

Si cette offre vous intéresse, veuillez écrire sous chiffres 28-20129 à Publicitas, Terreaux 5, 2001 Neuchâtel, en joignant un bref curriculum vitae, copies de certificats et prétentions de salaire.

Pour l'expansion de la vente des machines de bureau BURROUGHS FACIT ADLER (calculatrices électroniques, machines à écrire), dans le canton de Neuchâtel, nous cherchons un

REPRÉSENTANT

Nous offrons :

Reprise d'une importante et ancienne clientèle dans l'industrie, le commerce, l'artisanat, l'administration. Votre devoir est de maintenir les relations existantes et d'en établir de nouvelles. Votre initiative personnelle et votre dynamisme ne sont guère limités. Un service après-vente et une direction, d'un esprit ouvert, vous soutiennent dans vos démarches.

Vous sentez-vous intéressé à cette activité ?

Une personne ayant la faculté de penser logiquement peut acquérir les connaissances professionnelles en peu de temps. Le succès dépend d'un engagement qui poursuit avec habileté et persévérance son but. Une formation commerciale et de l'expérience dans la vente sont utiles.

Veuillez nous téléphoner (M. Baldegger Jun.) ou nous envoyer votre offre, en indiquant votre activité actuelle. Tél. (031) 25 55 33.



Machines de bureau Bienne et Berne Berne, Kapellenstrasse 22.

COMMERÇANTS

Ne vous creusez pas la tête pour vos problèmes de publicité. Nous avons pour les résoudre un service à votre disposition.

Feuille d'avis de Neuchâtel

Ford Capri II

Le coupé sport qui sait se rendre utile.

Ligne élégante et aérodynamique.

Sa porte arrière et ses sièges arrière rabattables à l'horizontale permettent d'augmenter de près de trois fois le volume de l'espace pour bagages (640 litres) et d'y placer des skis dépassant 2 mètres.

Tenue de route fantastique, grâce à sa voie extra-large.

Entretien et utilisation économiques.

Côte élevée à la revente.

5 moteurs au choix, du 1300 cm³

jusqu'à 3000 cm³, avec des performances extraordinaires.

4 modèles: L, XL, GT et la Capri II Ghia, modèle grand luxe.

Ford Capri II. Il faut l'essayer pour mieux comparer. Chez votre concessionnaire Ford.



Ford Capri II.
De la race et du coffre.



Ford Capri II 1300 L Fr. 12 950.-

GARAGE des 3 Rois

J.-P. et M. Nussbaumer

NEUCHÂTEL
Tél. (038) 25 83 01

LA CHAUX-DE-FONDS
Tél. (039) 26 81 81

LE LOCLE
Tél. (039) 31 24 31

OFFRES D'EMPLOIS

Pour la diffusion d'un produit bien introduit et sans concurrence, je cherche

dame ou demoiselle

aimant le contact quelques heures par jour.

Tél. (038) 33 48 42, de 14 à 18 heures.

La Librairie J.-C. MEYER, à Fribourg, cherche

excellent libraire

personnalité dynamique, ayant sens des responsabilités, temps partiel pas exclu, intéressante situation d'avenir. R.d.v. Tél. (037) 22 30 97, interne 21.

Pour insérer une petite annonce au tarif réduit de 40 centimes le mot

vous avez la possibilité de passer à notre bureau de réception, 4, rue Saint-Maurice, ou d'inscrire votre annonce au dos du coupon d'un bulletin de versement postal. Ces annonces ne sont pas acceptées par téléphone et elles doivent être payées avant la parution. Les annonces commerciales ainsi que les annonces pour la vente de véhicules à moteur ne sont pas admises dans la catégorie des petites annonces.

Sympathique et confortable restaurant cherche gentille

sommelière

Débutant sera mise volontiers au courant.

Adresser offres à famille Sutter, restaurant Stern, 4524 Günsberg. Tél. (065) 9 75 19.

URGENT. Hôtel-restaurant du Banneret, Neuchâtel, cherche pour entrée immédiate:

garçon ou fille de cuisine, garçon ou fille de buffet

avec permis de travail. Tél. (038) 25 28 61.

GAINS ACCESSOIRES

Entreprise de la place cherche tout de suite et pour quelques heures par semaine,

ensemblier-décorateur

Faire offres sous chiffres 87-463 aux Annonces Suisses S.A. «ASSA», 2, fbg du Lac, 2001 Neuchâtel.

Nous cherchons

mécaniciens de précision

Temporis, fbg du Lac 31, Neuchâtel. Tél. 24 50 48.

Marché Diga à Cernier cherche, pour l'ouverture, courant mars, de son

1 gérant (e)

4 vendeuses-caissières

Faire offres au Marché Diga, à Cernier. Tél. 53 11 44.

Représentants

(débutants acceptés)

pour la vente de nos produits et articles auprès de notre clientèle de Suisse romande. Salaire fixe plus frais et commission importante.

Avantages sociaux.

Pour tous renseignements, téléphoner au (022) 41 07 17, à partir de 19 h.

PETITES ANNONCES

au tarif réduit de 40 c. le mot (minimum dix mots)

à l'exclusion de toute annonce commerciale non occasionnelle ou ayant une certaine importance

Pour faire publier une «Petite annonce», il suffit de remettre un texte clair et très lisible à notre réception, 4, rue Saint-Maurice, 2000 Neuchâtel.

A louer

POUR JEUNE FILLE, chambre confortable, avenue de la Gare. Tél. 25 57 65.

CHAMBRE AVEC CONFORT, à 5 minutes centre, à monsieur sérieux. Tél. 24 26 58.

CORNAUX, grand studio, tout confort, libre immédiatement, éventuellement avec garage. Tél. 47 13 58.

CHAMBRE MEUBLEE à monsieur, quartier université; situation tranquille. Tél. 25 98 57.

PRES DE LA POSTE, chambre, part aux bains, 150 fr., à employé sérieux. Téléphone 24 21 74.

A MONSIEUR SERIEUX, chambre, part à la salle de bains, quartier tranquille, 150 fr. Tél. 24 48 13.

BEAU STUDIO meublé indépendant, confort, cuisine agencée, téléphone. Libre dès 1er mars. Tél. 33 25 35.

A LA COUDRE, 4 pièces, confort, 566 fr., charges comprises, libre fin mars. Téléphone 33 32 37.

COSTA-BRAVA, appartement neuf directement sur la plage de sable, vue sur la mer, 4 chambres 6 lits, cuisine agencée, bain, balcon. Tél. 42 13 71.

COLLONS-THYON (Valais), paradis d'hiver et d'été, fin de saison de ski à partir de 22 février, joli appartement de vacances 2 pièces à deux minutes des remontées mécaniques. Libre du 1er au 8 et à partir du 22 février. S'adresser, après 18 h, au téléphone (038) 33 30 28.

CHAMBRE INDEPENDANTE, près de l'université. S'adresser à Verena Nyffeler Pierre-Mazel 11, Neuchâtel, 6me étage (ascenseur). Visites: midi à 13 h ou 16 à 20 heures.

A CORMONDRECHE, appartement meublé, 2 chambres, cuisine, douche. Tél. 31 78 83.

JOLIE CHAMBRE, bain, cuisine. Téléphone 25 97 22.

RIVIERA DES FLEURS (Méditerranée), dans villas, appartements vacances, 4-5 lits, confort, tranquillité. Tél. (038) 25 00 68.

APARTEMENT 3 chambres + hall habitable, confort moderne, dépendances, rue des Fahys, libre dès mai; 340 fr. + acompte chauffage: 60 fr. Garage à disposition. Tél. 25 88 14.

A HAUTERIVE (PORT) appartement de 3 pièces, tout confort, loyer mensuel, charges comprises: 605 fr. Tél. 25 78 72.

APARTEMENT 2 pièces, cuisine, confort, à Bôle. Tél. 41 28 00.

ROUGES-TERRES, 2 pièces tout confort dès le 1er mars, loyer: 400 fr. Téléphone 33 30 29, de 19 à 21 heures.

BEL APPARTEMENT EN ATTIQUE, est, pour fin février, au chemin des Carrels, 4 1/2 pièces, grand hall, cuisine agencée (cuisinière à gaz et frigo), salle de bains, W.-C. séparés, grande terrasse, cave. Téléphone 31 51 59, le matin.

CORCELLES, joli studio meublé, vue magnifique, cuisinière, baignoire, W.-C., galetas, téléphone, 230 fr. + chauffage. Téléphone 31 18 77.

BELLE CHAMBRE, à monsieur, à 5 minutes de la gare et du centre. Tél. 25 35 06.

MARIN, à monsieur, chambre indépendante meublée avec douche. Tél. 33 32 13.

A CUDREFIN, appartement 3 1/2 pièces, tout confort. Tél. (037) 77 16 91.

APARTEMENT 2 PIECES, meublé tout confort dans jolie maison rénovée: vaisselle, linge, conviendrait à 2 personnes. Tél. (022) 41 95 90 ou s'adresser 63, Grand-Rue, Cormondrèche.

CHAMBRE INDEPENDANTE, meublée, possibilité de cuisiner, toilettes privées, salle de bains, dans jolie maison rénovée, à Corcelles 210 fr. + charges. Tél. (022) 41 95 90 ou s'adresser 63, Grand-Rue, Cormondrèche.

AU LANDERON, appartement 2 1/2 pièces. Tél. 51 39 86.

SERRIERES, chambres 1-2 lits, tout confort, bon marché. Tél. 24 00 34.

CHAMBRE INDEPENDANTE, confort, douches, à monsieur, à Neuchâtel. Téléphone 24 70 23.

A LA NEUVEVILLE, pour le 15 février ou 1er mars, appartement 3 pièces, tout confort, cuisine agencée, 2 balcons, situation tranquille, vue sur le lac, 459 fr., charges comprises. Tél. 25 73 01, heures de bureau, Mme Mury; tél. 51 14 04, dès 19 heures.

CORTAILLOD, studio tout confort, charges comprises, 220 fr. Tél. 42 21 19, de 11 à 13 heures et le soir.

STUDIO NON MEUBLE, confort, part aux douches, à monsieur, à Neuchâtel. Téléphone 24 70 23.

CHAMBRE MEUBLEE, vue, baignoire, cuisine, à demoiselle. Tél. 24 34 40.

STUDIO NON MEUBLE, avec armoire et cuisinière agencée. Libre immédiatement, quartier Gibraltar, prix: 345 fr. Tél. (038) 25 46 13, après 18 heures.

A PESEUX, 2 pièces, grand hall, cuisine équipée, tout confort. Tél. 25 40 37, de 12 à 14 heures.

A CRESSIER, dès le 25 mars, logement confortable 4 pièces + cuisine et baignoire dans village, 520 fr. + charges. Téléphone 47 18 33.

STUDIO NON MEUBLE, cuisine agencée, salle de bains, Chavannes 19, libre tout de suite, 330 fr., charges comprises. Téléphone 25 91 52, heures de bureau.

URGENT. Pour cause de départ, appartement 2 pièces, cuisine, cave et galetas, rue de Bourgogne 86, rez-de-chaussée. Tél. 31 65 23 ou 31 52 52, interne 44.

A CRESSIER, dès le 28 février, logement confortable 3 pièces + cuisine et baignoire, situation tranquille, 400 fr. + charges. Téléphone 47 18 33.

STUDIO NON MEUBLE, centre-ville, libre immédiatement, 350 fr. Tél. 42 34 73.

A vendre

SALLE A MANGER noyer, bas prix. Tél. 41 27 60.

BABY-SITTER toile neuve. Tél. 25 72 63.

COMBINAISON DE SKI antiglisse, 14 ans. Tél. 53 13 71.

VELOMOTEUR mono-vitesse, neuf. Prix intéressant. Tél. 31 63 26, 19 heures.

EN BON ETAT, 3 appareils à dicter Gründig de poche, avec piles ou électriques, pour 250 fr., (double emploi). Tél. 25 14 04, (heures de bureau).

ESSOREUSE électrique Saturn, 30 fr., Calor 100. Tél. 31 14 32, dès 18 heures.

2 VELOMOTEURS Puch, Maxi et Solex. Prix à discuter. Téléphone 24 13 43, dès 10 heures.

MAGNIFIQUE vaisselier de style début du siècle. Revendeurs s'abstenir! Tél. 25 63 87.

1 CAGE A OISEAUX, 1 boîte peinture à l'huile, 1 casque sèche-cheveux. Tél. (038) 55 28 75.

TABLE DE CUISINE 2 rallonges, état neuf, valeur 259 fr. cédée 120 fr. Hauterive. Tél. 33 34 38.

GRAND TERRARIUM COMPLET avec 2 boîtes, longueur 180 et 160 cm. Prix à discuter. Tél. 63 20 47, après 19 heures.

2 LITS SUPERPOSES très stables, sans matelas, valeur 490 fr. (200 fr.) Hauterive. Tél. 33 34 38.

JEUNE CANICHE noir naïf, pure race, sans pedigree. Tél. (037) 44 14 78.

LAPINS TUES 12 fr. le kg, rabais par quantité: poulets élevés au grain et en liberté, prêt à rôti, 8 fr. 50 le kg, rabais par quantité. Tél. (038) 42 27 63.

UN CHIEN berger belge, 18 mois, bas prix; bons soins exigés. Tél. 55 15 78.

VELOMOTEUR Sachs 2 vitesses, état de neut; enregistreur à cassettes, prix à discuter. Tél. (038) 33 36 19, dès midi.

BUFFET DE SERVICE noyer clair. Téléphone 25 20 74, heures des repas.

SECRETARE Louis-Philippe, acajou et noyer. Tél. 25 32 94, 18-20 heures.

AMPLIFICATEUR Meazzi 100 W. + 1 box, 1100 fr. Tél. 31 41 77.

MEUBLE TELEVISION avec antenne en très bon état. Téléphoner entre 18 h 30 et 20 h au 33 54 00.

MOBILIER COMPLET d'occasion, comprenant: chambre à coucher, salon, salle à manger; facilité de paiement. Téléphone 31 35 98, repas.

CARAVANE 3 PLACES avec auvent, pompe eau et frigo combi, prix: 2700 fr. Téléphone 51 25 71 ou 51 13 12.

1 COMPRESSEUR, 100 l, pour entreprise; 1 réchaud électrique 2 plaques, 30 fr.; 1 réchaud 2 feux pour butagaz, 30 fr. Téléphone 25 23 51.

PIANO WOLFAHRT, brun clair, parfait état avec tabouret, 2000 fr. Tél. (038) 31 74 30, de 18 à 20 heures.

LIT FRANÇAIS avec tête de lit, canapé, table de salon, 2 fauteuils. Tél. 25 14 91.

DIVAN-COUCHE et matelas, lit enfant, complet; chaise-bébé (pour table et voiture). Tél. 42 39 86.

CHAINE HI-FI, 2 x 20 W., Compact Toshiba FS 2600, 1M-FM stéréo, état neuf, cause double emploi; à liquider pour 600 fr. Téléphoner depuis 18 h au 51 33 47.

BOA IMPERIAL, 2 m, prix: 200 fr. avec cage. Tél. 21 11 41 (interne 292).

BELLE TABLE DE SALON, verre fumé, cadre chromé; prix intéressant. Téléphone 33 22 25.

COURS D'ESPAGNOL sur disques, neufs, éventuellement avec tourne-disque. Téléphone 24 09 80.

FUMIER BOVIN. Tél. (038) 33 24 37.

1 SECRETARE LOUIS-PHILIPPE, pupitre, mobilier 1925 comprenant 1 chambre à coucher, 1 salle à manger. Tél. (032) 93 96 13.

COURS D'ALLEMAND, 17 disques et 12 fascicules. Tél. 63 28 78, heures des repas.

Demandes à acheter

BERCEAU ou corbeille pour bébé. Téléphone 42 25 40.

VELO, pour enfant de 7 ans, bon état. Tél. 33 39 95.

COLLECTIONNEUR ACHETE et échange pièces de monnaie suisses en argent. Téléphone (038) 25 40 68.

ATTENTION! Collectionneuse achète à bon prix: jouets, poupées, poupées miniatures, avant 1930 pour orner musée non pour vendre. Déplacement partout. Tél. (039) 23 86 07.

GRANDE MALLE de voyage. Tél. 24 13 43, dès 10 heures.

Demandes à louer

DAME SEULE cherche appartement 2 pièces au plus tôt. Loyer modéré. Téléphone 24 78 93, dès 18 heures.

STUDIO, région Saint-Aubin, loyer modéré. Tél. (038) 33 57 56, de 12 à 13 heures.

A NEUCHÂTEL, 2-3 pièces non meublées pour le 1er avril 1975, prix maximal: 350 fr. Adresser offres écrites à 3001-589 au bureau du journal.

URGENT: couple sans enfants cherche logement 2 pièces, confort, en ville. Téléphone 25 78 78, lundi, mercredi, jeudi de 14 à 17 heures.

JE CHERCHE une chambre à Neuchâtel. Prière de téléphoner au (032) 22 72 30 pendant les heures de bureau.

APARTEMENT 4-4 1/2 pièces, situation haut de la ville. Tél. 25 16 57.

DEUX JEUNES DROGUISTES cherchent un appartement meublé à 2 pièces, pour le 1er avril, à Neuchâtel ou banlieue. Adresser offres écrites à EK 3731 au bureau du journal.

A MARIN, APPARTEMENT 3 pièces, février ou mars. Ecrire sous chiffres GO 3765 au bureau du journal.

Demandes d'emplois

EMPLOYEE DE COMMERCE cherche place: réception, correspondance, dès mars. Peseux ou Neuchâtel. Adresser offres à 3001-591 au bureau du journal.

MAMAN GARDERAIT enfant à la Journée. Région Cortailod et environs. Tél. 42 37 40.

ETUDIANTS A L'UNIVERSITE donneraient leçons: anglais, français, allemand. Degré secondaire et gymnasial. Tél. 42 21 30.

DAME CHERCHE TRAVAUX de ménage trois après-midi par semaine. Adresser offres écrites à LV 3770 au bureau du journal.

RETRAITE cherche emploi, bureau, 2-3 après-midi par semaine. Adresser offres écrites à MW 3771 au bureau du journal.

AIDE DE BUREAU, avec longue pratique, cherche place à mi-temps pour le 1er avril ou date à convenir. Adresser offres écrites à NX 3772 au bureau du journal.

DAME cherche travail à mi-temps, magasin ou atelier, Colombar ou environs. Adresser offres écrites à HP 3766 au bureau du journal.

JEUNE FILLE cherche place d'aide de bureau. Adresser offres à DL 3762 au bureau du journal.

SCOUTS PIONNIERS, minimum 14 ans, cherchent travail le samedi, de 8 à 12 h et de 13 h 30 à 18 h; une journée maximum. Tél. 24 38 92, entre 19 et 20 heures.

POSAGES DE CADRANS à domicile. Petites séries acceptées. Tél. 24 29 56.

GOBELINS: dame ferait travaux de tapisserie. Tél. (038) 25 46 73.

DAME, aide de bureau, cherche place à mi-temps. Adresser offres écrites à 3001-588 au bureau du journal.

GARÇON DE 14 1/2 ANS cherche travail le mercredi après-midi et samedi. Téléphone 33 33 72.

ALLEMAND, conversation et grammaire; leçons privées. Tél. 31 71 51.

DAME cherche travail à domicile si possible horlogerie. Tél. 24 77 19.

DEMOISELLE, SUISSE, 30 ans, cherche emploi immédiatement. Tél. (038) 33 46 89, le soir.

Offres d'emplois

MONSIEUR offre à une étudiante ou demoiselle chambre et pension gratuite contre petits travaux de ménage. Adresser offres écrites à BJ 3760 au bureau du journal.

DAME SEULE (appartement moderne de 4 pièces) cherche gouvernante-ménagère, travail indépendant et facile, pour début mars ou date à convenir. Mlle Dr. Mad. Schläfli, La Neuveville. Tél. 51 21 15, dès 19 heures.

FEMME DE MENAGE cherchée à Cortailod. 4 heures par semaine. Tél. 42 23 47.

Perdus-Trouvés

PERDU JEUNE CHAT NOIR, triangle blanc au cou, depuis le 6, Auvier. Téléphone 31 78 76.

Divers


DAME, physique et caractère agréables, aimerait rencontrer monsieur pour ses moments de liberté. Ecrire à 3001-590 au bureau du journal.

JE PRENDS trois pensionnaires, du lundi au vendredi. Tél. 24 62 53.

DEUX CHATS 7 mois à donner contre bons soins. Tél. 41 17 71.

URGENT. A donner contre bons soins beau chien moyen, Jardin indispensable. Tél. (038) 55 18 75, le soir dès 17 heures.

APPRENTISSAGES

BANQUE POPULAIRE SUISSE 

ÊTES-VOUS ATTIRÉS PAR LES PROFESSIONS COMMERCIALES ?

d'APPRENTIS DE BANQUE

Nous avons encore à repourvoir quelques places pour l'année 1975.

Vous pouvez prendre contact avec M. Meylan, direction Banque Populaire Suisse, Neuchâtel, tél. (038) 24 77 66.

Etude Roger Dubois notariat et gérances Neuchâtel engage

Nous cherchons **apprenti menuisier**

constructeur de bateau. Bonne formation assurée.

pour août prochain.

Se présenter : rue du Temple-Neuf No 4. Tél. 25 14 41.

Beau choix de cartes de visite à l'imprimerie de ce journal

Jeune homme, 23 ans, cherche place **d'apprenti** mécanicien auto. Tél. 25 00 91 ou adresse : P. de Coulon Maladière 16, 2000 Neuchâtel.

Dem. d'emplois

Je cherche place comme **aide chauffeur** Libre tout de suite. Adresser offres écrites à KT 3769 au bureau du journal.

Technicien d'exploitation

(28 ans, diplômé), formation : mécanique de précision + bureau technique, cherche place intéressante éventuellement chef de fabrication, chef d'atelier ou service du personnel, etc., région Neuchâtel - Bienne. Adresser offres écrites détaillées à DJ 3730 au bureau du journal.

Jeune vendeuse de la branche bijouterie, **cherche place de travail** à Neuchâtel, pour le printemps.

Pour offres : Tél. (032) 53 13 81, à midi.

Secrétaire

6 ans de pratique, cherche travail intéressant, éventuellement à mi-temps. Libre dès le 1er avril ou à convenir. Ecrire sous chiffres FN 3764 au bureau du journal.

Jeune fille

(17 ans) cherche place pour la garde d'enfants ou aide dans un commerce (pas de ménage), afin d'apprendre le français (Neuchâtel et environs désirés). Mi-avril ou début mai 1975. Renseignements : Mme T. Graf, Wilhof 150, 3251 Oberwil, tél. (032) 81 34 73.

COMMERCES

A remettre Importation exclusive de

produits cosmétiques

pour toute la Suisse Vente uniquement par correspondance. Clientèle existante (revendeurs magasins). Affaire sacrifiée avec stock et installation complète. Fr. 28.000.—

Ecrire sous chiffre 200-6874 aux Annonces Suisses S.A. « ASSA », 1, rue du Vieux-Billard, 1211 Genève 4.

Pour date à convenir, je cherche à reprendre ou éventuellement en gérance, **café-restaurant brasserie ou bar**

je possède patente et capital. Adresser offres écrites à AI 3759 au bureau du journal.

A remettre

pour raison d'âge au centre d'une localité industrielle du canton de Neuchâtel

commerce de Tapis Rideaux Meubles

avec magasin moderne (3 vitrines). Bonne rentabilité assurée. Pour traiter : Fr. 5000.— à 10.000.—

Ecrire sous chiffres 28-20126 à Publicitas, Terreaux 5, 2001 Neuchâtel.

PROFESSIONS MÉDICALES

Le 10 février 1975, le

Dr Christian de Haller

médecin dentiste

ouvre son cabinet dentaire

à Neuchâtel, avenue de la Gare 15, après une longue formation à l'Institut dentaire de l'Université de Zurich comme :

Assistant à la Clinique populaire du canton de Zurich

Directeur : Dr Th. Brunner

Chef de clinique et assistant au Département de prothèse

Directeur : Prof. Dr A. Gerber

Assistant en polyclinique du Département de chirurgie maxillofaciale

Directeur : Prof. Dr H. Obwegeser

Rendez-vous à partir du 3 février 1975. Tél. (038) 25 33 23.

AVIS DIVERS

POMEY

READY TO WEAR

TOUJOURS A VOTRE SERVICE

FLANDRE 2 NEUCHÂTEL 25 27 22

TRANSFORMATION ET RETOUCHE de vestons - pantalons - manteaux - robes - costumes. **RÉPARATION** de poches et fermetures éclair à pantalons **SUR MESURE** costumes - manteaux et robes **R. POFFET** Tailleur Ecluse 10, Neuchâtel Tél. 25 90 17

Prêts

immédiatement remboursement par petits acomptes plus avantageux

Depuis 1912 une seule adresse: **Banque Procrédit** 2001 Neuchâtel, av. Rousseau 5 ouvert 8.00-12.15 et 13.45-18.00 **Tél. 038-24'63'63**

Je désire Fr.
Nom
Prénom
Rue
Localité

Prix MIGROS!

Baisse des prix du café MIGROS

Café en grains:		ancien	nouveau	Café en grains:		ancien	nouveau
Café de fête	250 g	2.90	2.70	Espresso	250 g	2.30	2.20
Mocca	250 g	2.50	2.30	Espresso	500 g	4.30	4.20
Zaun	250 g	2.70	2.60	Café soluble instantanément:			
Exquisito	250 g	2.70	2.50	Voncafé	bocal de 100 g	3.90	3.70
Exquisito	500 g	5.20	4.80	Voncafé	sans caféine bocal de 100 g	4.30	4.10

Café de la MIGROS, évidemment!

du 29 janv. au 4 fév.

Offre spéciale

MIGROS data

Maintenant

Fromage Saint-Paulin tout gras

150

de réduction par kilo

du 29 janv. au 4 fév.

Multipack

Pot de 475 g 3.10
2 pots

Pur miel de fleurs

étranger, garanti pur.

520

(100 g = -54,7) au lieu de 6.20

Offre de jubilé

Tourte Victoria

Biscuit aux noisettes, fourré de fine crème au chocolat.

Tourte de 320 g

450

(100 g = 1.40,6)



MIGROS data

du 29 janv. au 4 fév.

Multipack

MIGROS data

Non ouvert, se conserve parfaitement encore 6 mois après MIGROS-data.

Bouteille de 1 litre 5.10
2 litres

Huile d'arachide

Convient parfaitement pour vos réserves alimentaires car elle se conserve longtemps.

840

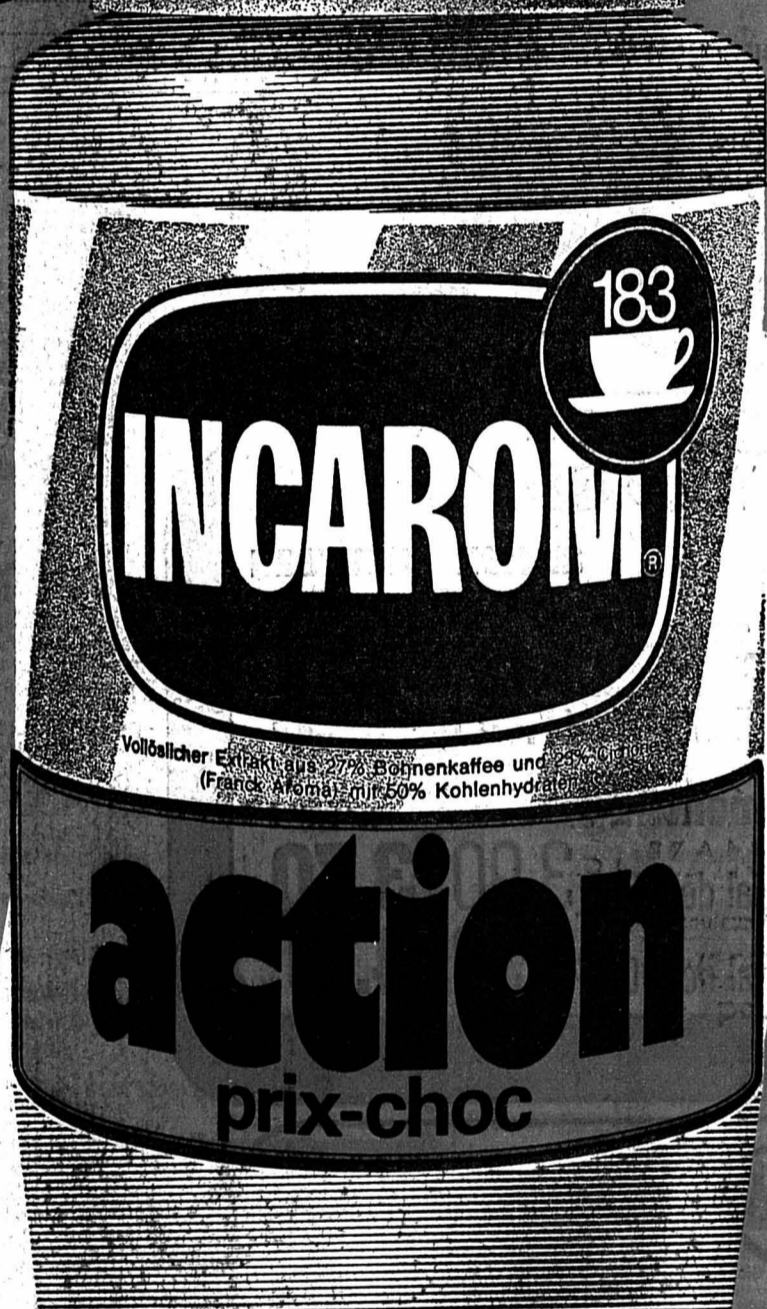
au lieu de 10.20

INCAROM

pour le
petit déjeuner
en famille



SILVA



Soldes

Vente autorisée du 15 janv. - 4 févr. 1975

GRATUIT!

Des offres à couper le souffle! Accessoires photo et ciné, objectifs, sacs universels, trépieds ainsi que de nombreux articles de marque isolés tels que Philips, Sony, Nordmende, Loewe Opta, Grundig, Pioneer, Bauer, Nikon, Yashica, Beaulieu, etc.

Exemples:

- Intercolor 126-12 multipack
- Imac Dual de luxe, proj.-ciné
- Bolex Multimatic, proj.-ciné
- Carena 725, caméra super-8 + étui (oblig.) 39.-
- Blaupunkt Derby radio 4-ondes
- Bigston Car-stéréo
- Système d'alarme 3M
- TV Sharp multinormes 12P20, 31 cm
- Intertronic MX, calculateur
- Intel 2407 radio-recorder 4-ondes
- Luxman 507 amplificateur
- *+ GRATUIT 1 Luxman 500 tuner (valeur 1100.-)
- Luxman 503 amplificateur
- *+ GRATUIT 1 Luxman 550 tuner (valeur 980.-)

Prix net ID	Prix Soldes	Loc./ mois
396	4.-	32.80
530	398.-	39.80
495	398.-	43.70
175	148.-	
298	198.-	
580	398.-	39.80
548	498.-	49.80
284	198.-	
450	348.-	34.80
1380	*	138.-
990	*	99.-

ID Inter Discount Photo, Radio, Hi-Fi

Neuchâtel: Grand'rue 14

e.luppi

Chauffage - Sanitaire - Ferblanterie Entretien
PESEUX - Châtelard 9
Bureau technique
Téléphone : atelier et domicile 31 27 44

A vendre
mobilhome
magnifique occasion, état de neuf, tout confort sur emplacement aménagé au camping de Corcelles.
Tél. (039) 23 03 85, heures bureau, (039) 23 64 38, heures repas.

DEMANDES À ACHETER

Nous achetons ou acceptons en paiement

vieux or
bijoux et couronnes dentaires, quel que soit leur état.
Toutes les bagues (aussi des brillantines) et toutes les montres (même abîmées).
Dès réception de votre envoi nous vous faisons une offre par écrit ou par téléphone. En cas de non-accord, objets renvoyés immédiatement.

Gloor-Zwingli, horlogerie-bijouterie Zöpli, 6004 Lucerne.

VÉHICULES À MOTEUR

A vendre
2 Honda
C, B, 250, 1974, 10.000 km.
Prix à discuter.
Tél. (038) 25 99 65, aux heures des repas.

A vendre
Fiat 238
9 places, expertisée, modèle 1972.
Tél. 42 38 89.

A vendre
Mercedes 250
modèle 1970, 73.000 km, expertisée 11.000 fr.
Tél. 33 39 41, heures des repas.

Occasion unique Ford Cortina 1600 GT
1970, radio, expertisée: prix intéressant.
Garage M. BARDO S.A., Sablons 47, Neuchâtel.
Tél. (038) 24 18 42 - 24 18 44.

A vendre
PEUGEOT 204 COUPÉ
modèle 1968. Expertisée.
Garage du Val-de-Ruz, Boudevilliers.
Tél. (038) 36 15 15, (038) 41 37 03, privé.

Belle occasion

VW 1300
1971, 65.000 km, parfait état.

Expertisée. Facilités de paiement.

Garage Beau-Site Cernier, tél. (038) 53 23 36.

GARAGE WASER NEUCHÂTEL

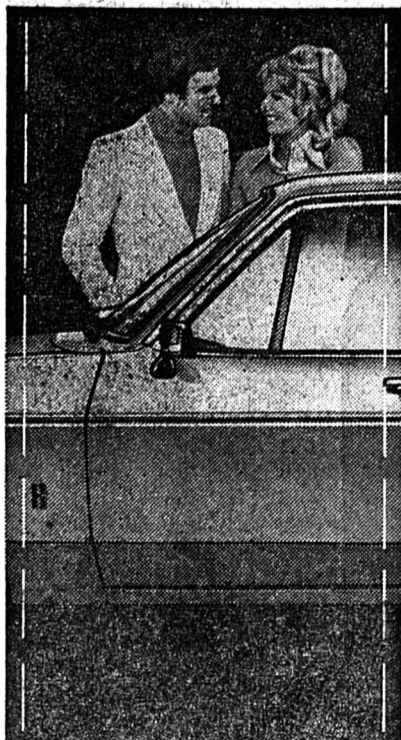
Limousine 5 places

Citroën
GS 1220 modèle 1974, 1500 km, garantie de fabrique. Echange. Grandes facilités de paiement.

Rue du Seyon 34 38
Tél. (038) 25 16 28
25 00 98

Splendide **Mercedes Sport 190 SL**
expertisée, capote plus hard top, de seconde main.
Tél. (021) 62 44 64 (le soir).

Ford lance sa nouvelle 4 mètres 5 places Mètre 2



Pour les conducteurs qui désirent une voiture bien équipée, sûre, agréable à conduire et silencieuse. Première Suisse chez tous les concessionnaires Ford: la nouvelle 4 mètres 5 places, jeudi 6 février.



SOCIÉTÉ D'ASSURANCE SUR LA VIE

cherche,

pour le NORD VAUDOIS, le CANTON DE NEUCHÂTEL et le JURA,

un **CONSEILLER EN MATIÈRE DE PRÉVOYANCE PROFESSIONNELLE**

chargé d'étendre le portefeuille des assurances collectives dans ce rayon.

Nous souhaitons engager un représentant dynamique et plein d'entregent, ouvert aux problèmes économiques et sociaux, capable après une formation approfondie de conseiller judicieusement entreprises et institutions de prévoyance. Bonnes connaissances d'allemand.

Nous offrons une rémunération des plus intéressantes, des prestations sociales exemplaires ainsi que le remboursement des frais.

Veillez adresser vos offres sous chiffres DO 3-992.681 à Publicitas, 4001 Bâle.

Beau choix de cartes de visite à l'imprimerie de ce journal



Restaurant **BEAU-RIVAGE**

Neuchâtel - Tél. 25 47 65

SEMAINE PAYSANNE

Nos plats de grand-mère au prix doux

- Croustades d'amourettes
 - Pieds de porc au madère
 - Tête de veau vinaigrette
 - Rognon de porc grand-mère
 - Atriaux ménagère
 - Boudin saucisse grise
 - Pot-au-feu aux jarrets de bœuf
 - Bœuf en daube 1980
 - Navarin d'agneau à l'Emmentaloise
 - Le Szegeidiner goulache
- SERVI SUR PLAT OU SUR ASSIETTE

SUBITO



OCCASIONS EXPERTISÉES ET GARANTIE

PEUGEOT 204 COUPÉ	6 CV 1968 blanche	70.000 km
PEUGEOT 204 GL	6 CV 1970 pastel	70.000 km
PEUGEOT 304	7 CV 1972 verte	65.000 km
PEUGEOT 404 CABRIO	9 CV 1967 noire	
PEUGEOT 504 BREAK	11 CV 1972 blanche	
VW 1300	7 CV 1966 verte	83.000 km
FARMOBIL 700	4 CV 1965 grise	17.000 km
ALFA 1750	9 CV 1970 blanche	80.000 km
CITROËN DYANE	4 CV 1969 blanche	76.000 km
RENAULT 4	5 CV 1968 beige	70.000 km
SIMCA 1000	6 CV 1969 blanche	70.000 km
SIMCA 1501 S	8 CV 1969 blanche	84.000 km
FORD Cortina 1600 XL	8 CV 1972 brun mét.	27.000 km

Demandez liste complète avec détails et prix Facilités de paiement - Essais sans engagement, même à votre domicile

M. + J.-J. SEGESSEMANN & Cie
GARAGE DU LITTORAL

Pierre-à-Mazel 51 - Début route des Falaises
NEUCHÂTEL - Tél. (038) 25 99 91.



A LA TV AUJOURD'HUI

SUISSE ROMANDE

11.50 (C) Ski à Chamonix
18.00 (C) Téléjournal
18.05 (C) Epsilon
18.30 (C) Courrier romand
18.50 (C) Petit ours Colargol
18.55 (C) Une Suédoise à Paris
19.15 (C) Un jour, une heure
19.40 (C) Téléjournal
20.00 (C) Un jour, une heure
20.15 (C) Temps présent
21.30 (C) Les charmes de l'été
22.00 (C) Patinage artistique
23.00 (C) Téléjournal

SUISSE ALÉMANIQUE

15.30 Da Capo
17.00 L'heure des enfants
17.30 Alarme pour le cœur et la circulation
18.10 TV culturelle
18.40 Fin de journée
18.50 Téléjournal
18.55 Point de vue régional
19.05 Calendrier sportif
19.35 Reportage
20.00 Téléjournal
20.15 Ici Berne
20.25 (C) Les 39 marches
21.50 Films d'aujourd'hui
22.35 Téléjournal
22.50 Patinage artistique

FRANCE I

12.00 Ski à Chamonix
12.30 Midi première
13.00 T.F. 1 journal
18.15 Le fil des jours
18.40 Pour petits et grands
19.20 Actualités régionales
19.40 Minutes pour les femmes
19.45 Chéri Bibi
20.05 T.F. 1 journal
20.35 Jo Gaillard
21.20 Patinage artistique
22.45 T.F. 1 dernière

FRANCE II

13.35 (C) Magazine artistique
14.30 (C) Flash journal
14.35 (C) Aujourd'hui Madame
15.30 (C) L'homme de fer

16.20 (C) Hier, aujourd'hui, demain
17.30 R.T.S.
18.00 (C) Hier, aujourd'hui, demain
18.30 (C) Flash journal
18.45 (C) Palmars des enfants
18.55 (C) Chiffres et lettres
19.20 (C) Actualités régionales
19.45 (C) Une femme seule
20.00 (C) A 2 journal
20.35 (C) Echiquier 2
23.00 (C) A 2 dernière

FRANCE III

18.55 (C) F.R. 3 actualité
19.00 (C) L'île aux enfants
19.20 (C) Actualités régionales
19.40 (C) Tribune libre
19.55 (C) F.R. 3 flash
20.00 (C) Altitude 10.000
20.30 (C) Isadora
22.50 (C) F.R. 3 dernière

SVIZZERA ITALIANA

8.40 (C) Telescuola
10.20 (C) Telescuola
18.00 (C) Per i bambini
18.55 (C) Matematica moderna
19.30 (C) Telegiornale
20.10 (C) Thamas Hacki
20.45 (C) Telegiornale
21.00 (C) Reporter
22.00 (C) Pattinaggio artistico
23.00 (C) Telegiornale

ALLEMAGNE I

16.15, téléjournal. 16.20, mettez-vous à ma place. 17.05, pour les enfants. 17.30, tel quel. 17.55, téléjournal. 18 h, programmes régionaux. 20 h, téléjournal, météo. 20.15, magazine scientifique. 21 h, Los Angeles 1937. 21.45, pour ou contre. 22.30, téléjournal, météo. 22.50, patinage artistique. 23.35, téléjournal.

ALLEMAGNE II

16.30, l'homme et la machine. 17 h, téléjournal. 17.10, le Tour du monde en 80 jours. 17.40, plaque tournante. 18.20, Bastian. 19 h, téléjournal. 19.30, Grand gala. 20.30, notes de province. 21 h, téléjournal. 21.15, débat. 22.15, la TV des autres. 23 h, téléjournal.

RADIO

RADIO ROMANDE 1 ET TÉLÉDIFFUSION

Informations toutes les heures de 6 h à 23 h, puis à 23.55. 6 h, le journal du matin avec à 6 h, 7 h et 8 h, éditions principales. 6.25 et 7.25, informations routières. 7.30 env. billet d'actualité. 8.05 env. revue de la presse romande. 8.30, la puce à l'oreille. 12 h, le journal de midi. 12.15, les uns, les autres. 12.30, édition principale. 13 h, le rendez-vous de l'humour et de l'humour. 13.10 env. magazine d'actualité. 14.05, des ronds dans l'eau.

16.05, Trois hommes dans un bateau (9). 17.05, en questions. 18 h, le journal du soir. 18.20, édition régionale. 18.40, informations sportives. 18.50, revue de la presse suisse allemande. 19 h, édition nationale et internationale. 19.30 env. spécial soir. 20.30, C.R.P.L.F.: Grand prix du document d'information. 22.05, baisse un peu l'abat-jour. 24 h, hymne national. Fin.

RADIO ROMANDE 2

7 h, Suisse-musique. 9 h, informations. 9.05, à votre service. 10 h, comment dites-vous. 10.15, radioscolaire, à vos stylos. 10.45, U.R.I., les projets spatiaux (19). 11 h, Suisse-musique avec à 11 h, le Groupe instrumental romand. 11.30, interprètes romands. 12 h, midi-musique. 14 h, informations. 14.05, rêves et voyages. 16 h, rencontres. 16.30, Suisse-musique. 17.30, redilemele. 18 h, informations. 18.05, rhythm'n'pop. 18.30, jazz-live. 19 h, per i lavoratori italiani in Svizzera. 19.30, novitads. 19.40, paroles. 20 h, informations. 20.05, scènes musicales. 20.30, retour aux sources, bois l'hiver en Gruyère. 22.30, images. 23 h, informations. 23.05, hymne national. Fin.

BEROMUNSTER ET TÉLÉDIFFUSION

6 h, 7 h, 8 h, 9 h, 11 h, 12.30, 14 h, 16 h, 18 h, 20 h, 22 h, 23 h, informations. 6.05, espresso. 9.05, interprètes célèbres. 10 h, nouvelles de l'étranger. 11.05, musique populaire du nord. 12 h, musique à midi. 12.15, félicitations. 12.40, rendez-vous de midi. 14.05, magazine féminin. 14.45, lecture. 15 h, musique champêtre. 16.05, théâtre. 17.05, onde légère. 18.45, sport. 19 h, actualités. 19.40, chant choral. 20.05, le nouveau programme. 21 h, pages de Gragnani et Paganini. 22.20, discorama. 23.05 - 24 h, tubes d'hier, succès d'aujourd'hui.

IMPRIMERIE CENTRALE

et de la
FEUILLE D'AVIS
DE NEUCHÂTEL S.A.

Rue Saint-Maurice 4 Neuchâtel

Direction générale: Marc Wolfrath

Rédacteur en chef: Jean Hosteltier

HOROSCOPE

La matinée aura des influences extrêmement favorables, dans les domaines les plus variés. L'après-midi facilitera les relations extérieures. La soirée n'aura pas d'aspects notables.

NAISSANCES: Les enfants de ce jour seront pratiques, organisés et auront de très grandes facilités pour les études.

BÉLIER (21-3 au 19-4)

Santé: Vésicule biliaire à surveiller. Amour: Soyez plus objectif. Affaires: Ne prenez pas systématiquement tout à cœur.

TAUREAU (20-4 au 20-5)

Santé: Effectuez le matin des exercices musculaire. Amour: Des personnes vous témoigneront leur attachement. Affaires: Vos relations vous aideront beaucoup.

GÉMEAUX (21-5 au 21-6)

Santé: Troubles visuels à ne pas négliger. Amour: Dissipez toute équivoque. Affaires: Montrez-vous plus vigilant.

CANCER (22-6 au 22-7)

Santé: Assez bonne. Amour: Votre subtilité sera très appréciée. Affaires: Adaptez-vous aux circonstances nouvelles.

LION (23-7 au 23-8)

Santé: Évitez les locaux enfumés. Amour: Vous passerez la soirée en compagnie d'amis. Affaires: Votre opiniâtreté sera très appréciée.

VERGE (24-8 au 23-9)

Santé: Efforcez-vous de respecter votre

régime. Amour: Surveillez votre comportement. Affaires: Des collaborations s'offriront à vous.

BALANCE (24-9 au 23-10)

Santé: Ayez une vie bien réglée. Amour: Surveillez votre conduite. Affaires: Modérez vos ambitions du moment.

SCORPION (24-10 au 22-11)

Santé: Évitez les mets faisandés. Amour: Faites confiance à vos proches. Affaires: Restez calme face aux difficultés.

SAGITTAIRE (23-11 au 21-12)

Santé: Vous consulterez le médecin à la suite d'une foulure. Amour: Vous passerez une très agréable soirée. Affaires: Agissez avec promptitude et concentration.

CAPRICORNE (22-12 au 19-1)

Santé: Bonne condition, mais ne fumez pas trop. Amour: Vous avez tendance à être trop versatile. Affaires: Ne perdez pas de temps en vaines hésitations.

VERSEAU (20-1 au 18-2)

Santé: Pratiquez davantage la marche. Amour: Montrez-vous plus généreux et large d'idées. Affaires: Vous rencontrerez des adversaires habiles.

POISSONS (19-2 au 20-3)

Santé: Quelques maux de têtes passagers à prévoir. Amour: Vous vous livrerez à des discussions sérieuses. Affaires: Le moment semble opportun pour passer à l'action.

POUR VOUS MADAME

Un menu

Œufs mimosa
Rôti de porc
Tomates provençales
Fromage
Ananas frais flambé

LE PLAT DU JOUR:

Ananas frais flambé

Une tranche de 100 g d'ananas par personne. Disposez les tranches de fruits dans des coupes à crème et arrosez-les au dernier moment avec du rhum que vous aurez chauffé avant de l'enflammer (une fois bien flambé il aura perdu la plus grande partie de son alcool et du même coup de ses calories). Voilà donc un dessert parfait pour les personnes qui surveillent leur ligne.

Les tomates provençales

Comment faire pour bien réussir les tomates provençales, pour qu'elles soient cuites à point et ne se délassent pas ou pour qu'elles ne prennent pas un goût acide désagréable? Vous évitez tous ces inconvénients en faisant cuire vos tomates au four: choisissez-les bien fermes, évidemment. Coupez-les en deux, disposez-les dans un plat largement huilé à l'huile d'olives, la face coupée vers le haut. Parsemez d'un hâchis de persil, échalotes et ail. Salez et poivrez légèrement. Arrosez d'huile. Mettez à four moyen. Laissez cuire assez longtemps, au moins une demi-heure.

Un revenant

Symbole d'une recherche très féminine, le petit col de satin blanc de forme chemise ou Claudine refait son apparition. Disons-le c'est une bonne idée, jeune et rajeunissante, qui met comme un fardeau le visage.

Les huiles brûlées sont-elles cancérigènes?

On croit souvent que les fritures brûlées sont cancérigènes. Est-ce vrai? On a pu en effet provoquer, dans le rat de laboratoire, des tumeurs cancéreuses par injections sous-cutanées de graisses brûlées ou par simple absorption buccale. Mais il s'agit de graisses surchauffées, malmenées, sans aucune mesure avec les produits utilisés par les ménagères.

DE TOUT POUR FAIRE UN MONDE

Des chiffres à méditer

Des laboratoires de recherches viennent de définir les limites du bruit: au-delà de 85 décibels, il est dangereux. Non seulement il endommage l'appareil auditif, qu'il détériore irrémédiablement jusqu'à la surdité, mais parfois il conduit à la folie. Or, un marteau-piqueur au travail dépasse les 130 décibels. Concluez vous-même... (ACI)

Art moderne

Où le snobisme va-t-il se nicher? La ville de Portland est envahie d'amateurs qui se disputent des barbouillages picturaux signés Charlie et Jézabel, sur la base d'un prix minimum de 6.000 fr. français. Les deux artistes, toutefois, s'en moquent parfaitement: chimpanzés très cabotins, ils vivent dans une suite ultra-confortable du zoo. (ACI)

DESTINS HORS SÉRIE

JOSEPHINE DE BEAUHARNAIS

PREMIER RENDEZ-VOUS



Un léger froufrou de mousseline annonce la visiteuse. Enveloppée dans un long châle de cachemire qui lui tient lieu de manteau, elle pénètre dans la pièce. Souple, aérienne, on croirait qu'elle effleure à peine le sol. «Général, je ne sais comment vous remercier de l'accueil que vous avez réservé à la démarche audacieuse de mon petit Eugène...» «Cet enfant m'a plu par ses façons directes et son air résolu.» Tout en parlant, Bonaparte avance le fauteuil vers Rose.



La conversation se poursuit. A vrai dire, le général met plus d'attention à contempler sa visiteuse qu'à répondre à ses propos. Sa présence dans ce bureau sombre et poussiéreux est comme une source et un massif de fleurs surgis en plein désert. Elle a laissé glisser son châle et croisé ses jambes qui découvrent la tunique fendue sur le côté. Un parfum subtil et voluptueux se dégage de toute sa personne. Bonaparte voudrait qu'elle ne le trouve ni trop gauche, ni trop timide, ni trop ridicule...

Demain: Le chat botté

RÉSUMÉ: Deux jours après que Bonaparte eut autorisé Eugène à conserver le sabre de son père, Rose de Beauharnais se rend à son tour au bureau du général.



Elle est repartie, laissant derrière elle son parfum tellement évocateur. Il va jusqu'à la fenêtre, la regarde traverser de son pas de déesse la cour pavée. Il reste là à rêvasser, alors que depuis de longues minutes déjà, elle a disparu. De toute leur conversation, il ne se souvient que de la dernière phrase qu'elle a dite en se retournant sur le seuil du bureau, au moment de s'en aller: «N'oubliez pas... au N° 6 de la rue Chanteraine. Venez me voir... A très bientôt, général!» Il brûle d'envie de s'y rendre dès le soir même!



Par crainte de bousculer une étiquette dont il ignore toutes les subtilités, il se contraint à laisser passer deux longs jours. Le surlendemain, ému comme un collégien à son premier rendez-vous, il sonne au portail de la rue Chanteraine. Le concierge le fait entrer et le conduit. En passant devant les écuries, Bonaparte aperçoit deux chevaux; dans la remise, une voiture; il traverse le parc et découvre l'hôtel, petit mais ravissant. «La veuve Beauharnais doit disposer d'assez jolis revenus» se surprend-il à songer.



GEORGES DEJEAN
HELENE DE MON COEUR
REVUE BLEUE

Gilbert dormait depuis une heure à peine lorsqu'un murmure de voix le réveilla. Dressé aussitôt sur son séant, il tendit l'oreille. Pas d'erreur, on parlait non loin de lui, probablement dans la pièce contiguë. Était-ce Albert ou son père? Mais pourquoi venait-on dans le pavillon au milieu de la nuit? Debout, en pyjama et pantoufles, le jeune homme écoute. Aucun doute, une voix mâle, à laquelle répondait maintenant un organe au diapason plus aigu... Qu'est-ce que cela voulait dire? Un couple de cambrioleurs, sans doute. Le mieux était d'aller avertir Detraz et de couper toute retraite aux malfaiteurs.

Gilbert allait s'y décider lorsque l'idée lui vint d'utiliser le judas pour capter, si possible, la conversation des deux intrus et observer leur physionomie.

Il n'eut pas plus tôt fait pivoter la rose d'ébène qu'il constata que, non seulement il pourrait voir ce qui se passait dans la pièce voisine, mais il comprendrait même les paroles prononcées. Un peu sur la gauche, une femme en peignoir, debout devant la psyché, donnait les derniers soins à sa toilette de nuit. Dans le fauteuil, près de la fenêtre, une forme masculine. L'homme, encore jeune, au masque volontaire, au regard froid et lucide, avançait un peu la tête vers la lumière, et Gilbert, stupéfait, reconnut le conducteur de l'auto qui avait heurté un gamin à Thonon.

«Qu'est-ce que cela veut dire?», se demanda alors Vinzier. La femme qui lui tournait le dos n'avait pas l'allure de Mlle de Chaugny; en outre, elle était blonde.

Cependant, l'homme assis allumait une cigarette et déclarait de sa voix un peu métallique: «Tu crains toujours que les choses viennent à se gâter. C'est curieux à quel point tu es froussarde! Je t'affirme que ton amie n'a aucun soupçon. Sans doute, elle est loin d'être gourde, mais elle ne tient pas à l'argent et n'en connaît pas la valeur. Les deux opérations que j'ai faites à son profit et qui ont rapporté une vingtaine de mille francs lui ont inspiré

confiance. Elle m'écouterait, tu verras, et je réussirai à lui placer pour un million d'Electric Norton Railroad et de Consolidated Pacific Chemical Securities que je me suis procurés au prix du papier et qui seront bientôt à la cote. Pas à celle de la Bourse!

«Le gredin! pensa Gilbert. Ce n'est pas un cambrioleur; c'est quelque chose de pire, hélas! Un aventurier, un filou que la fortune de mademoiselle de Chaugny attire.»

Après un dernier regard à son miroir, la compagne du cynique personnage s'approcha du lit et se glissa, comme une chatte, entre les draps. Vinzier remarqua sa silhouette féline, ses yeux gris inquiétants, sa lèvre mince, sa chevelure d'un blond platine.

«Je sais que tu es habile, dit-elle, mais je crains que tu ne saches te contenter de ce qu'il est possible d'obtenir sans risque. Tu es trop ambitieux; et puis, tu pourrais te dispenser de faire une cour aussi assidue à Hélène. Je ne veux pas qu'elle s'amourache de toi. Si tu crois que c'est amusant!

Un éclair sillonna son regard et il vint à elle pour la fixer de ses yeux d'acier pâli:

«Allons! Pas de simagrées, hein! Je ne peux pas réussir sans jouer mon rôle. Si ton amie ne me croyait pas amoureux d'elle, elle ne comprendrait pas que je cherche à doubler ses revenus. Elle se méfierait. D'ailleurs, je ne dépasse pas les limites d'une admiration respectueuse. Je dose ma passion. Laisse-moi faire; et surtout, ne mets pas les bâtons dans les roues, sous prétexte de jalousie. Ce serait trop bête.

Elle l'observait du coin de l'œil avec une expression de défiance mêlée de crainte. Ce mâle la dominait, à coup sûr. Pourtant, elle reprit:

«Je te connais; tu ne serais pas fâché de la séduire, tout en la déjouant.

Il eut un rire cynique qui pouvait passer pour un aveu. «Coup double, n'est-ce pas? C'est assez dans mes habitudes. Et pourquoi pas, après tout? Cela ne m'empêche pas de

'aimer! Il y a entre nous quelque chose de plus puissant que l'amour: le souvenir de toutes les poires que nous avons pressurées ensemble et de tous les plans établis et réalisés en commun. Mais, assez bavardé, ma jolie. Il faut dormir. Cette longue randonnée en auto m'a rempli les yeux de sommeil. Il s'étira paresseusement puis, après avoir jeté sa cigarette dans une vasque de porcelaine, se déshabilla rapidement et rejoignit sa compagne. Suivit le bruit sec d'un commutateur qu'on tourne et tout s'estompa dans le silence de la nuit.

V

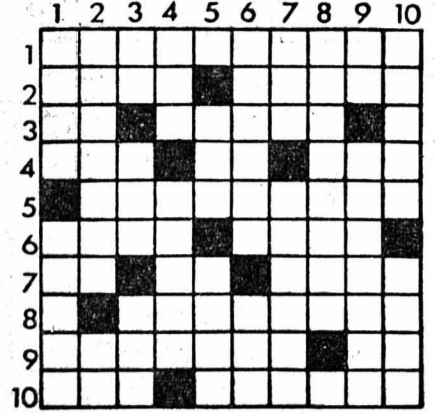
Le message tombé du Ciel

Le judas refermé, Gilbert regagna son lit. L'esprit surexcité lui interdisait le sommeil. Il chercha tout d'abord à mettre un peu d'ordre dans ses idées. Des amis de Mlle de Chaugny, et quels amis, occupaient avec lui le pavillon. Ce couple, plus intéressé qu'intéressant, se proposait d'extorquer à la propriétaire de céans une somme considérable. L'homme caressait, en même temps, un autre projet que la femme devinait et qui éveilla sa jalousie. C'étaient là des faits indéniables. Mais comment ces deux oiseaux de proie se trouvaient-ils séparés de lui par l'épaisseur d'une paroi? Pourquoi Detraz n'était-il pas venu l'avertir que des invités allaient loger dans le pavillon?

Le couple y avait-il pénétré à l'insu des gardiens? A l'insu même de la propriétaire? C'était peu probable. Vraisemblablement, ils étaient arrivés de nuit avec elle et elle les avait installés là. Tout bien considéré, que devait-il faire? Attendre Detraz pour savoir si la présence du couple lui était connue et, dans la négative, l'en instruire. Mais une telle démarche ne risquait-elle pas d'attirer l'attention de Mlle de Chaugny et de valoir à son ami une critique sévère pour l'avoir hébergé sans autorisation? (A suivre)

MOTS CROISÉS

Problème N° 130



HORIZONTELEMENT

1. Orge hâtive. 2. Le premier a pour homonyme un saint. — Mouvement d'ondulation. 3. Fut un agrément de la conversation. — D'un continent à l'autre. 4. Animal des sorties. — Pronom. — Réduit les mises. 5. Masse en mouvement. 6. Retirer. — Déplait lorsqu'elle est salée. 7. Article. — Symbole. — Admis. 8. Qui ont des trous. 9. Bel esprit de l'hôtel de Rambouillet. — Commu. 10. Possédée. — On en doit un bon nombre à Paestrina.

VERTICALEMENT

1. Fait perdre le sang-froid. — Fruit à noyau. 2. Illustre philosophe qui mourut avec courage. — Conjonction. 3. Adverbe. — Prénom féminin. — Voleuse. 4. Sur la rose des vents. — Jars. 5. Partie rétrécie. — Pied-de-veau. 6. Qualificatif pour un massif d'Allemagne occidentale. — Départ d'une chronologie. 7. Sur la côte de Malabar. — Aviateur français. 8. Serpents. 9. Suffixe chimique. — Religieuse espagnole, célèbre par ses visions et son mysticisme. 10. Vallée de l'Argolide. — Divinité.

Solution du N° 129

HORIZONTELEMENT: 1. Sarrasines. 2. Obi. — Modèle. 3. Note. — Sève. 4. Réve. — Erié. 5. Ad. — Ors. — Ost. 6. Damerets. 7. Age. — Ecrête. 8. Géré. — Sa. — Ur. 9. Escot. — Huée. 10. Inédites. VERTICALEMENT: 1. Son. — Adages. 2. Abordages. 3. Rite. — Merci. 4. Evoé. — Eon. 5. AM. — Erre. — Té. 6. SOS. — Secs. 7. Idée. — Trahi. 8. Névrose. — Ut. 9. Eléïs. — Tuée. 10. Se. — Ethers.

CARNET DU JOUR

NEUCHÂTEL

Institut d'histoire (Bdg de l'Hôpital 41): 11 h 15, conférence de M. Pierre Guillen.

Temple du Bas: 20 h, Quartetto di Roma (concert d'abonnement).

CINÉMAS - Arcades: 15 h et 20 h 30, Robin des Bois. Sans limite d'âge.

ReX: 15 h et 20 h 45, Larry le dingue, Mary la garce. 16 ans.

Studio: 15 h et 21 h, Cleopatra Jones (Dynamite Jones). 16 ans. 18 h 45, Le fleuve. (Sélection).

Bio: 16 h, Les déchaînés. 20 ans. 18 h 40 et 20 h 45, La femme de Jean. 16 ans.

Apollo: 15 h et 20 h 30, Gatsby le Magnifique. 16 ans. 17 h 45, Zorba le Grec. 16 ans.

Palace: 15 h et 20 h 30, La moutarde me monte au nez. 12 ans. 2^{me} semaine.

DANSE ET ATTRACTIONS (jusqu'à 4 h) L'ABC, L'Escalier, La Rotonde.

DANCINGS (jusqu'à 2 h) Le Corsaire, Spot bar, Big Ben bar, Red club, La Prairie, Bar du Dauphin, Bar du Vieux Vapeur.

Pharmacie d'office: J.-C. Bornand, Saint-Maurice. La période de service commence à 8 h. La pharmacie de service est ouverte jusqu'à 22 h. De 22 h à 8 h le poste de police (25 10 17) indique le pharmacien à disposition en cas d'urgence.

Service d'urgence des pharmacies: région Boudry à la Côte, M^{me} S. Marx, Cortaillod, tél. 42 16 44.

AUVERNIER

Galerie Numaga I: Tissus coptes. Galerie Numaga II: Onze artistes de Saint-Etienne.

COLOMBIER

Cinéma Lux: 20 h 15, Jésus-Christ Superstar.

LE LANDRON

Galerie de l'Escarbot: Accrochage, rétrospective d'expositions.

PESEUX

Cinéma de la Côte: 20 h 30, Le gendarme à New-York.

HAUTERIVE

STUDIO
25 30 00

Tous les soirs à 21 h
Jeudi - vendredi - samedi - dimanche
mercredi aussi à 15 h

TAMARA DOBSON - SHELLEY WINTERS
dans



Cleopatra Jones

Un film de Jack Starrett

La lutte héroïque d'une femme contre un gang de trafiquants de drogue

Deux femmes ennemies s'affrontent dans un combat implacable et meurtrier

Une révélation stupéfiante sur les activités d'un gang international de la drogue

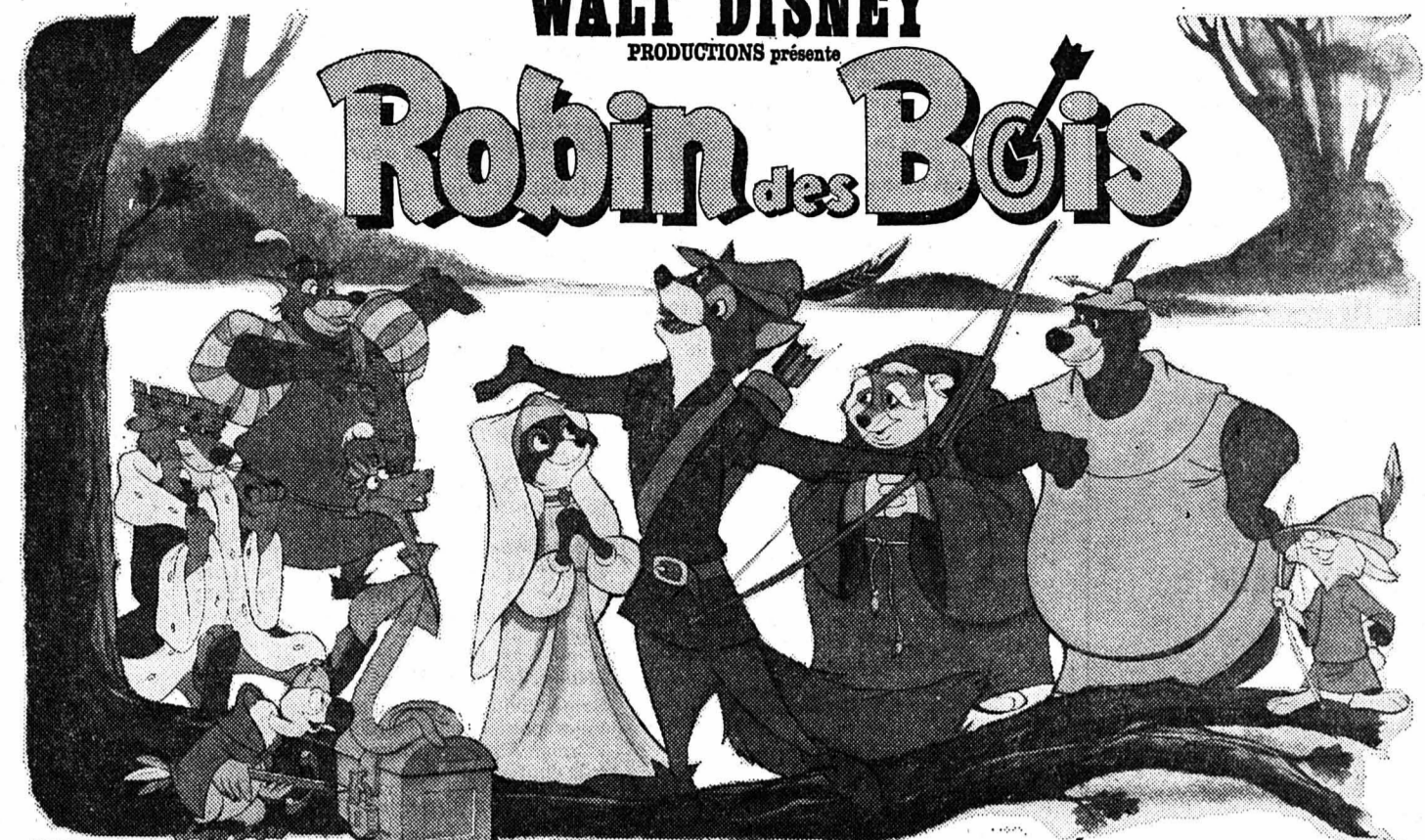
UN FILM EXPLOSIF COMME DE LA DYNAMITE !

ARCADES
25 78 78

TOUS LES SOIRS A 20 H 30 - JEUDI - SAMEDI - DIMANCHE - LUNDI
MERCREDI AUSSI A 15 H

WALT DISNEY PRODUCTIONS présente

Robin des Bois



TECHNICOLOR

LE NOUVEAU GRAND DESSIN ANIME

STUDIO
25 30 00

Dernières séances
jeudi et vendredi
à 18 h 45

SELECTION

Le chef-d'œuvre de Jean Renoir

LE FLEUVE

UN FILM D'UNE BEAUTÉ MAJESTUEUSE

La vie d'une famille dans l'Inde encore britannique

Un hommage voluptueux à la nature exotique, à la sagesse et à la somptueuse lenteur d'un pays !

Version anglaise s.tr. fr.-all.

NOS PROCHAINS FILMS

« SÉLECTION »

BUSTER KEATON dans

« FIANCÉES EN FOLIE »

Un morceau d'anthologie

« JULIETTE ET JULIETTE »

de Remo Forlani

« GOTO, L'ILE D'AMOUR »

Le premier long métrage de Borowczyk

PALACE

2^{me} SEMAINE



la moutarde me monte au nez !

2 5 5 6 6 6

2^{me} SEMAINE

PIERRE RICHARD JANE BIRKIN
dans un film écrit et réalisé par

CLAUDE ZIDI

LA MOUTARDE ME MONTE AU NEZ !

FOLLEMENT DROLE c'est même l'un des films les plus amusants de ces dernières années on rit sans arrêt (Robert Chazal, France-soir)

Tous les soirs 20 h 30 sauf mercredi 5 février jeudi, samedi, dimanche, mercredi à 15 h 12 ans

APOLLO
25 21 12

CHAUQUE JOUR
15 h + 20 h 30

En grande première

16 ans

« les filles riches n'épousent pas les garçons pauvres, Jay Gatsby »

d'une richesse remarquable !

d'une rare beauté !

Chaque jour
17 h 45

16 ANS

CINEDOC

Un film extraordinaire

ZORBA LE GREC

Une des créations immortelles de notre temps !

ANTHONY QUINN
Alan BATES — Irène PAPAS

BIO

Tous les soirs 20 h 45
Jeudi - vendredi 18 h 40

MATINÉES :
Samedi - dimanche 14 h
Lundi et mercredi 15 h

1^{re} VISION en couleurs 16 ans

ADMIRABLE ! (L'EXPRESS)

UNE RÉVÉLATION ! (FRANCE-SOIR)

Une œuvre essentielle pour notre vie !

LA FEMME DE JEAN avec FRANCE LAMBIOTTE
avec CLAUDE RICH
YANNICK BELLON

L'histoire d'une femme filmée par une femme

VENDEDI-SAMEDI EN NOCTURNE A 23 H 15

jeudi 16h
vendredi
samedi
dimanche

LES DÉCHAÎNÉS

REX

Tél. 25 55 55 EN COULEURS

Tous les soirs 20 h 45 16 ANS

Matinées :
Jeudi, samedi, dimanche, lundi, mercredi 15 h

Un suspense à 200 à l'heure

INOÛI !

samedi - dimanche à 17 h 30

ENFANTS ADMIS

2^{me} semaine

LARRY LE DINGUE MARY LA GARCE

POURSUITE FANTASTIQUE À TRAVERS L'AMÉRIQUE

"Tout comme le phénomène des VALSEUSES hier en France, le succès fracassant de LARRY LE DINGUE, MARY LA GARCE fait aujourd'hui sensation en Amérique !"
(JOSE BESCOSS - PARISCOP)

TINTIN ET LE LAC AUX REQUINS

Un grand dessin animé en couleurs

AMÉLIOREZ VOTRE VUE en vous adressant à

CLAIRVUE

NEUCHÂTEL

Maître opticien

Portes-Rouges 149, tél. (038) 257909
Bassin 8, tél. (038) 240722

Nos opticiens vous conseilleront

novotel Spécialité:

Tous les jours

RACLETTE A GOGO

Fr. 14.— par personne

ET CELA JUSQU'A MINUIT

2075 Thielle - Neuchâtel - Tél. 33 57 57

Hôtel Restaurant **Beaux Arts**
J.-M. Balmelli, propr. - Neuchâtel - Tél. 24 01 51

La fondue chinoise à gogo à fr. 13.—

Une référence : près de 2 tonnes de viande vendue en 7 mois !

Antiquités Valangin

MEUBLES DE FRANCHE-COMTÉ :
5 armoires, 1 vaisselier, 1 pétrin, 1 bahut.

MEUBLES DU PAYS : 1 armoire vaudoise, 1 neuchâtoise, secrétaires Louis-Philippe, 4 commodes, 2 commodes - secrétaires, 3 tables à rallonges, 10 tables.

MEUBLES RUSTIQUES : 9 vaisseliers, 2 bahuts, 3 armoires, 1 soufflet de forge, etc.

RAYMOND MEIER, EBÉNISTE, 2042 VALANGIN.
Tél. (038) 36 13 41 - Tél. (038) 36 14 67.

Achat - Vente - Meubles sur mesure - Réparation de meubles anciens.

HOTEL - RESTAURANT

Tous les jours:

Filets de perches à discrétion
Fr. 15.— par personne

Restaurateur jusqu'à 22 h
Salle pour banquets, réunions

Tél. 42 14 38.

Beau choix de cartes de visite à l'imprimerie de ce journal

Modèles pour permanentes, coupes, colorations sont demandés.

Richard coiffure

Rue de l'Hôpital 11, Neuchâtel.
Tél. 25 34 25.

A donner, contre bons soins,

1 chienne
noire-blanche, croisée dalmatien, 15 mois ; 1 chienne noire-blanche, croisée appenzelloise ;

1 chien
fox, petite race.

Amis des bêtes, tél. (038) 63 19 05.

Koninklijke Nederlandsche Hoogovens en Staalfabrieken NV
Umuiden, Pays-Bas

Emission d'un emprunt 8 1/2 % 1975-90 de francs suisses 50 000 000

Le produit net de cet emprunt obligataire sera utilisé pour le financement partiel du programme d'investissement de Hoogovens.

Modalités de l'emprunt

Titres et coupons: Obligations au porteur de fr.s. 5000 et fr.s. 100 000, les dernières étant destinées en particulier au dépôt global. Les obligations sont munies de coupons annuels au 20 février. Le premier coupon viendra à échéance le 20 février 1976.

Durée: 15 ans au maximum.

Remboursement: Tranches d'amortissement annuelles à partir de 1979 par rachats, si les cours ne dépassent pas 100 %. L'emprunt sera remboursé entièrement le 20 février 1990 au plus tard.

Impôts: Le capital et les intérêts seront payables net de tous impôts ou droits quelconques, présents ou futurs, qui seraient établis ou levés, ou viendraient à être établis ou levés aux Pays-Bas.

Service financier de l'emprunt: En francs suisses librement disponibles, sans aucune restriction et quelles que soient les circonstances.

Cotation: Aux bourses de Zurich, Bâle, Genève, Lausanne et Berne.

Prix d'émission: 101 % net

Délaï de souscription: du 30 janvier au 4 février 1975, à midi

Les prospectus et bulletins de souscription sont à disposition auprès des banques.

Union de Banques Suisses
Banque Populaire Suisse
A. Sarasin & Cie

Crédit Suisse
Banque Leu SA
Société Privée de Banque et de Gérance

Société de Banque Suisse
Groupement des Banquiers Privés Genevois
Groupement de Banquiers Privés Zurichois
Union des Banques Cantoniales Suisses

presse minute

Le spécialiste de la reproduction rapide et soignée de

- manuscrits
- dessins
- écritures manuscrites
- photographies

En outre **presse minute** exécute toutes vos

PHOTOCOPIES

(sur papier blanc non chimique) à un prix très intéressant. Pour vos grandes quantités, veuillez demander nos abonnements.

Département rapide de l'imprimerie Centrale S.A.
Rue du Concert 6
2000 Neuchâtel
Tél. 038 25 65 01

Informations suisses

Un après-midi mouvementé au National

BERNE (ATS). — Après-midi et soirée mouvementés mercredi au Conseil national en séance de relevé. La Chambre du peuple a rapidement terminé l'arrêté sur l'exécution du budget 1975 de la Confédération. Il s'est ensuite penché sur un arrêté qui était en fait un corollaire du précédent et portait sur la réduction des subventions fédérales. Cet arrêté a été accepté. Mais les discussions les plus vives ont eu lieu lors de l'examen du dernier arrêté de la journée, celui concernant la réduction des parts des cantons aux recettes de la Confédération, qui a pourtant fini par être adopté à une confortable majorité, malgré un certain nombre d'envoies verbaux.

Il y avait peu de monde dans l'hémicycle en début d'après-midi pour terminer l'étude de l'arrêté sur l'exécution du budget 1975. Ce dernier a en effet été rapidement accepté par 77 voix contre 3. On en est venu ensuite à l'arrêté sur la réduction des subventions fédérales qui prévoit la possibilité pour le Conseil fédéral, en cas d'urgence, de réduire les subventions et prêts prévus, de prolonger les délais légaux et d'ajouter jusqu'à deux ans l'échéance des prestations de la Confédération. Après une assez brève discussion, portant notamment sur les engagements nouveaux et anciens de la Confédération, l'ensemble de l'arrêté a été adopté par 92 voix contre 32.

L'affaire du Triemli: le Dr Haemmerli partiellement réhabilité

ZURICH (ATS). — Le Dr Haemmerli, médecin-chef à la clinique de l'hôpital Triemli de Zurich, pourra reprendre partiellement son activité professionnelle. Le Conseil de ville de Zurich a en effet décidé mercredi que la suspension de fonction ordonnée le 15 janvier dernier à l'encontre du Dr Haemmerli ne s'appliquerait plus désormais à son activité médicale vis-à-vis de ses clients privés, au Triemli-hôpital.

Accusé d'avoir pratiqué l'euthanasie active sur des patients, le Dr Haemmerli, inculpé de meurtre, avait été suspendu de toute activité professionnelle.

RÉDUCTION DES PARTS DES CANTONS: VIVE DISCUSSION

Troisième et dernier arrêté de la journée, celui portant sur la réduction des parts des cantons aux recettes de la Confédération. Il prévoit que ces parts seront réduites de 10% pendant l'année 1975 pour ce qui est du produit des impôts fédéraux, du produit net de l'imposition des boissons distillées et de celui de la taxe d'exemption du service militaire. Cet arrêté a donné lieu à un « combat » violent lors de la discussion d'entrée en matière. D'un côté, ceux qui le refusaient. Leurs arguments: défense des cantons et des communes qui ont déjà consenti leur part de sacrifices, budgets cantonaux déjà établis et adoptés, détérioration de la situation des cantons dans l'Etat fédéral, constitutionnalité de la réduction de ces parts, décision unilatérale de la réduction, etc...

Quant aux partisans de l'entrée en matière, ils ont affirmé que le peuple veut des économies à tous les niveaux, que les cantons peuvent supporter ce

sacrifice nécessaire, que les budgets peuvent et sont souvent retouchés, que certains cantons demandent des subventions alors qu'ils n'ont pas épuisé toutes les possibilités en matière de fiscalité, qu'il ne s'agit que d'une réduction de 10% pour une année qui n'oblige pas forcément à revoir les budgets, enfin que le Conseil national n'a pas pour tâche de défendre les intérêts cantonaux mais de trouver une solution à l'impasse budgétaire de la Confédération.

Puis M. Chevallaz, qui a pris sur lui un certain manque d'information des directeurs cantonaux des finances, a souligné que la réduction, de un an et demi pour cent des budgets cantonaux, était bien inférieure à celle de 7% de la Confédération et a demandé de suivre les recommandations de la majorité de la commission. Finalement, et malgré la vigueur de ton du débat, l'entrée en matière a été acceptée à une forte majorité de 105 voix contre 37. Le vote sur l'ensemble n'a plus dès lors été qu'une formalité et l'arrêté a été adopté par 115 voix contre 20.

LA CHAUX-DE-FONDS

Conseil général: inquiétude contre un dépôt de missiles

La séance qu'a tenue hier soir le Conseil général de La Chaux-de-Fonds, placé sous la présidence de M. Alfred Olympi, ne peut se résumer en quelques lignes tant les débats furent aussi divers qu'importants. Nous relèverons toutefois que le récent accident dont fut victime une jeune écailleuse a provoqué le dépôt d'un train d'interpellations de motions souhaitant toutes, une sécurité accrue aux abords des collages. Par ailleurs, le P.O.P. a déposé une interpellation à propos de l'implantation d'un dépôt de missiles nucléaires à Belfort (France). Ce parti demande à l'exécutif s'il pense intervenir auprès des autorités compétentes, afin de tout mettre en œuvre pour écarter ce danger. Ces objets seront traités ultérieurement.

Le Conseil général a en outre décidé de renvoyer à une commission le rapport à l'appui de l'octroi d'un droit de superficie dans la zone industrielle des Eplatures au groupe Sibra S.A. Il ne s'agit nullement d'une opposition à cette implantation, mais du désir du législatif

d'examiner de plus près les modalités d'une cohabitation entre les industries et le Musée paysan, le biotope de Bonne-Fontaine, etc...

CREDITS ACCORDÉS

Il a en outre accepté le rapport relatif à l'implantation de l'entreprise Union Carbide Europe S.A., aux Eplatures et à l'acquisition d'une parcelle de terrain pour un million de francs environ; le crédit extraordinaire de 400.000 fr., pour l'achat des installations de pompage de la mine d'asphalte de la Presta à Travers, un autre crédit de 160.000 fr., pour une double extension du bâtiment de l'ancienne usine de compostage; et enfin la somme de 160.000 fr., pour la réfection de la couverture du bâtiment, 14, rue de la Serre.

En fin de soirée, au chapitre des motions et interpellation, on a appris qu'il peut être envisagé, dès ce printemps, la fermeture du centre de la ville à la circulation, en fin de semaine.

Ph. N.

JURA

Force démocratique s'en prend à la radio et à la TV

Le comité directeur de Force démocratique nous communique: Le comité directeur de Force démocratique a examiné les causes de l'incident survenu le 23 janvier à propos de l'information à la télévision. Il résulte que cet épisode n'est que la suite d'un malentendu.

En revanche, le comité directeur de Force démocratique dénonce la présentation, lors de l'émission « Un jour, une heure » du 4 novembre 1974 de la Télévision romande, d'une photographie tendant à faire croire que M. Fritz Hauri, président central de Force démocratique, s'en prenait au cameraman de la télévision, alors qu'en réalité il exhortait des manifestants à calmer leur ardeur. Il est regrettable que la Télévision romande n'ait pas procédé à une mise au point qui semblait aller de soi.

Par ailleurs, le comité directeur de Force démocratique constate qu'avant et depuis le vote du 23 juin, de nombreux sujets de mécontentement se sont accumulés dans le Jura bernois à propos des services de la radio et de la télévision qui font la part trop belle aux adversaires du canton de Berne.

Il est évident que Force démocratique reste prête à travailler avec les mass media dans la mesure où ces institutions concessionnaires présenteront une image objective des faits.

Réunion de responsables politiques du Jura-sud

Sous la présidence de M. Marcel Monnier, préfet de Courtelary, une cinquantaine de magistrats, députés et maires des districts de Courtelary, La Neuveville, Moutier et Bienna se sont réunis hier en fin de journée à Reconvilier. Objet principal à l'ordre du jour: l'adoption des statuts de l'Association des responsables politiques du Jura-Sud et de Bienna.

A son article premier, l'association se définit ainsi: « elle a pour but la promotion politique, économique, sociale et culturelle de la partie nord du canton de Berne, composée des districts de Bienna, Courtelary, Moutier et La Neuveville ».

Dans le cadre du processus de régionalisation du canton de Berne, l'association entend devenir un échelon intermédiaire entre les communes et le canton. En son sein, il s'agit notamment de tenter de vider entre Jurassiens du sud et Biennois les problèmes qui pourraient survenir sans être obligé d'en saisir chaque fois l'autorité cantonale. (ATS).

FRIBOURG

Promotion touristique de la Gruyère: il faut mettre le cap vers le large

De notre correspondant:

Sous l'égide de la préfecture du district, la société de développement de la Gruyère a rendu récemment compte de sa gestion, devant les délégués des communes réunis à Morlon. La société de développement de la Gruyère peut se prévaloir d'une situation unique: toutes les communes lui sont affiliées et la subventionnée depuis trois ans. Elles lui apportent même le plus clair de ses ressources: 38.500 fr. par année. C'est encore peu et les temps plus difficiles que nous abordons ne sauraient signifier un relâchement de l'effort, ainsi que l'a souligné le président, M. Henri Steinauer, avocat et député à l'Office. Mais comment agir avec plus d'efficacité que jusqu'à maintenant, comment capter vraiment la confiance de toutes les communes?

CAMPAGNES DE PROMOTION

Au-dessus de seize sociétés locales, la société de développement du district a pour tâche, sommairement, d'attirer les touristes par des campagnes de propagande et de gérer l'office du tourisme installé à Bulle. Et puisque les communes la financent, elle veut faire respecter l'adage selon lequel « qui paie com-

mande ». Il s'agit de concevoir enfin, en accord avec les communes, une vraie politique touristique, en collaboration avec les sociétés locales et l'Union fribourgeoise du tourisme.

On va commencer par donner de nouveaux statuts qui permettront aux communes de dicter les options et les objectifs. Cette politique touristique devra tenir compte des possibilités offertes par la loi sur l'aide aux régions de montagne, ainsi que par les nouvelles dispositions relatives à l'aménagement du territoire. De même, il faudra qu'elle considère la politique cantonale de développement par « décentralisation concentrée ».

BEAUCOUP A FAIRE ENCORE

Pour M. Fernand Dey, qui fut et reste la cheville ouvrière de la société de district notamment, le chemin est tracé: personnaliser la propagande, revoir sa diffusion, créer une manifestation grüérienne annuelle de grande envergure, soutenir un mouvement d'animation culturelle, par exemple. Car l'expansion touristique n'est pas tributaire des seules richesses naturelles et du prestige d'un nom, fût-il celui de la Gruyère. M. Steinauer a évoqué à ce propos la répu-

tation « universelle » de Gruyères. M. Dey, pour sa part, a constaté que les Zuricois qui ignoraient ce nom n'étaient pas rares... Il reste donc beaucoup à faire.

A plusieurs égards d'ailleurs, la société de district va devoir virer de bord. Au point de vue comptable pour commencer: les communes, en n'approuvant les comptes que du bout des lèvres, et neuf d'entre elles s'abstenant au désir qu'un bilan clair leur soit soumis. Brumeuse encore est la réforme des statuts. Comment manœuvrer, par exemple, avec un conseil de... 39 membres, selon le projet? Sans enthousiasme, les délégués des communes approuveront le principe, en attendant le vote final qui sera prononcé ultérieurement.

Enfin, il faut le souligner: si le navire du tourisme grüérien n'a pas disposé jusqu'ici d'une mâture et de voiles à sa mesure, et si sa progression est restée timide (de l'aveu du capitaine), on serait mal venu de le reprocher à l'équipage. Même si certains bruits malveillants ont laissé entendre le contraire, le comité œuvre... bénévolement. Et ses résolutions sont d'excellent augure. M. G.

VAL-DE-TRAVERS

Neuf personnes licenciées chez Favre-Leuba à Fleurier

Avant-hier, neuf personnes ont reçu leur congé à la fabrique Favre-Leuba, à Fleurier. Ces mesures de licenciement touchent trois hommes, dont deux jeunes horlogers complets, trois Françaises frontalières et une ressortissante espagnole, tous employés à temps complet, ainsi que deux femmes occupées à mi-temps. L'effectif de la fabrique tombera ainsi à 45 personnes dans quelques semaines.

La direction affirme que les trois horlogers pourront trouver du travail sur place et il semble bien qu'une autre fabrique de Fleurier puisse les engager.

Cette mesure est surtout dictée par la restructuration de Favre-Leuba qui avait déjà regroupé sa production à Fleurier, laissant l'habillage à l'usine du Petit-Lancy. Mais le fait que certains clients connaissent actuellement des difficultés ne doit pas être étranger à ces licenciements.

Le groupe Saphir, dont fait partie Favre-Leuba, connaissait il y a un an une situation financière tendue. Des réformes avaient été entreprises, d'autres étaient nécessaires. L'avant-dernière fut d'ordre financier: la vente, il y a quelques jours de 60% des actions que Saphir détenait dans une fabrique de boîtes des Geneveys-sur-Coffrane. Après les restructurations genevoises, Fleurier est touché à son tour. (Ch.)

VAUD

L'ABERGEMENT Retraite du régent

(c) M. Candolfi, régent du hameau de l'Abergement (près de Baulmes) a pris sa retraite après 40 ans de service et un témoignage de reconnaissance lui a été remis.

AUTOUR DU MONDE EN QUELQUES LIGNES

L'URSS annule des commandes de blé

WASHINGTON (Reuter). — L'Union soviétique a annulé des commandes de blé passées à l'étranger, apprend-on mardi de source informée à Washington.

Cent mille tonnes de blé qui devaient lui être fournies par un pays autre que les Etats-Unis sont dirigées vers une autre destination en raison de l'annulation de ce contrat, précise-t-on de même source.

Selon des informations non confirmées, l'Union soviétique aurait également annulé une commande de cent mil-

les tonnes de blé aux Etats-Unis et s'apprêterait à annuler une autre commande de deux cent mille tonnes.

Aux termes d'un accord signé en octobre dernier, les achats de céréales américaines par l'Union soviétique sont limités par la récolte actuelle à un million deux cent mille tonnes de blé et un million de tonnes de maïs. Mi-janvier, quelque huit cent quatre-vingts mille tonnes de blé et sept cent quatre-vingts mille tonnes de maïs devaient encore lui être livrées.

Washington et l'Indochine

WASHINGTON (AP). — Le sénateur John Sparkman, nouveau président de la commission sénatoriale des affaires étrangères, a déclaré mercredi que l'alliance atlantique est « le cœur même du système de sécurité » des Etats-Unis, et qu'une présence militaire américaine en Europe est essentielle.

M. Sparkman faisait une déclaration sur la politique étrangère des Etats-Unis. Au sujet de l'Asie du Sud-Est, M. Sparkman a déclaré que cette région est

maintenant « reconnue comme une région d'un intérêt limité pour la sécurité américaine ». Il a ajouté:

« Aussi, maintenant plus que jamais, les gouvernements vietnamien et cambodgien devront aller leur propre chemin. »

Il serait vain de soulever à nouveau la question d'un engagement américain a-t-il ajouté.

M. Sparkman a reconnu que les perspectives de survie des gouvernements de Saigon et de Pnom-penh « ne sont pas encourageantes ».

« Même avec les vastes quantités d'aide à leur disposition, ils ont progressivement perdu la confiance de leur population et se sont révélés incapables de faire face à leurs adversaires. Il est évident maintenant, même si cela n'était pas évident auparavant, que les accords de Paris étaient essentiellement une base pour le retrait américain et le retour de nos prisonniers, un arrangement ménaçant cet « intervalle décent » au-delà duquel la lutte pour l'Indochine se poursuivrait entre les parties indigènes. »

M. Sparkman a encore déclaré que le conflit du Proche-Orient constitue « probablement la plus grande menace à la paix mondiale ». Il a demandé que M. Kissinger fasse participer l'Union soviétique à la préparation d'un règlement. Il a ajouté que M. Kissinger n'avait fait « que proclamer l'évidence » en n'écartant pas l'usage de la force en cas d'étranglement du monde occidental, aucun pays ne pouvant « acquiescer à sa propre ruine ». Mais « précisément parce que c'est une évidence, le dire dans les circonstances actuelles délicates ne sert aucun but utile ».

Avalanche à Val-d'Isère: deux morts

VAL-D'ISERE (AP). — Une avalanche s'est produite mercredi vers 17 heures dans le secteur du Fornet à Val-d'Isère. La coulée de neige a traversé la route nationale ensevelissant quatre touristes allemands. Deux d'entre eux sont morts tandis que leurs compagnons n'étaient que légèrement blessés.

bulletin boursier

NEUCHÂTEL	28 janvier	29 janvier
Banque nationale	550.- d	550.- d
Credit foncier neuchât.	540.- d	530.- d
La Neuchâtelaise ass.	290.- d	310.- d
Gardy	78.- d	78.- d
Cortallod	1300.-	1275.-
Cossonay	1250.- d	1225.- d
Chaux et ciments	560.-	525.- d
Dubied	250.- d	250.- d
Dubied bon	275.- d	250.- d
Ciment Portland	1775.- d	1775.- d
Interfood port.	2200.- d	2375.- d
Interfood nom.	430.- d	450.- d
Navigation N'val priv.	60.- d	60.- d
Girard-Perregaux	500.-	440.- d
Paillard port.	290.- d	310.- d
Paillard nom.	90.- d	90.- d

LAUSANNE	1075.-	1075.-
Banque cant. vaudoise	730.-	730.-
Credit foncier vaudois	440.-	430.- d
Ateliers constr. Vevey	335.- d	335.- d
Editions Rencontre	740.-	750.-
Rinsoz & Ormond	2400.-	2400.- d
La Suisse-Vie ass.	1025.-	1000.- d
Zyma		

GENÈVE	215.-	205.-
Grand-Passage	620.-	610.-
Charmilles port.	130.-	130.-
Physique port.	115.-	120.-
Astr.	25.- d	25.- d
Monte-Edison	230.-	240.-
Olivetti priv.	3.55	3.65
Fin. Paris Bas	87.-	82.-
Allumettes B	60.- d	62.- d
Elektrolux B	71.- o	70.- d
S.K.F.B.	84.-	88.-

BÂLE	145.-	145.-
Bâloise-Holding	244.-	240.-
Ciba-Geigy port.	1550.-	1565.-
Ciba-Geigy nom.	430.-	430.-
Ciba-Geigy bon	1130.-	1130.-
Sandoz port.	4400.-	4450.-
Sandoz nom.	1965.-	1980.-
Sandoz bon	3425.-	3425.-
Hoffmann-L.R. cap.	93000.-	93000.-
Hoffmann-L.R. jce	78500.-	78000.-
Hoffmann-L.R. 1/10	7900.-	7800.-

ZURICH (act. suisses)	430.-	425.-
Swissair port.	432.-	437.-
Union bques suisses	2640.-	2650.-
Société bque suisse	523.-	531.-
Credit suisse	2525.-	2540.-
Bque hyp. com. port.	1300.- d	1310.- d
Bque hyp. com. nom.	1175.- d	1175.- d
Banque pop. suisse	1580.-	1590.-
Bally port.	430.-	420.-
Bally nom.	320.- d	320.- d
Elektro Watt	1840.-	1850.-
Holderbank port.	345.- d	345.- d
Holderbank nom.	325.- d	325.- d
Juvena port.	760.-	740.-
Juvena bon	48.-	48.-
Motor Columbus	1055.-	1020.-
Italo-Suisse	125.- d	128.- d
Réass. Zurich port.	3300.-	3300.-
Réass. Zurich nom.	1955.-	1975.-
Winterthur ass. port.	1550.-	1550.-
Winterthur ass. nom.	1050.-	1070.-
Zurich ass. port.	8150.-	8150.-
Zurich ass. nom.	5975.-	5980.-
Brown Boveri port.	1075.-	1090.-
Saurer	800.- d	810.-
Fischer	535.-	540.-
Jellmol	825.-	815.-
Hera	3350.-	3275.-
Landis & Gyr	710.- d	710.- d
Nestlé port.	2730.-	2730.-
Nestlé nom.	1450.-	1445.-
Roco port.	2300.-	
Alu Suisse port.	1160.-	1155.-
Alu Suisse nom.	413.-	416.-
Sulzer nom.	2725.-	2725.-
Sulzer bon	350.-	350.-
Von Roll	870.- o	840.-

ZURICH (act. étrang.)	55.-	55.-
Alcan	88.- d	90.50
Am. Metal Climax	117.50	120.-
Am. Tel & Tel	48.50	48.50
Beatrice Foods	177.-	173.-
Burroughs	40.50	39.-
Canadian Pacific	140.-	144.-
Caterpillar Tractor	28.50	28.-
Chrysler	162.-	160.-
Coca Cola	35.50	34.25
Control Data	87.-	86.-
Corning Glass Works	90.-	91.-
C.P.C. Int.	148.-	149.50
Dow Chemical	234.-	223.-
Du Pont	172.-	172.50
Eastman Kodak	175.50	180.-
EXXON	92.-	91.-
Ford Motor Co	91.50	94.-
General Electric	56.50	57.-
General Foods	97.-	96.50
General Motors	54.-	53.-
Gen. Tel. & Elec.	39.50	41.-
Goodyear	61.50	61.75
Honeywell	454.-	448.-
I.B.M.	59.50	60.50
International Nickel	92.-	94.-
International Paper	45.-	45.25
Internat. Tel. & Tel.	91.50	86.50
Kennecott	12.75	12.75
Litton	45.-	44.50
Marcor	113.-	114.50
MMI	109.-	109.-
Mobil Oil	120.50	119.-
Monsanto	44.-	45.-
National Cash Register	40.-	41.-
National Distillers	114.-	114.-
Philips	99.75	99.- d
Phillips Petroleum	219.-	220.-
Procter & Gamble	70.50	71.50
Sperry Rand	62.50	63.-
Texaco	110.50	109.-
Union Carbide	18.75	18.75
Uniroyal	110.-	112.-
U.S. Steel	69.-	69.50
Weyerhaeuser	31.75	31.75
Woolworth F.W.	156.-	159.-
Xerox	45.75	47.50
AKZO	112.-	116.-
Anglo Gold I.	12.75	12.75
Anglo Americ.	23.50	22.50
Machines Bull	137.-	136.-
Italo-Argentine	9.50	10.25
De Beers I.	360.- d	362.- d
General Shopping	10.50	11.-
Imperial Chemical Ind.	72.50	72.50
Pechiney-U.K.	25.25	26.25
R.W.E.	74.-	77.-
Phillips	15.75	15.75
Royal Dutch	95.-	99.25
Socdec	73.-	72.50
Unilever	144.-	147.-
A.E.G.	265.- d	

Sadate obtient des « Mirage » et assure qu'il ne commencera pas une guerre contre Israël

PARIS (AP). — Le président Sadate a quitté Paris-Orly pour Le Caire au terme d'une visite officielle de trois jours en France, après avoir annoncé, dans une conférence de presse, que l'Égypte avait commandé des avions « Mirage » à la France, mais que son pays ne commencera jamais la guerre contre Israël.

Dans un communiqué commun publié avant son départ, le président de la République française et le président de la République arabe d'Égypte ont constaté « la convergence de leurs vues sur

les grandes questions de politique étrangère ». Notamment à propos de la situation au Proche-Orient, ils ont exprimé leur conviction commune « que des progrès concrets sont indispensables à bref délai et doivent être conçus de manière à hâter la recherche d'un règlement de paix. »

Trois conditions fondamentales conditionnent ce règlement: l'évacuation des territoires occupés en 1967, la prise en considération du droit du peuple palestinien à disposer d'une patrie, la reconnaissance du droit de tous les États

de la région à vivre en paix à l'intérieur de frontières sûres, reconnues et garanties.

UN TOURNANT

A ce sujet, dans sa conférence de presse, M. Sadate a déclaré: « Nous sommes à un tournant du conflit arabo-Israélien. Pour la première fois depuis 26 ans, il est possible que nous ayons la paix dans la région. De notre côté, en Égypte, nous sommes en train de compléter le processus de la paix. Mais la paix ne peut se faire seule. Il faut qu'Israël, aussi de son côté, soit

disposé à faire la paix ». Après avoir promis en son nom et au nom de la Syrie avec laquelle l'Égypte a un commandement commun, que son pays n'attaquera pas Israël, il a ajouté: « Si Israël attaque sur le front syrien, l'Égypte se joindra à la guerre. Pour éviter l'explosion qui est toujours possible, il faut, a souligné le chef d'Etat égyptien, qu'Israël se retire sur les trois fronts. »

« Nous demandons à l'Europe occidentale et surtout à la France, a-t-il dit encore, de jouer un rôle pilote dans la solution définitive du conflit... Il n'est pas demandé à la France de prendre une initiative actuellement. Dans une étape ultérieure, elle doit le faire avec l'Europe occidentale ». S'agissant des garanties aux frontières, le président égyptien a déclaré qu'il ne s'opposera pas à la présence de la France parmi les forces internationales de garantie: « Je l'accepterai très volontiers au contraire, à condition qu'elle soit des deux côtés de la frontière ».



Sadate durant sa visite dans une usine d'armement de la région parisienne (Téléphoto AP)

Brejnev: « eau bénite » ou retour de flamme ?

MOSCOU (AP). — Deux membres du Politburo du parti communiste de l'Union soviétique, le maréchal Gretchko, par ailleurs ministre de la défense, et M. Ponomarev, ont rendu un chaleureux hommage à M. Brejnev dans deux discours publiés mercredi par la presse soviétique.

Les allusions flatteuses au secrétaire général du P.C. faites par ces deux membres influents de la direction du parti semblent indiquer que M. Brejnev jouit toujours d'une position solide au sein du bureau politique.

démenti aux informations qui avaient circulé en Occident et selon lesquelles le dirigeant soviétique avait été mis en difficulté en raison d'une hostilité du bureau politique à la détente américano-soviétique dont il s'était fait le chantre.

Ces informations se fondaient notamment sur le revers que pouvait signifier pour M. Brejnev la limitation des crédits commerciaux américains à l'Union soviétique qui a finalement provoqué la dénonciation de l'accord commercial de 1972 entre les deux pays.

M. Brejnev s'était identifié à la politique de détente et l'on pensait que plu-

sieurs membres du bureau politique, y compris le maréchal Gretchko, s'étaient montrés réticents.

DES FLEURS...

Or, à l'occasion d'un discours adressé aux propagandistes idéologiques travaillant dans l'armée, le ministre de la défense vient notamment de déclarer que les discours du secrétaire général étaient « des exemples de parfaite communication entre le bureau politique et les masses soviétiques ».

Ces nouvelles indications sur les rapports au sein de la hiérarchie du Kremlin sont rendues publiques au moment même, où, selon certains témoins, M. Brejnev aurait été aperçu alors qu'il se rendait à son bureau à Moscou.

Invisible depuis près de cinq semaines, M. Brejnev aurait en effet été vu mercredi par un diplomate et un journaliste occidentaux, alors qu'il quittait son appartement de la perspective Koutouzovskaï.

M. Ponomarev, membre suppléant du bureau politique et titulaire au comité central, a de son côté insisté sur les récentes réunions de M. Brejnev avec le président Ford, le président Giscard d'Estaing et le chancelier Schmidt et a souligné leur « importante signification ».

Alors que la presse soviétique, ces dernières semaines, s'était remplie d'articles hostiles aux États-Unis, la déclaration de M. Ponomarev renoue avec un ton plus conciliant que l'on commençait à oublier à Moscou.

Une nouvelle inquiétude naît en Israël

En réponse à d'autres questions, le président égyptien a déclaré qu'il espérait que la prochaine visite de M. Gromyko au Caire permettrait d'apporter une solution aux problèmes économiques et militaires égyptiens.

M. Sadate s'est également déclaré convaincu que les Américains « reconnaîtront bientôt l'O.L.P. ». Quant au terrorisme, il a dit qu'il était unanimement condamné par tous les États arabes et par les Palestiniens eux-mêmes. Les terroristes de l'affaire d'Orly, a-t-il révélé, « sont actuellement emprisonnés en Irak... et l'Égypte serait d'accord pour qu'ils soient remis à la France. »

A propos des ventes d'armes, le communiqué stipule que « la demande du président Sadate, le président de la République française a accepté que la France fournisse certains matériels militaires en vue de compenser une partie des pertes subies par l'Égypte. »

Mais M. Sadate a refusé d'indiquer le nombre exact de « Mirage » commandés tout en indiquant qu'il était

« très inférieur » au chiffre de 120 appareils dont certains ont fait état.

A TEL-AVIV

Les « analystes » militaires israéliens considèrent que l'acquisition d'avions de combat français et éventuellement d'autres matériels militaires et techniques de pointe pourrait encourager l'Égypte à une nouvelle guerre.

Dans les milieux proches des responsables militaires, on estime que les armes occidentales plus sûres et plus efficaces commandées par les Arabes, combinées au matériel livré par l'URSS, « mettent fortement l'accent sur l'option militaire » dans les pays arabes.

On estime que la technologie occidentale apportée aux Arabes à l'occasion des achats militaires récents est beaucoup plus avancée que la technologie apportée par les armes soviétiques.

Outre que ces développements pourraient encourager les Arabes à durcir leur attitude, l'arrivée de « Mirage » dans l'armée de l'air égyptienne pose un problème spécifique à la défense aérienne

israélienne. Selon les correspondants militaires israéliens, au cours de la guerre d'octobre, au moins une fois les « Mirage » fournis à l'Égypte par la Libye.

Le « bus » ne passera pas



(Téléphoto AP)

LONDRES (AP). — Pour protester contre les attaques dont ils sont victimes, les employés des autobus londoniens ont fait grève pour 24 heures.

Cet arrêt de travail coïncidait avec les obsèques d'un employé de 44 ans, Ronald Jones, qui a été battu à mort il y a neuf jours par des clients auxquels il reprochait de ne pas avoir donné le bon nombre de tickets. Ses deux agresseurs ont été arrêtés.

Les employés du métro envisagent,

eux aussi, de se mettre en grève pour les mêmes raisons. Ils sont inquiets de l'augmentation de la violence dans les rames comme dans les autobus et ils reprochent aux autorités de ne rien faire pour rétablir la sécurité.

« Etant donné le nombre grandissant d'attaques dont nos membres sont victimes, qui s'ajoute à la clémence dont les tribunaux ont preuve envers les coupables, le moral de nos adhérents est très bas », a écrit le président de leur syndicat au ministre des transports.

La situation empire au Cambodge

SAIGON (AP). — Les combats ont diminué d'intensité au Viet-nam du Sud atteignant mercredi leur niveau le plus bas depuis la première semaine de janvier où les Nord-Vietnamiens encerclent la ville de Phuoc-Binh.

Cependant, les autorités sud-vietnamiennes estiment que cette accalmie ne fait que précéder une prochaine offensive communiste à l'occasion de la fête du « Têt », le mois prochain.

Selon des documents rendus publics la semaine dernière par l'ambassade des États-Unis, les Nord-Vietnamiens et le Vietcong auraient reçu des instructions « pour attaquer et détruire l'ennemi tout

en agrandissant et en consolidant les zones libérées pendant la saison sèche ».

Par ailleurs, on annonçait de source militaire, que 500 soldats cambodgiens en retraite avaient fait passer la frontière du Viet-nam du Sud à 5000 civils pour les mettre à l'abri des Khmers rouges.

Ceux-ci ont poursuivi leurs attaques contre Pnom-penh tirant sur deux positions gouvernementales à l'est de la capitale cambodgienne. L'aéroport de Pochentong a de nouveau été l'objet de

tirs de roquettes, mais peu de dégâts ont été signalés.

De source militaire informée, on déclare que 6000 soldats gouvernementaux ont été tués ou blessés depuis le déclenchement de l'offensive communiste en cours.

Le gouvernement a invité les patients civils qui ne seraient pas gravement malades à quitter leurs lits d'hôpital pour laisser la place à un nombre grandissant de blessés militaires.



Dans les ruines de Tay-ninh, à 80 km de Saigon. (Téléphoto AP)

Les modérés accentuent leur emprise à Pékin

TOKIO (AP). — Selon une dépêche de l'agence Kyodo, en provenance de Tokio, M. Teng Hsiao-ping, vice-président du conseil, 70 ans, exerce en même temps les fonctions de chef d'état-major général, poste vacant depuis la mort du maréchal Lin-piao, en 1971.

Le précédent chef d'état-major, Huang Yung-sheng, a été associé au maréchal Lin dans le complot qu'il aurait ourdi pour renverser le président Mao. Il n'a pas réapparu en public depuis.

Kyodo annonce également que M. Chang Chun-chiao, nouveau vice-président du conseil, assume le poste de directeur du département politique général de l'armée, poste vacant depuis

que Li Teh-sheng a été muté de son commandement de Pékin, fin 1973, pour prendre le commandement de la région militaire de Shenyang.

M. Geng, tombé en disgrâce pendant la révolution culturelle de 1966-69, a été nommé vice-président du conseil au cours de la réunion du congrès national du peuple, qui a siégé à Pékin du 13 au 17 janvier. Auparavant, il avait déjà été nommé par le comité central du parti communiste vice-président du parti et membre de la commission permanente du bureau politique.

Sa nomination comme chef d'état-major renforce encore la position de M. Chou En-lai, le président du conseil, au

sein du parti, de l'armée et du gouvernement.

Bien qu'aux termes de la nouvelle constitution adoptée par le congrès national du peuple, le président Mao soit le commandant en chef, c'est M. Chou qui, en fait, contrôlera l'armée. D'autant plus qu'un autre ami de M. Chou, le maréchal Yeh Chien-ying, 76 ans, a été nommé par le congrès ministre de la défense, en remplacement du maréchal Lin-piao.

D'autre part, la nomination de M. Chang, nommé directeur du département politique marque une nouvelle étape dans l'ascension de ce chang-haïen âgé d'une cinquantaine d'années. Avant de devenir vice-président du conseil, ce mois-ci, il siège à la commission permanente du bureau politique. Il passait naguère pour un des éléments actifs de l'entourage de Mme Chiang-ching (Mme Mao). Mais, depuis quelques mois, il semble s'être rapproché de la position modérée de M. Chou.

Affaire Cornfeld: Suisse arrêtée

BEVERLY HILLS (Californie) (AP). — La secrétaire de Bernie Cornfeld, l'ancien directeur d'I.O.S., risque d'être inculpée pour avoir utilisé illégalement des appareils permettant de téléphoner sur de longues distances sans passer par les services officiels et bien sûr sans payer.

Mme Didi Valloton, une citoyenne suisse âgée de 37 ans, a été arrêtée mardi par le F.B.I. après une perqui-

sition faite au domicile de M. Cornfeld.

Celui-ci, qui a été libéré sous caution au mois d'avril dernier par les autorités suisses, a affirmé ignorer l'existence de ces appareils.

Il est vrai qu'il habite une magnifique villa de Californie qui compte quelque 40 pièces et qu'une foule de gens parmi lesquels bon nombre de jolies filles passe par ses murs.

Une mode de toutes les couleurs

PARIS (AP). — Chez Guy Laroche, il y a de l'ampleur: des jupes molles froncées ou à plis, de vastes marinières, des robes à volants, petits volants de bordure « rétro » ou grands volants superposés. C'est en somme l'art et la manière de tricher avec le droit fil.

Alors que la plupart des collections sont un peu plus courtes, celle de Guy Laroche est plus longue: les jupes atteignent presque la cheville.

Les imprimés sont de petites fleurs sur fond pâle. Le jour et le soir, les robes droites ou plissées, sont souvent accompagnées de petites capes ou de pélerines qui voltigent au vent. Quelques pantalons accompagnent des marinières.

Pour le soir, c'est la ligne droite, la tunique à franges, le fourreau de « vamp », ou encore la robe romantique aux volants superposés de mousseline ou de dentelles.

Tous les tons de beige, grège, champagne, bois de rose, gris clair et gris-vert sont utilisés, ainsi, bien sûr, que le bleu marin et le blanc qu'on retrouve partout.

Jean Hercey a le grand mérite, en une saison où tous ses collègues se rangent dans le camp des imprimés anémiques, d'utiliser des tissus joliment fleuris. Ce couturier est fidèle au biais qui fait la silhouette si gracieuse.

Il utilise également le droit fil pour des manteaux et des robes à empiècements. Sous ses manteaux doucement évanes s'épanouissent des robes « princesse » ou plissées. Il a aussi coupé des capes en quartiers d'orange. L'ourlet est au milieu du mollet.

Molyneux a rallongé ses jupes cette saison. Lui aussi utilise le biais et le droit fil. Il a deux formules: une où la taille est marquée par de fines ceintures et l'autre où la ceinture est sur les hanches.

Chez Molyneux, également, on utilise des tissus fleuris, mais les fleurs y ont des tons évanescents. Même le voile de la mariée n'est pas blanc mais bleu... ciel et la jeune personne est couronnée de fleurs bleu pâle, blanches et roses.



L'ensemble bleu marine de Lanvin (Téléphoto AP)

POUR TOUT SAVOIR... AUTOUR DU MONDE... TOUT SAVOIR

AMÉRIQUE

Rubinstein a 88 ans
NEW-YORK (AP). — Arthur Rubinstein, qui fêta mardi son 88me anniversaire, a déclaré au cours d'une réception offerte en son honneur qu'il était arrivé à la partie la plus heureuse de la vie d'un pianiste: avoir le sentiment, en jouant, de biffer.

ASIE

Explosion à Formose: 16 morts, 106 blessés
TAIPEH (AFP). — Seize personnes ont été tuées, 22 sont portées disparues et 106 autres ont été blessées à la suite de l'explosion qui s'est produite dans un magasin de jouets à Taichung, dans le centre de Formose.

EUROPE

Encore un mort en Ulster
BELFAST (AFP). — Un ouvrier catholique âgé d'une vingtaine d'années a été abattu mercredi en début d'après-midi sur un chantier de construction à Belfast. Il s'agit apparemment du premier règlement de comptes inter-communautaire depuis Noël dernier.

L'empereur des « maisons closes »

STUTTGART (AFP). — L'« empereur » des « maisons closes » en R.F.A., Kurt Kohls, a été arrêté à Gènes par Interpol et va être extradé vers l'Allemagne de l'Ouest où la justice l'accuse d'escroqueries portant sur plus de 25 millions de marks (env 26,4 millions francs suisses).

Avec le slogan publicitaire « du sexe oui, mais avec du cœur », Kurt Kohls avait construit de nombreux « eros-center » grâce à des apports de capitaux de gens crédules qu'il avait convaincus des intérêts importants que rapporteraient des investissements répondant à un « besoin moderne ».

Dollar en hausse

ZURICH (AP). — Le dollar américain cotait 2 F.S. 4750 mercredi à l'ouverture, à Zurich, contre 2 F.S. 4525 la veille.

Les prix en France

PARIS (Reuters). — L'indice des prix confirme l'augmentation de 0,8 % au cours du mois de décembre. Ce résultat porte à 15,2 % le renchérissement du coût de la vie en France durant l'année 1974.

Les dettes de Venise

VENISE (AP). — « Enel », la compagnie nationale d'électricité italienne, vient d'intimer l'ordre aux édiles de Venise de payer une facture vieille de deux ans, sous peine de voir les rues et les canaux de la ville plongés dans l'obscurité.

PROCHE-ORIENT

Les prisons de l'O. L. P.

DAMAS (AP). — L'O.L.P. a montré mercredi à des journalistes un « centre de correction » situé près de Damas où elle déclare détenir 70 Palestiniens qui ont fait l'objet de mesures disciplinaires, dont cinq hommes condamnés pour avoir voulu détourner un avion britannique.

Crise en Israël

JÉRUSALEM (AFP). — Le ministre israélien de l'information, M. Yariv, a annoncé mercredi qu'il avait présenté sa démission au premier ministre M. Rabin.

M. Yariv déclare qu'il quitte le gouvernement parce qu'il désapprouve les méthodes de travail du cabinet. Dans les circonstances actuelles, note-t-il, le ministère de l'information ne peut accomplir sa tâche, et me semble donc inutile.

M. Yariv souligne que rien n'a été fait pour assurer le bon fonctionnement du gouvernement. En particulier, a-t-il dit, le conseil des ministres restreint pour les affaires de sécurité n'a pas été constitué.

UN FAIT PAR JOUR

Le Rubicon

Sadate a quitté Paris. Et bien des questions se posent encore. Qu'a voulu dire Giscard en affirmant que « dans sa recherche de la paix, l'Égypte trouverait TOUJOURS la France à ses côtés » ? C'est une phrase qui mériterait que l'on en fasse l'analyse. Mais le temps presse et d'autres problèmes se posent.

Car, il nous vient d'autres nouvelles du Proche-Orient. Est-il exact que le shah ait fait récemment savoir à Tel-Aviv qu'il ne poursuivait ses livraisons de pétrole que dans la mesure où Israël commencerait l'évacuation des territoires occupés ? Dans « Kayhan », l'hebdomadaire paraissant à Téhéran, nous trouvons peut-être un élément de réponse. C'est le shah qui parle, et voici ce qu'il dit: « Il n'est pas question pour nous de participer au conflit, mais notre sympathie est DÉFINITIVEMENT acquise à l'Égypte ». Nous demandons ce que signifiait le « toujours » de Giscard. Nous apprendrons sans doute un jour ce que l'empereur d'Iran avait mis dans son « définitivement ». Ne nous moquons pas des mots. Ils cachent bien des choses.

Le Proche-Orient fut un champ de bataille, un foyer d'intrigues. On s'y est tué, assassiné. Et bien souvent trahi. En attendant que le rideau se lève sur l'acte 1 de la nouvelle aventure, l'orchestre joue présentement la symphonie des énigmes. Celle des bouts de phrase et des fausses confidences. Après Giscard: le shah. Après l'empereur: Fayçal. Lui aussi, a rencontré Sadate. Que se sont-ils dit ? « Tous les problèmes, lit-on dans la presse arabe, ont été abordés de A à Z ». Nous voilà bien obligés de rester sur notre faim. Même si nous apprenons que Fayçal n'a pas oublié, comme chaque mois, de verser 100 millions de dollars à Sadate.

Heureusement Sadate a parlé. Non pas en ce mois de janvier lourd déjà de bien des secrets, mais en 1973. C'est la publication « Orient-pétrole » du 31 mai de cette année-là, qui nous renseigne. Une interview du président égyptien: « Ryad doit participer pleinement aux responsabilités de la situation au Proche-Orient. Les atouts de l'Arabie saoudite comme lobby économique géant doivent être tous utilisés ». La visite de Fayçal n'était donc pas un commencement, mais l'accomplissement mesuré d'un projet longuement mûri. Il reste donc maintenant à savoir ce que Fayçal, à son tour, a bien voulu dire, en précisant que la position de l'Arabie serait fonction de « la création par Washington d'un climat politique ».

L'Algérie politique est au Proche-Orient une façon de comprendre les choses. Mais il arrive parfois que l'oracle parle. Alors qu'on le croyait muet dans son silence. Voici que l'Iran, par la grâce de Sadate, va devenir une puissance méditerranéenne. Une de plus. Voici la première conséquence de la visite du shah au Caire. Le shah sera chez lui à Alexandrie. Là où les navires soviétiques ne vont plus. Là où les bateaux américains ne sont pas encore. Qui donc, au Proche-Orient après tant de guerres, a décidé de passer les bas de Metternich ?

Mais le péril demeure. Les chiens ne sont pas lâchés, mais tirent sur leur laisse. Certes, Sadate, dans « Al Anouar », a donné quelques apaisements. En zigzag. Un peu de chaud, un peu de froid. « Si Israël est disposé à se retirer de certains PORTIONS des territoires occupés, nous ne devons pas refuser cela ». Mais Sadate n'a pas omis de dire pour autant que l'objectif était de « récupérer la TOTALITÉ du Sinaï, du Golan, ainsi que Jérusalem ». Israël n'acceptera jamais cela.

Bien sûr qu'en politique, il existe toujours une marge entre ce que l'on voudrait et ce qui est possible. C'est là où le pragmatisme de « dear » pourrait s'ébattre tout à son aise. Mais la politique des petits pas, c'est d'abord une longue patience. Là-bas, tout le monde a-t-il le temps ? L. GRANGER